



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

5

1765.2

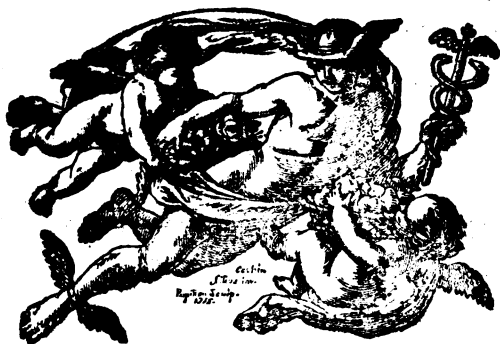
Mercury

511³ - 1765, 2



MÉRURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. FEVRIER 1765.

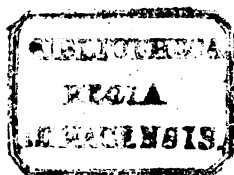
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

Étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

F E V R I E R 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ELOGE historique de M. le Baron
DE CLOSEN.

LORSQUE dans le cours d'une guerre sanglante on voit tomber ces chefs illustres, l'espoir des nations & l'ornement des armées, quelque consolation se mêle du moins aux regrets qu'ils nous coûtent : leur sang a été le prix de la victoire, où géné-

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

reusement dévoués au salut de leur patrie, ils ont, par le sacrifice de leur vie, sauvé des concitoyens & conservé des vengeurs. Les champs de bataille sont l'empire de la mort. Il semble qu'elle ait le droit d'y choisir à son gré ses victimes. Mais, si dans le sein de la paix elle vient à frapper ceux qu'elle avoit tant de fois épargnés dans les combats, c'est alors que les cris funébres se font entendre, & que nos pertes nous sont d'autant plus douloureuses, que nul sentiment héroïque ne nous aide à les supporter. Telle a été sans doute la douleur de tous les Militaires François, lorsqu'après avoir perdu trois Officiers distingués (1), qui avoient échappé presque miraculeusement aux périls d'une guerre cruelle, ils ont vu toutes leurs plaies se r'ouvrir par la mort de M. le Baron de *Closen*. Puissé le foible hommage que je vais essayer de rendre à sa mémoire, leur prouver du moins qu'un intérêt actuel n'est pas la seule mesure de la reconnoissance; que la gloire des guerriers ne perd pas son éclat dans le calme de la paix, & que leur nom retentit encore quand le bruit des armes a cessé de se faire entendre!

M. le Baron de *Closen* nâquit en Baviere

(1) M M. de *Belfunce*, de *Bourlamaque* & de *Bréhan*.

en 1718 d'une des plus anciennes familles de ce Duché (2). Il y a tout lieu de croire qu'il fut de bonne heure destiné à la profession des armes , puisque son éducation étoit à peine finie lorsque la guerre qui s'éleva en 1733, entre la France & la Maison d'Autriche , le tira de la maison paternelle. Dès ce moment les camps & les armées devin-

(2) La famille des Barons de *Closen* est une des plus anciennes en Baviere. En 1150 ils ont changé le nom de *Muhlberg* , qu'ils portoient auparavant , en celui de *Closen* , & c'est *George de Muhlberg* , qui , après avoir épousé en 1130 *Anne* , Comtesse de *Landau* , a occasionné ce changement. Il subsiste de cette famille , depuis près de quatre siècles , deux branches principales ; sçavoir , les Barons de *Closen* à *Haydenbourg* & les Comtes de *Closen* à *Gern-Urbain*. *George* & *Jean de Closen* étoient acteurs au Tournois de Ratisbonne en 1412 ; & c'est depuis ce temps que la branche de *Haydenbourg* a obtenu la charge de Maréchal héréditaire de la Basse-Baviere , qu'*Etienne de Closen* , fils de *Jean* , a exercée en plusieurs occasions. En 1555 *Wolfgang de Closen* fut élu Evêque & Prince de *Passau* , & les Barons de *Closen* n'ont pas manqué depuis d'illustrer leur famille par des actions & par les emplois distingués qu'ils ont occupés. *Charles* , Baron de *Closen* , Maréchal de Camp au service de France , étoit de la branche de *Haydenbourg* ; il étoit né en 1718.

Cette note vient de M. le Baron d'Esebeck , Ministre de S. A. S. M. le Duc de Deux-Ponts , & beau-père du Baron de *Closen*. Il reste une fille de son mariage avec Mlle d'Esebeck.

3 MERCURE DE FRANCE.

rent sa patrie. Ce fut dans le régiment de *Daun* au service de l'Empereur *Charles VI*, qu'il fit ses premières armes. La scène qui s'ouvrit alors étoit bien digne de fixer les regards de ceux qui considèrent la guerre plutôt comme un art que comme un métier. Une longue paix avoit permis à toutes les nations de rétablir leurs troupes & leurs finances épuisées par la guerre de *succession* ; mais il restoit encore une partie de ces hommes illustres qui avoient pendant long-temps balancé entre eux le sort des Etats. *Eugene*, *Berwick* & *Villars* rentroient dans la carrière, tandis que le dernier Roi de Prusse faisoit voir à l'Europe étonnée que si le génie & l'expérience pouvoient encore former des *Césars*, il n'appartenoit qu'à l'application constante & éclairée d'un Monarque militaire de reproduire les légions de *Scipion* (3).

(3) Le Roi de Prusse, père du Roi régnant, est le premier Monarque moderne qui ait connu à un certain point l'art d'exercer & de discipliner les troupes : cet art paroît avoir eu le même sort que la République Romaine ; car dès le temps de *César* les Romains avoient perdu les principes de leur discipline & de leur tactique. Le bel âge de la légion fut celui des *Scipions*. L'histoire moderne nous fait connoître de braves Soldats & de grands Généraux ; mais nous n'apercevons quelque apparence de discipline que dans l'infanterie Espa-

La guerre, qui s'annonçoit d'une façon si formidable, n'eut qu'une courte durée. Une ambition démesurée n'agitoit point le parti vainqueur, & une opiniâtreté téméraire n'aveugloit point le plus foible. La paix se fit après trois campagnes comme elle auroit pu se faire dès la première, & l'on eût dit seulement que la fortune n'avoit pas voulu permettre que le sort de deux Princes eût été changé sans qu'ils lui payassent un tribut de sang & de deuil. Toute l'Europe eût donc été pacifiée, si les Turcs ne s'étoient résolus à prendre part à la guerre au moment où le principe venoit d'en être détruit. Ils attaquèrent *Charles VI*; mais ils eurent toutes ses forces à combattre, & l'espèce d'équilibre qui s'établit dès le commencement de cette guerre ne servit qu'à la rendre plus désastreuse.

gnole du temps de *Spinola*, du Duc d'*Albe* & du Duc de *Parma* : encore voyons-nous que ces troupes étoient plutôt estimées, comme étant de vieilles troupes, que comme étant des troupes bien exercées. Quoique *Louis XIV* eût mis sur pied une infanterie plus belle & mieux ordonnée qu'aucune autre qui eût paru jusques-là, ses troupes se distinguèrent beaucoup plus par leur courage que par leur instruction. Il paroît aussi que l'infanterie de *Charles XII* fut plus audacieuse que savante. Enfin on ne peut s'empêcher de regarder l'art d'instruire, d'exercer & de faire manœuvrer les troupes comme un art moderne, ou nouvellement restitué.

A v

M. le Baion de *Closen* y trouva une instruction nécessaire à tous les hommes, & sur-tout aux guerriers. Il apprit à souffrir. En effet, depuis que les Nations Européennes, adoucies par les mœurs, & éclairées par la philosophie, ne paroissent plus former qu'une vaste république réunie par les liens du sang & ceux du commerce, ce n'est plus que chez les Ottomans que la guerre se fait voir entourée de toutes ses horreurs. Là, le théâtre des combats est communément un désert où la famine & la contagion disputent aux armes le droit de détruire les hommes. Là, le courage magnanime doit combattre contre le fanatisme furieux ; car ce n'est plus le salut des états qui sert de mesure au sang qu'on doit répandre. Un préjugé aveugle précipite le Musulman dans les dangers, & lui fait rechercher la mort lors même que le sacrifice de sa vie ne peut être utile à son Souverain. Et que sert-il à ses ennemis mêmes d'épargner leur sang, lorsque la captivité, qui conserve leurs jours, est plus affreuse que la mort ? Le héros qui défendoit hier sa patrie, s'il tombe au pouvoir des Turcs, n'est plus aujourd'hui qu'un vil esclave. Plus sa valeur, son grade, sa naissance le rendent recommandable, plus il éprouve de rigueurs,

afin que l'horreur de sa prison augmente le prix odieux qu'on met à sa liberté.

Les Turcs , & particulièrement les Turcs Afiatiques, ont encore conservé la manière de combattre des nations barbares auxquelles ils doivent leur origine. La rapidité de leurs chevaux & l'audace de leur cavalerie tiennent leurs ennemis dans des alarmes perpétuelles. En effet, si vos espions vous apprennent qu'ils les ont laissés à douze lieues de vous, il faut sur le champ vous préparer au combat. Des cris confus ne tardent pas à se faire entendre, & bientôt ils remplissent l'air d'un bruit effroyable : cependant l'ennemi ne paroît point encore ; mais se faire voir, arriver & attaquer, n'est pour lui qu'un instant. L'art, à la vérité, s'est préparé des ressources contre cette impétuosité formidable. Aux piques, si fort recommandées par *Montecuculli*, l'Autrichien a suppléé l'usage des chevaux de frise placés sur le front des bataillons, tandis que l'ordre & la solidité des cuirassiers brave l'effort du *Spahis* téméraire ; mais nul obstacle n'est capable d'arrêter ces fanatiques, dont le nombre est toujours très-grand dans les Armées Turques. Ces insensés, qui se sont dévoués à la mort dès le commencement de la campagne, & qui viennent de noyer

12 MERCURE DE FRANCE.

dans l'opium le peu de raison qui leur reste, se précipitent seuls au milieu des escadrons, ou s'avancent sous le feu des bataillons pour couper avec leurs sabres les chevaux de frise qui s'opposent à leur passage. C'est de M. le Baron de *Closen* lui-même que j'ai ces détails sur la manière de combattre des Turcs : il l'avoit étudiée avec application, & s'étoit même instruit dans les langues hongroise & turque, qu'il parloit facilement, ainsi que presque toutes les langues modernes.

A peine le traité de *Belgrade* avoit-il achevé de pacifier l'Europe, que la mort de l'Empereur *Charles VI* fut le signal d'une nouvelle guerre. Comme la *Bavière* devoit y jouer un rôle principal, M. de *Closen* n'hésita point à retourner dans sa patrie. Il fut fait Capitaine dans le régiment de *Taxis*, & dans la même année Lieutenant-Colonel de celui de *Fugger*. Parvenu aux grades supérieurs, il ne tarda pas à se faire connoître. Il se distingua en plusieurs occasions, & particulièrement à *Muhldorff*, où il attaqua l'infanterie Autrichienne qui gardoit les dehors de cette ville, & la poussa avec tant de vigueur, qu'étant entré avec elle dans la place, il s'en rendit maître. La mort de l'Empereur *Charles VII* & la paix que l'Electeur de Bavière ne

tarda pas à conclure avec la Reine de Hongrie, obligerent M. de *Closen* à chercher ailleurs les occasions d'étendre la réputation qu'il avoit déjà acquise. Il étoit naturel qu'il se tournât du côté des anciens alliés de ses Princes. D'ailleurs, une armée de cent cinquante mille François, commandée par leur Monarque, & déjà victorieuse de toutes les Puissances combinées contre elle dans les champs de *Fontenoy*, formoit un spectacle bien digne d'attirer l'attention d'un homme tel que M. de *Closen*. Il fit la campagne de 1746 comme volontaire avec M. le Comte de *Baviere*, frere de son dernier Souverain ; & pendant cette campagne il ne quitta presque point M. le Maréchal de *Saxe*. M. le Comte de *St. Germain*, sous les ordres duquel il avoit servi en Baviere, ayant levé un régiment, il en fut fait Lieutenant-Colonel, & continua d'y servir jusqu'en 1757, qu'il quitta ce corps pour être Colonel à la suite du régiment de Royal-Baviere.

Jusqu'ici M. de *Closen*, artisan de sa fortune, étranger dans la nation qu'il servoit, & n'ayant que son mérite pour recommandation, avoit eu à lutter contre les nombreux obstacles qui disputent l'entrée d'une carrière où les premiers pas sont

14. MERCURE DE FRANCE.

les plus difficiles. Nous allons voir sa destinée changer tout à coup & lui annoncer des jours heureux, dont une mort prématurée ne lui a pas permis de jouir assez long-temps. Un digne rejetton de la race de ses Souverains, un Prince dont l'esprit éclairé & les vertus aimables rendent les faveurs aussi douces que flatteuses, se chargea de la récompense que la fortune devoit au mérite. S. A. S. M. le Duc de Deux-Ponts ne connut point M. de Clofen sans l'apprécier, & l'estime qu'il conçut pour lui fut bientôt suivie de ses bienfaits. Ce Prince, que d'anciennes liaisons unissent avec les François, mais qu'un sentiment personnel & réciproque attache encore davantage à leur Roi, lui offrit au commencement de la dernière guerre un régiment de quatre bataillons, levé dans ses Etats. C'est un préjugé assez généralement établi, qu'un régiment nouvellement créé ne peut être de long-temps en état de faire la guerre. M. le Duc de Deux-Ponts voulut que le sien servît sur le champ, & qu'il ne se fit connoître qu'en se distinguant. Qui mieux qu'un Souverain peut savoir combien tout dépend du Chef ? M. de Clofen fut fait Colonel de ce nouveau régiment, qui entra en campagne en 1757, & fut également admiré pour la

valeur & la discipline des Soldats & pour le mérite des Officiers qui furent choisis pour les commander.

La campagne de 1758 , & sur-tout la victoire que M. le Maréchal *de Broglie* remporta près *Sundershausen* ; donnerent à M. *de Clofen* de nouvelles occasions de se distinguer à la tête de son régiment , qui contribua beaucoup à la gloire de cette journée. Mais ce qu'il y eut de plus flatteur pour lui , c'est que ce fut dès-lors que son Général l'honora de cette estime & de cette bienveillance dont il lui a donné tant de preuves dans le cours de cette guerre. Heureux le mérite & les talens, lorsque des regards éclairés les fécondent & les arrachent à cette médiocrité d'état qui les flétrit également , soit qu'elle les laisse trop long-temps dans l'obscurité , soit qu'elle les oblige de descendre jusqu'au vil métier de se louer soi-même pour être loué des autres ! La modestie & la simplicité faisoient la base du caractère de M. *de Clofen* ; qualités bien propres à se concilier les hommes , si la franchise , qui en est une suite naturelle , ne tendoit pas à les repousser. Car c'est une louange qu'il partageoit avec les hommes véritablement vertueux : il falloit pour l'aimer être digne de l'aimer. M. le Maréchal de

Broglie ne tarda pas à s'applaudir de la confiance qu'il lui avoit accordée. Sans doute ce Général n'eut jamais plus de besoin d'être bien secondé que lorsqu'avec des forces très-inférieures il entreprit d'arrêter toutes celles des alliés, & que résolu d'opposer son seul génie au projet le plus vaste & le mieux concerté, il se chargea avec 25000 hommes du salut de deux Empires. La défense du village de *Berghen* roula en grande partie sur M. le Baron de *Closen*. Non-seulement il y combattit courageusement à la tête de la brigade qu'il commandoit, mais il aida beaucoup à la disposition des troupes que le Maréchal de *Broglie* envoyoit sans cesse pour rafraîchir celles qui défendoient le village.

La campagne de 1759 offrit à M. de *Closen* peu d'occasions de développer ses talens. La brigade qu'il commandoit ne combattit point à *Minden* : mais après cette malheureuse journée, il reçut l'ordre d'escorter les équipages qui se retiroient sur *Cassel* ; & quoiqu'il eût à traverser un pays très-difficile, & qu'il fût sans cesse harcelé par les Hussards ennemis, il arriva à *Cassel* sans avoir perdu un seul cheval. Ce fut là le seul commandement dont il fut chargé, jusqu'à ce que M. le Maréchal de

Broglie vint se mettre à la tête de l'armée. Ce Général ayant senti de quelle conséquence il étoit de conserver *Gießen*, ne négligea rien pour y parvenir. Il opposa à l'opiniâtreté de M. le Prince *Ferdinand* une constance inébranlable. Quoique l'hiver fût déjà très-avancé, il ne voulut point séparer son armée, & se contenta de lui donner près de *Friedberg* des quartiers rassemblés, par lesquels il pouvoit toujours communiquer avec *Gießen*. M. de *Closen* fut chargé de couvrir avec un corps considérable la droite de ces quartiers, & ce choix fut assez justifié par la manière distinguée avec laquelle il remplit cet objet important.

M. de *Closen* avoit pour principe, que lorsqu'on est près de l'ennemi, on ne réussit à n'en être pas inquiété qu'autant qu'on l'inquiète soi-même. En effet, il en est de la guerre comme d'une partie d'échecs, où les premiers coups décident toujours de l'offensive. Dans les quartiers d'hiver surtout, & dans toutes les positions circonscrites & constantes, celui qui a été attaqué ou menacé le premier, prend tout de suite & comme machinalement, des arrangemens relatifs à la défensive. Dès-lors son imagination est retrécie & son audace éteinte. Attentif uniquement aux projets de son

ennemi, il cesse d'en former lui-même ; & sa circonspection devient un aveu de foiblesse qui provoque l'attaque & l'insulte. D'ailleurs celui qui attaque est toujours sûr de faire remuer plus de troupes à son adversaire qu'il n'en remue lui-même, & tous ceux qui ont fait la guerre savent que l'ennui & le dégoût redoublent toujours les fatigues qu'on essuie pour se défendre, tandis que l'ardeur & l'émulation font oublier celles qu'on éprouve en attaquant.

Dès que la saison commença à devenir plus belle, M. de *Closen* tourna toute son attention vers les exercices de son régiment. C'étoit là qu'il versoit continuellement les connoissances que son expérience & ses réflexions lui avoient acquises. En combattant contre les Prussiens, il avoit remarqué qu'ils marchaient à l'ennemi sans que leur feu cessât ni dérangeât l'ordre admirable dans lequel ils marchaient. Il conçut que cette méthode pouvoit être très-utile, soit qu'il s'agît de suivre un ennemi qui cède du terrain, soit qu'il fallût se porter sur lui par un mouvement général & combiné. Ce feu s'exécute communément par le second rang seulement, dont les Soldats tirent à volonté, tantôt avec leurs propres armes, tantôt avec

celles que leur fournissent ceux du troisième rang ; tandis que le premier, gardant son feu , marche en bon ordre & conserve l'alignement du bataillon. Si cette manière de tirer n'est pas très-mériterie , elle est toujours très-inquiétante : elle empêche qu'un ennemi en désordre ne songe à se rallier ; elle sert aussi à écarter la cavalerie & à couvrir les mouvemens qu'on fait devant lui. J'ai remarqué que lorsqu'on a le vent derrière soi , elle fait un effet admirable , en vous permettant de marcher à l'ennemi couvert par un nuage de fumée. M. de Clofen savoit aussi que le Roi de Prusse avoit trouvé l'art de masquer les mouvemens de ses troupes & de développer ses colonnes en un clin d'œil. Cette manœuvre consiste à faire serrer les bataillons les uns derrière les autres & à les déployer ensuite sur le même alignement par des *à droite* & des *à gauche*. Mais il ne faut qu'être médiocrement instruit dans la tactique pour savoir combien il est dangereux de faire marcher par le flanc, si l'on n'a pas accoutumé les Soldats à conserver exactement leurs distances. Jusqu'ici on avoit cru qu'il étoit impossible d'y parvenir ; mais M. de Clofen a mis en usage un pas de flanc qui se marche le genou plié , & avec une

cadence très - marquée , lequel obvie à tous les inconvéniens de la marche par le flanc, & fait qu'un bataillon se trouve toujours bien aligné , & avec les distances ordinaires entre les files , au moment où l'on veut qu'il s'arrête & fasse front (4). M. de *Closen* introduisit encore une marche de route beaucoup plus simple , plus facile & plus sûre que celles qu'on avoit employées jusqu'à-là. Tous ces essais , faits sous les yeux de M. le Maréchal de *Broglie* , méritèrent son approbation , & furent bientôt imités par toute l'infanterie de son armée.

A peine ce Général avoit-il ouvert la campagne de 1760 , qu'il s'empressa de donner à M. de *Closen* des preuves non-équivoques de la confiance qu'il avoit en lui. C'étoit peu d'avoir dérobé le passage de l'*Ohm* à l'ennemi le plus habile & le plus vigilant , il falloit pour achever la conquête de la *Hesse* , passer encore l'*Eder* devant lui , & par une marche très-hardie se porter absolument sur son flanc droit. La ville de *Frankenberg* , située sur l'*Eder* , & éloignée de huit lieues de notre camp , devenoit un poste très-intéres-

(1) Voyez l'Instruction du Roi de Prusse à ses Généraux , édition de Paris , qui se trouve chez *Cellot* , Imprimeur , rue Dauphine ; & le Journal étranger , volume de Juillet 1761.

sant. Il devoit assurer la marche que nous préméditions, & c'étoit de sa conservation que dépendoit tout le succès de la campagne. M. de *Closen* y fut envoyé avec un corps de 2400 hommes, tandis que M. le Marquis de *Poyanne*, à la tête des Carabiniers, occupoit une position centrale entre *Frankenberg* & l'armée. M. de *Closen* avoit un usage qu'on ne peut trop recommander à tous les Généraux, c'est de ne jamais occuper un camp sans prendre la précaution d'indiquer sur le champ aux troupes le terrain où elles doivent se porter en cas qu'elles soient attaquées. Cette prévoyance ne lui fut pas inutile. M. de *Lukner*, semblable à un épervier qui plane perpétuellement dans l'air, jusqu'à ce qu'il s'abatte tout-à-coup sur sa proie, ne vit pas plutôt un corps séparé de l'armée, qu'il voulut tenter sur lui ces mêmes entreprises. qui ne lui avoient réussi que trop souvent. Il sçut même encore tromper la vigilance des postes avancés, & il arriva à portée de canon du camp, au moment où M. de *Closen* venoit de s'en absenter pour faire une reconnoissance; mais celui-ci rappelé par les coups de fusil, accourut sur le champ, & joignant le sang froid à la célérité des dispositions, il montra qu'il pouvoit être attaqué, mais non

22 MERCURE DE FRANCE.

pas surpris. Ses troupes occuperent dans le meilleur ordre la position qu'il leur avoit indiquée, tandis que son artillerie avoit déjà mis le désordre parmi les ennemis. *M. de Lukner* fit voir de son côté qu'on peut être entreprenant sans être téméraire. Il ne jugea pas à propos d'attaquer des troupes si bien disposées, & l'arrivée de *M. le Marquis de Poyanne* l'obligea bientôt à se retirer avec précipitation.

Personne n'ignore les détails de l'affaire de *Corbach*, & combien *M. de Clofen* s'y distingua à la tête de la brigade de *Royal Suède*. Mais il n'est peut-être pas mal-à-propos de rappeler ici un fait que je tiens de lui-même, & qui fait bien voir quelle discipline il avoit établie dans le régiment de *Deux-Ponts*. La brigade de *Royal Suède* arriva pour charger les ennemis au moment qu'un autre corps, qui s'étoit conduit aussi avec la plus grande valeur, venoit d'être contraint par le feu terrible qu'il avoit essuyé, de faire quelques pas en arrière pour se rallier & charger de nouveau. Une partie de ces troupes trouva derrière elle le régiment de *Deux-Ponts* qui faisoit obstacle à sa retraite. Rien n'étoit plus capable de répandre le désordre & la confusion, si le régiment de *Deux-Ponts* n'eût pris le parti de s'ouvrir,

de se laisser pénétrer , & de se reformer sur le champ pour arriver en bon ordre sur l'ennemi. Ce fait est d'autant plus digne de remarque, qu'il fait voir que la perfection de la discipline n'est pas de conserver toujours un ordre solide & imperturbable. En effet, nous avons vu jusqu'ici deux préjugés également dangereux partager les opinions des militaires. Les François, ennemis de l'instruction & de la discipline, mettoient toute leur confiance dans la vivacité tumultueuse de leur attaque, si bien désignée autrefois par le mot italien *furia francese*. Les Allemands, plus graves, plus flegmatiques, attachés aux détails minutieux, faisoient de leur *parade* la base de leur tactique. Leurs manœuvres étoient trop lentes & trop compassées, & une affaire pouvoit être décidée avant qu'un corps eût exécuté les mouvemens qui lui étoient ordonnés. Le Roi de Prusse a senti le premier que la régularité ne devoit rien prendre sur la célérité, & réciproquement. Il a voulu que l'instruction, & non la routine, l'obéissance & non la stupidité, fussent le principe de sa discipline. Aussi ne fait-il nulle difficulté de faire rompre son infanterie, & de la faire courir sans ordre, pourvu qu'au moindre signal de ses Officiers elle s'arrête sur le

24 MERCURE DE FRANCE.

champ , & que ces mots *alte* , *alignez-vous* , soient entendus comme la voix du tonnerre (5). M. de Clofen , à qui rien n'échappoit , eut lieu de s'applaudir d'avoir osé imiter cet homme extraordinaire , qu'on peut également appeller le premier des Généraux , soit qu'on envisage son rang , soit qu'on ne considère que ses talens.

Quoique pendant le reste de la campagne de 1760 M. de Clofen eût continué de commander des corps détachés , il n'eut point occasion de se distinguer autrement que par sa prudence & la sagesse de ses dispositions. Mais quelque vive & intéressante que fût cette campagne , l'hyver qui l'a suivie est bien plus mémorable encore. Ce fut alors que la Nation Française , si célèbre déjà par ses vertus militaires , voulut encore donner l'exemple de celles qui paroissent le moins analogues à son caractère. Présence d'esprit ,

(5) Ce n'est point pour employer ici une comparaison oratoire ou poétique qu'on se sert de cette expression comme *la voix du tonnerre* , mais c'est qu'il est très-vrai que la base de la discipline Prussienne est d'accoutumer les soldats à se remettre en ordre au commandement. Tous ceux qui ont vu des troupes allemandes bien exercées savent l'effet rapide que font toujours sur elles ce mot , ou plutôt ce cri , *alt richtet eüch*.

fermé ,

fermeté, ressources inépuisables dans le Général; patience, docilité, confiance absolue dans le Soldat, tout fut mis en usage, & tout fut nécessaire dans une occasion si importante. Aussi vit-on, pour la première fois, une armée exécuter une retraite de cinquante lieues sans désordre, sans précipitation, cédant le terrain, mais non pas la victoire, & n'attendant que le signal pour remarcher en avant & laisser désormais des preuves de son audace dans tous les lieux où elle venoit de se signaler par sa constance.

M. le Baron *de Clofen* avoit été tout récemment élevé au grade de Maréchal de Camp; & revêtu de cette nouvelle dignité, il débuta en prenant aux ennemis trois mille hommes, treize pièces de canon, & dix-neuf drapeaux.

L'armée des alliés avoit repassé l'*Ohm*. Cependant M. le Prince héréditaire de *Brunswick*, à la tête d'un corps considérable, occupoit encore les hauteurs de *Grimberg*. M. le Maréchal *de Broglie*, résolu de ne pas souffrir que ce Prince conservât une position par laquelle il menaçoit encore le flanc droit & les derrières de l'armée, chargea M. le Comte *de Stainville* de l'en déloger. Celui-ci s'avança vers *Grimberg*, tandis que M. de

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Clofen, qu'il avoit détaché par un autre chemin, se portoit sur le flanc gauche des ennemis. M. le Prince Héritaire ayant été instruit des différens mouvemens de nos troupes, prit le parti de lever son camp. Mais ce ne fut que lorsque M. *de Clofen* se fut assez approché pour être en mesure de charger son arrière garde. Les alliés occupoient une petite plaine bordée à leur droite par un bois épais, & terminée derrière eux par un bois clair. Il avoient devant leur camp un ruisseau & quelques étangs. Une chaussée qui traversoit ce ruisseau & partageoit ces étangs, étoit le seul chemin qui conduisît à eux : mais ils avoient dirigé toute leur artillerie sur cette chaussée, & il étoit impossible de la passer en leur présence. M. *de Clofen*, qui avoit donné ordre à ses Volontaires à pied de s'embusquer dans le bois épais, & qui s'étoit avancé lui-même vers la chaussée à la tête de deux régimens de Dragons (6) &

(6) Les régimens d'*Orléans* & d'*Autichamp*, auparavant *Caraman* ; ces deux régimens étoient tellement diminués par les fatigues de la guerre & par les détachemens qu'on en avoit tirés, qu'ils ne formoient pas à eux-deux plus de quatre cens chevaux : le régiment du Roi, Dragon, & celui de la *Ferronaye*, maintenant *Chabor*, qui formoient la colonne de gauche de M. le Comte de *Stainville* arrivèrent au moment où le Prince

de quelques détachemens de Volontaires à cheval , ne tarda pas à s'appercevoir que les ennemis se dispoient à se retirer. Il se détermina sur le champ à les joindre à quelque prix que ce fût , & voyant que le passage de la chaussée lui étoit interdit , il prit le parti de remonter le ruisseau à course de cheval , jusqu'à ce qu'il trouvât un endroit propre à le passer. A peine se trouva-t-il de l'autre côté du ruisseau , qu'il forma ses Dragons , & les dirigea sur trois escadrons de cavalerie qui couvroient la retraite de l'infanterie ennemie : mais ceux-ci intimidés par cette manœuvre hardie , se dissipèrent dans un instant. Ce fut alors que *M. de Clofen* donna une preuve bien éclatante de la finesse de son coup-d'œil. Il sentit que cette infanterie , qui se voyoit suivie par nos Dragons , marcheroit en bon ordre tant qu'elle seroit au milieu de la plaine , & qu'elle ne pourroit trouver son salut dans la fuite ; mais

Héréditaire , voyant son infanterie détruite par nos Dragons , venoit de les faire charger avec beaucoup de vigueur par toute sa cavalerie. Ils la chargerent à leur tour & la menerent battant jusqu'à *Burg-Gemnuden*. L'histoire présente peu d'exemples d'actions aussi brillantes que celle de ces quatre régimens de Dragons , qui confirmèrent en cette occasion la réputation qu'ils avoient déjà acquise dans cette guerre.

B ij

que dès qu'elle approcheroit du bois qui terminoit la plaine, & qu'elle recevroit le feu de flanc de nos Volontaires, elle ne manqueroit pas de hâter le pas, & par conséquent de se mettre en désordre. Il courut donc au-devant des Dragons & leur cria : *mes amis, je ne vous demande qu'un moment, & je vous réponds d'eux.* Ce qu'il avoit prévu arriva : les ennemis ne manquèrent pas de hâter le pas pour gagner le bois. Dès qu'il s'en fut aperçu, il s'écria : *il en est temps, chargeons ;* & entrant par la queue de la colonne, il la prolongea toute entière, faisant mettre bas les armes à toutes les troupes qui la composoient.

Personne ne seroit surpris qu'après un tel avantage M. de Clofen eût cru être assuré de la victoire, & qu'il eût songé à se faire panser une blessure considérable qu'il venoit de recevoir au bras droit ; mais il savoit que le succès n'est guères moins dangereux que la défaite, s'il produit le désordre. Son bras lui refusoit le service ; mais sa tête multiplioit ceux dont elle disposoit. Il s'aperçoit que le Prince Héréditaire survient avec sa cavalerie, il court à nos Dragons, occupés à rassembler des prisonniers, dont le nombre les étonne : il en rallie une partie, les conduit à l'ennemi, l'attaque, le met en fuite, &

couronne ainsi le succès de cette journée, qu'il ne croit pas avoir trop payé par son sang, puisqu'il a été assez heureux pour épargner celui de ses Soldats.

Que ces détracteurs des militaires de profession; que ces critiques modernes, qui n'admirant que l'esprit de société, croient que réussir dans le monde, est un droit pour avoir des succès à la guerre; que ces hommes à la mode, jusqu'à ce qu'ils soient mis à l'épreuve, daignent examiner de quelle importance il étoit dans une pareille occasion de voir, de juger, de résoudre dans un seul instant. Peut-être conviendront-ils alors que ce qu'on nomme esprit n'est qu'un mot vague, sans aucune application particulière, & que celui-là seul a véritablement de l'esprit, qui a l'esprit de son métier.

Il étoit naturel que M. de Clofen, après avoir donné tant de preuves de capacité, continuât d'être employé à des commissions importantes. Pendant la campagne de 1761, il eut le commandement d'une des trois avant-gardes de l'armée de *Broglie*. La première besogne dont il fut chargé fut de tourner les gorges de *Stadlberg*, pour en ouvrir le passage à l'armée. Il exécuta cette manœuvre avec autant de bonheur que de prudence. Bientôt après les deux

Armées Françoises s'étant approchées de celle des ennemis , & M. le Maréchal de Broglie devant porter la sienne à *Ultrop* , l'avant-garde de M. de Clofen , renforcée de deux bataillons de grenadiers , fut destinée à couvrir ce mouvement & à ouvrir des débouchés sur le flanc gauche des ennemis. M. de Clofen se porta le 15 Juillet 'au soir sur *Ultrop* , & plia les postes des ennemis jusqu'au hameau de *Villingshausen* , où il trouva qu'ils s'étoient fortifiés par des abarris & des batteries , qu'ils soutenoient par un corps de 16000 hommes. Des forces si considérables n'empêcherent pas que nos troupes ne s'emparaissent de trois pièces de canon , d'un abarris & de quelques censés du hameau de *Villingshausen*. Elles s'y soutinrent même avec tant de courage & d'opiniâtreté , qu'elles donnerent le temps d'ouvrir des communications derrière elles , & de les faire soutenir par deux brigades. Il est impossible de témoigner plus de valeur que n'en montra cette infanterie , qui fut attaquée de nouveau (7) à sept reprises dif-

(7) Les troupes qui étoient aux ordres du Baron de Clofen étoient la brigade de *Nassau* , composée du régiment de ce nom & de celui de *Dexter-Ponts* , les Volontaires de *Saint-Victor* & deux bataillons de Grenadiers, l'un de la brigade d'*Au-*

férentes , & fut exposée jusqu'à dix heures du soir à un feu épouvantable de canon à cartouches. On ne doit pas omettre ici l'ordre qui accompagna cette valeur extraordinaire. Jusques-là on avoit cru qu'il étoit impossible de régler dans une action le feu de l'infanterie. Mais les troupes de *M. de Clofen* , rattraquées à chaque instant dans les abattis qu'elles occupoient, ne tirèrent qu'au commandement , & cessèrent leur feu dès que les rambours, placés derrière elles, leur en donnerent le signal. Il est vrai qu'elles reçurent de leur Chef l'exemple du sang-froid & de l'intrépidité. On le vit partout, parce que le danger étoit par-tout, & le Soldat, plein d'amour pour son Général, ne connut la crainte que lorsqu'il le vit s'exposer avec lui. *M. le Maréchal de Broglie* ayant appris combien ces troupes avoient souffert, jugea à propos de les faire relever : ainsi elles n'eurent aucune part à ce qui se passa le lendemain.

M. de Clofen commanda pendant le reste de la campagne un corps de sept à huit mille hommes. Lorsque l'armée de *M. le Maréchal de Broglie* partit de *Steinvergne*, l'autre de la brigade de *Poitou*, composée du régiment de ce nom, de celui de *Tournaïsis* & de celui de la *Marche-Provence*.

heim , à la vue de l'ennemi , pour passer le *Weser* à *Hoxeter* , il fut chargé de couvrir cette retraite périlleuse. Les ennemis ne manquèrent pas de marcher sur lui ; mais il manœuvra avec tant d'art , & sçut si bien embusquer ses troupes , qu'ayant attiré un corps d'Anglois & de Montagnards Ecoïlois , il le chargea & le défit entièrement.

Pendant la campagne de 1762 , M. de *Closen* n'eut point de commandement particulier , & la paix qui fut conclue la même année mit fin à ses travaux militaires. Cependant ses services ne furent point oubliés à la Cour. Il fut décoré du cordon rouge , & bientôt après il fut envoyé pour commander à *Thionville* , poste d'autant plus agréable pour lui , qu'il le mettoit à portée de faire sa cour à son bienfaiteur Mgr. le Prince de *Deux-Ponts*. A peine commençoit-il à goûter quelque repos , qu'une Puissance très-occupée maintenant à rétablir son état militaire , lui fit faire les offres les plus considérables pour l'attirer à son service. Grades , honneurs , richesses , tout fut prodigué. Cependant M. de *Closen* , attaché au Roi de France & à S. A. Mgr. le Duc de *Deux-Ponts* , crut qu'il ne pouvoit que perdre à changer de maître. Mais le Ministre de la Guerre ,

plein d'estime pour lui, & persuadé qu'un grand Roi permet qu'on lui consacre sa vie, mais non pas qu'on lui immole sa fortune, ne voulut pas souffrir qu'on regardât davantage M. de Clofen comme un étranger, & le mit en état d'acheter en France un fond de terre considérable.

Rien ne manquoit plus à son bonheur ; car il joignoit à sa gloire & à sa fortune le bonheur d'être époux & père. N'est-il donc pas permis aux hommes de goûter une seule fois la félicité ? Et le terme de nos peines seroit-il toujours celui de notre vie ? Cet homme qui avoit échappé tant de fois à tous les périls de la guerre, succomba dans le sein du repos, & entouré de tous les secours possibles, à une fièvre qui l'emporta en peu de jours. Il mourut dans les derniers jours du mois de Septembre 1764, généralement regretté des Officiers & des Soldats, qui le regardoient comme leur maître & comme leur père.

M. de Clofen étoit d'un caractère ferme, mais compatissant ; peu sensible à ses propres peines, il l'étoit à l'excès pour celles d'autrui. L'habitude de la guerre n'avoit fait qu'augmenter en lui le sentiment de l'humanité : aussi ses vertus étoient-elles pures, & non pas austères. Il aimoit la discipline, parce qu'en introduisant le bon

74 MERCURE DE FRANCE.

ordre, elle prévient le châtement. Ses mœurs étoient simples & douces. Il aimoit la société, sans chercher à y dominer. Il desiroit & provoquoit même la contradiction, parce qu'elle seule excite cette chaleur dans la conversation qui donne aux opinions toute l'énergie dont elles sont susceptibles. Son esprit étoit pénétrant & son jugement sûr. Il aimoit la lecture, & sur-tout celle des livres de philosophie, dont il craignoit d'autant moins la hardiesse & la subtilité, qu'ayant vu beaucoup de peuples, & d'usages différens, il avoit conservé peu de préjugés. Depuis qu'il s'étoit établi à *Deux-Ponts*, il avoit donné à l'agriculture tous les momens qu'il avoit dérobés à ses occupations militaires. Lorsqu'il est mort il avoit déjà fait défricher une étendue considérable de terrain, tant son inclination étoit constamment tournée vers les objets utiles. Enfin nous ne pouvons nous étendre sur le caractère de M. de *Closen*, sans trouver de nouvelles ressources de regrets, & sans les faire partager à nos Lecteurs. Heureux du moins si, en retraçant ici ses vertus, nous contribuons à en perpétuer l'exemple ! car c'est le sort des grands hommes d'être encore utiles long-temps après qu'ils ont cessé d'être.

ÉTRENNES à ma Maîtresse.

V O I C I des jours d'étourderie ,
De vœux adressés sans succès ,
De franchise & de perfidie ;
Les plus beaux jours de la folie
Sont les jours brillans des François.
Voici des temps où la bassesse
Va porter , esclave des rangs ,
Les tributs que la petitesse
Paie à la vanité des grands.

Malgré nos usages antiques ,
Ma *Finette* , je n'irai pas
Assiéger les pompeux portiques
De nos *Crésus* , de nos *Midas*.

Tandis que la foule commune
Des cœurs lâches & sans vertus
Au palais doré de *Plutus*
Encense l'aveugle fortune ,
Au Dieu qui reçut notre foi.
En secret j'offre mon hommage :
Sur l'autel je mets mon image ,
Et mon encens brûle pour moi.

B. v.

Si jamais ma bouche indiscrette
 Aux dieux demandoit un trésor,
 Ce ne seroit que pour *Finette* :
 Mais des lambris à filets d'or
 La rendroient-ils plus satisfaite ?
 Qu'a-t-elle à demander encor ?
Finette a tout : elle est jolie ;
 D'attraits & de talens heureux ,
 Par l'amour elle est embellie ,
 Et mon cœur suffit à ses vœux.

Que ton état s'élève ou baisse ,
 Tu sçauras toujours me charmer :
 Mais si tu veux toujours m'aimer ,
 Fuis la grandeur & la richesse.
 Va , la mesure de nos feux
 Seroit bientôt trop inégale ,
 Si la fortune entre nous deux
 Mettoit un trop grand intervalle.
 Tout occupé de sa splendeur ,
 Le cœur de *Finette* peut-être ,
 Deviendrait & parjure & traître :
 On aime peu dans la grandeur.
 Oui , si ma charmante *Finette*
 Logeait sous de brillans lambris ,
 Le ton gênant de l'étiquette
 M'écarteroit de son logis.

Un gros Suisse, à large moustache,
Un large baudrier au côté,
Effrairoit l'amour qui se cache
Dans une heureuse obscurité.

Pourroi-je me laisser conduire
Avec fracas dans un fallon
Où l'ennui tiendrait son empire,
Tandis que chez toi sans façon
L'amour le soir sait m'introduire ?
Ton amant, sur de beaux tapis,
Verroit sa *Finette* entourée
De deux ou trois jeunes Marquis,
Et par inconstance, livrée
A ces aimables étourdis,
Qui, bien assurés de lui plaire,
Et s'arrangeant pour soupirer,
Se disputeroient sans mystère
L'honneur de la deshonor.

Je te trouve bien plus de grâce
Dans ce petit appartement,
Avec goût meublé simplement,
Où si souvent l'amour se place
Entre *Finette* & son amant.
Tu m'y paroîs bien plus aimable,
Plus touchante, plus agréable
Que dans ces boudoirs fastueux,
Où la clarté de vingt bougies

38 MERCURE DE FRANCE.

Dans quatre glaces réfléchies ,
 Forme un tableau voluptueux ,
 Mais que le fils de *Cithérée*
 N'éclaire jamais de ses feux ,
 Et dont on lui défend l'entrée.
 Chère *Finette* , il est plus doux
 D'avoir sa gentille maîtresse
 Près d'un bon feu , sur les genoux ,
 Que d'être à ceux d'une Duchesse ,
 Dont le jargon trop apprêté
 Me montre toujours la déesse ,
 Jamais la sensible beauté ,
 Qui dans des momens de foiblesse
 Met encor de la dignité.
 Le soir , dans un doux tête à tête ,
 Quand ma maîtresse me sourit ,
 Je veux trouver une âme honnête ,
 Un cœur tendre , avec de l'esprit :
 J'ai tout cela dans ma *Finette*.
 J'en suis aimé ; je suis heureux ;
 Elle est belle , & non pas coquette :
 L'amour a comblé tous mes vœux ,

Que le plaisir qui nous couronne
 Embellisse tous nos instans ;
 Et puissions-nous dans notre automne
 Cueillir les roses du printemps !

Par M. LEGIER.

S T A N C E S.

*SUR une fort aimable Demoiselle, quêtant
avec une modestie charmante dans une
Collégiale.*

Ces Vers peuvent se chanter sur l'air de l'*apologie
des Freres-Maçons.*

QUAND ici, d'un air de vestale,
Iris vous quêtez,

Et devant nous de stale en stale

Vous vous arrêtez :

Tous les yeux fixés sur vos traces,

Du temple avec vous font le tour ;

Et je crois voir l'une des Grâces

Qui quête des cœurs pour l'amour.

À quelque autre objet moins aimable,

Nous vous en prions,

Laissez du public charitable

Récueillir les dons.

Les pauvres y perdront peut-être ;

Je compatis à leur malheur :

Mais notre intérêt nous doit être,

J'en crois, aussi cher que le leur.

Vous leur êtes une ressource

D'un produit certain ;

Dès que vous rendez votre bourse,

Tout y met soudain :

Mais de cette œuvre généreuse
Pour nous quel peut être l'effet ?
L'honneur de plaire à la quêteuse
N'en est-il pas le but secret ?

Hélas ! je n'en fais pas mystère ;

Envain au Seigneur

J'offre mon aumône légère

Au fond de mon cœur.

De ce cœur, malgré moi, s'empare

Un sentiment trop naturel ;

Et je sens bien que je m'égare

Par le chemin qui mène au ciel.

Par un Enfant de Chœur de



*VERS de M. POUGIN DE ST. AUBIN ,
Peintre , à M. L... A... le jour de sa
fête , en lui envoyant un tableau au pas-
tel , où la Poésie est représentée tenant
le médaillon de ce Fabuliste uni à celui
de LA FONTAINE par une guirlande
de fleurs , avec un petit Génie au-dessus ,
posant de chaque main une couronne sur
les deux médaillons que soutient un pié-
destal , où on lit l'inscription suivante :*

*Les BOILEAU , les CHAULIEU , les maîtres de
la scène*

Ont eu des successeurs d'un génie élevé.

Au seul A.... il étoit réservé

De remplacer le divin LA FONTAINE.

Quoique Peintre & rimeur , je m'impose la loi ,
Même en mes fictions , d'être toujours sincère :

Le public a dit , avant moi ,

Que ces deux Jean * faisoient la paire.

* Jean , nom de baptême de la Fontaine & de M. L... A...



RÉPONSE de M. L... A... à M. POU-
GIN DE ST. AUBIN.

JE ne sçaurois trop vous remercier , cher ami , de votre charmant tableau & des vers qui l'accompagnent. On dira , en voyant cette agréable composition , qu'il n'y manque que la vérité ; mais il est permis de mentir en louant un fabuliste.

Quoi qu'il en soit , je n'ai point de termes assez forts pour vous exprimer combien je suis sensible à un si glorieux parallèle.

Où , ce tableau plein d'élégance ,
Me peint l'amitié sous des traits
Qui passent ma reconnaissance.
Oui , je vais croire désormais ,
Qu'auprès du *Phédre* de la France ,
J'ai , par mes foibles fictions ,
Mérité la place honorable ,
Que sous un emblème agréable ,
M'indiquent tes charmans crayons.
Que maint envieux s'en offense !
Contre l'orgueil que dans mon cœur
Fait naître un présent si flatteur ,
Ma raison n'a point de défense.

Je te l'avoue ingénument :
 Dût-on traiter d'aveuglement
 Une complaisance si vaine ;
 J'aime à me voir, dans ce dessein ,
 Le front couronné par ta main ,
 Des mêmes fleurs que *la Fontaine*.
 Eh ! comment n'être pas épris
 De l'éclat de cette couronne ?
 C'est l'amitié qui me la donne :
 Elle est pour moi du plus grand prix.

Je suis avec une reconnoissance sans
 bornes, &c.

Ce 28 Décembre 1764.

EPI TRE à Mlle DE LA R. . . .

Moi, philosophe ! est-ce à vingt-ans ,
 Est-ce avec toi qu'on le peut être ?
 Attendons que la main du temps ,
 Emire , fasse disparaître ,
 Et mes goûts, & tes agrémens.

Je laisse couler mon printems-
 Entre l'amour & la folie ;
 Je hais trop la philosophie
 Qui semble craindre l'enjoûment.

44 MERCURE DE FRANCE.

Et qui rougit d'un sentiment
Que la nature justifie.
On ne sent le prix de la vie,
On n'en jouit bien qu'en aimant.

Ta morale, sage *Epicure*,
Regle ma docile raison;
Je suis fidèle à ta leçon:
Elle est le vœu de la nature.

Une maîtresse sans fierté,
Sans apprêts, mais sans négligence,
Et sans trop de simplicité,
(Un peu d'art sied à la beauté)
Vive, sans trop de pétulance,
Toujours tendre, sans indécence,
C'étoit là sa divinité.

Avec les siens, d'intelligence,
Je trouve, & mes goûts & mes feux...
Emire, tu connois mes dieux.

Par M. STOLLEWERCH.



L'INNOCENCE RECONNUE,

ANECDOTE FRANÇOISE.

L'AGITATION de la plus cruelle journée avoit procuré à *Silvie* un repos souvent interrompu. Ses yeux ne s'ouvrirent que pour envisager toute l'horreur de son sort. Les premiers rayons du soleil répandoient autour d'elle une clarté sombre qui laissoit appercevoir quatre murs couverts de toiles d'araignée, la paille qui lui servoit de lit, un vase de terre rempli d'eau, & un pain très-noir. Dans l'amertume de son cœur, la belle prisonnière se mit à genoux; un ruisseau de larmes se fraya un passage au travers de ses brûlantes paupières. Dieu de miséricorde, s'écria-t-elle, ou suspens le cours de mes maux, ou donne-moi la force de les supporter! Tes jugemens sont rigoureux; mais ils sont justes; tu me punis d'avoir porté ailleurs un encens qui n'étoit dû qu'à toi. Elle s'abandonnoit alors aux réflexions les plus accablantes. Quelle situation en effet pour une jeune personne élevée dans le sein de l'aisance, & qui,

aux charmes de la figure la plus séduisante, joignoit les grâces de l'esprit & l'élévation de l'ame. Elle étoit depuis quelques instans dans cette attitude touchante, lorsque la porte qui fermoit l'entrée du cachot s'ouvrit. Une Dame respectable par son âge & par ses vertus y entra. Un motif de charité la conduisoit ; l'inclination s'y joignit bientôt. Tant de charmes l'émurent : elle s'approcha doucement de *Silvie*, l'embrassa, essuya ses larmes, mit tout en œuvre pour la consoler. Si elle n'y réussit pas entièrement, elle parvint par degrés à gagner sa confiance : le sentiment de la douleur s'affoiblit en s'exhalant. L'aimable *Silvie*, sans se faire presser, commença le récit suivant :

Je suis née à Paris de parens qui, sans être riches, ont toujours joui d'un nécessaire abondant : rien ne fut négligé pour mon éducation. Ma raison commençoit à peine à se développer, qu'on me donna les plus habiles maîtres dans tous les genres. On n'eut point à regretter la dépense que j'occasionnai : je profitai des leçons que je reçus. Dieu ! pourquoi n'ai-je pas profité de même des instructions de ma vertueuse mère ? Vous serez toujours riche, me disoit-elle quelquefois, si vous

ne perdez jamais de vue la sagesse & l'honneur ; que ces deux flambeaux éclairent toutes les actions de votre vie. Songez que la beauté ne dure qu'un instant. Quels regrets pour celle qui en a abusé, de voir succéder le mépris aux adorations ! Accoutumée à ce tribut de louanges qui fait les délices des femmes vaines & coquettes, elle en trouve la privation insupportable. Comment se suffiroit-elle à elle-même ? Les amans, les plaisirs, la dissipation ont disparu ; les ennuis, les remords, la solitude les ont remplacés. Tel est le partage du vice ; le passé l'accable, le présent le déchire, l'avenir l'épouvante. Ces discours faisoient sur moi la plus vive impression. Mais quand on est né avec un cœur sensible, peut-on bien répondre de soi ?

J'étois parvenue à ma dix-septième année, & je ne connoissois encore que les douceurs uniformes d'une vie retirée, lorsque l'amour vint troubler mon repos. Nous touchions à la fin de l'été ; la chaleur avoit été excessive ; nous sortîmes sur le soir, ma mère & moi, pour aller respirer le frais dans ces petits bosquets qui bordent la rivière auprès de l'Hôtel des Invalides. Cette promenade est peu fréquentée ; aussi la choisissions-nous ordi-

nairement de préférence. Un jeune homme , richement vêtu , mais plus distingué encore par l'élégance de sa taille & la noblesse de sa physionomie , s'attira mes regards par l'importunité des siens. Je remarquai , en me retirant , qu'il nous suivait. Je fus distraite , rêveuse toute la soirée ; l'image de l'inconnu m'occupoit agréablement : je me couchai de bonne heure pour y rêver en liberté. Le premier objet qui frappa ma vue le lendemain en ouvrant ma fenêtre , fut ce même jeune homme. Il étoit assis , un livre à la main , à la croisée d'un appartement qui faisoit face au mien. Dès qu'il me vit , il se leva d'un air soumis & respectueux. Je rougis , je fus déconcertée , & je me retirai en démêlant très-bien que dans la foule des sentimens qui m'agitoient , la joie étoit le dominant. Lorsque je rentrois dans ma chambre , ce qui arriva souvent dans le cours de cette journée ; je voyois avec un secret plaisir mon inconnu dans la même attitude. Le lendemain , au retour de l'Eglise , je fus abordée par une femme d'un certain âge , qui me supplia de prendre une lettre dont on l'avoit chargée pour moi. Je balançai quelques instans ; enfin j'eus la foiblesse de la recevoir. C'est ma première faute , Madame ! c'est la source de

de tous mes maux ! mais j'étois jeune , sans expérience , mon cœur s'ouvroit pour la première fois aux tendres émotions d'une passion naissante , & cette situation me paroissoit délicieuse. En arrivant chez moi mon premier soin fut de lire ma lettre ; j'y trouvai ce qui suit :

« Je vous ai vuë , Mademoiselle , c'est
» assez dire que je vous aime : ne foyez
» point alarmée d'un langage qui sans
» doute vous est nouveau : le jour est
» moins pur que mon cœur ; il ne respire
» que pour vous. J'ai toujours fait peu
» de cas des biens de la fortune ; mais ils me
» deviennent précieux par l'avantage que
» j'ai de pouvoir vous les offrir. Si la
» naissance est l'effet du hazard , je ne lui
» en saurai gré qu'autant que je trouverai
» en vous cette heureuse sensibilité qui peut
» seule faire le bonheur de ma vie ».
» Le Baron de M... Cap. au régiment du
» Roi infanterie ».

J'essayerois en vain de vous retracer ce qui se passa dans mon âme à cette lecture. Tout ce que je puis vous dire , c'est que ma tête tourna absolument : ma réponse s'en ressentit. Pour l'intérêt de mon amour même j'aurois dû la faire moins passionnée : mon cœur y étoit tout entier. Plusieurs lettres suivirent cette première.

C

On parvint enfin à m'attirer dans une maison louée par mon amant. Il obtint que je l'y verrois régulièrement. Je n'avois cependant pas encore franchi les dernières barrières de la pudeur ; on ne se défait pas aisément des principes que l'éducation & l'honneur ont fait germer dans l'ame , & les instances redoublées d'un amant chéri n'avoient pu m'entraîner dans le précipice. Il n'attendoit , disoit-il , qu'une lettre pour s'ouvrir à ma mère. Imprudente que j'étois ! c'est ce que j'aurois dû exiger d'abord : mais une fausse démarche en entraîne toujours mille autres. Elle arriva enfin cette lettre. On mandoit au Baron que loin de consentir au mariage qu'il proposoit , on lui ordonnoit de hâter son retour pour épouser Mlle de L * * * , jeune , héritière d'une illustre naissance , qui possédoit des biens immenses , & qui à la plus agréable figure , joignoit le caractère le plus aimable. Dans quel état cette lettre me mit ! je sentis mon visage se mouiller d'une sueur froide ; mes yeux se fermerent ; je tombai dans un évanouissement profond , qui laissa tout à craindre pour ma vie. En reprenant l'usage de mes sens , j'apporçus le Baron qui arrosoit mes mains de ses larmes. Ne craignez rien , chère *Sylvie* , me dit-il tendrement . . .

Je suis à vous pour toujours : les cruels ne l'emporteront point Eh ! que m'importent tous les biens de l'univers sans ma *Silvie* ? Je cours me jeter aux pieds de Madame votre mère ; c'est d'elle que j'attends la vie. Eh ! Monsieur , lui dis-je , pouvez-vous disposer de vous-même ? — Il est aisé à Paris de former des liens qui , pour être secrets , ne perdent rien de leur sainteté & de leur force. — Arrêtez , Monsieur ! jamais ma mère ne consentira à un pareil mariage : elle est bonne ; mais elle a cette noble fierté qui sied si bien à la vertu : vous la blesseriez jusqu'au vif en lui faisant entendre que votre famille rejette son alliance. — Eh bien , chère *Silvie* , que je vous doive mon bonheur : donnez-moi votre foi ; recevez la mienne : la pension qu'on me fait suffira pour notre entretien. Le temps où je dois prendre possession d'une partie de ma fortune , n'est pas éloigné. — Qu'osez-vous me proposer ! Que je quitte la maison paternelle pour vous suivre ! Ce seroit plonger le poignard dans le sein de ma respectable mère. Ah ! plutôt mourir mille fois ! Que vous dirai-je , Madame , pour ne pas vous tenir plus long-temps en suspens , après quelques jours de combat , l'amour l'emporta sur mes craintes : je céдай aux desirs de mon

52 MERCURE DE FRANCE.

amant & à mon propre penchant : mais je mis deux conditions à ma fuite, & qui furent exactement observées ; la première, que nous serions mariés dans l'instant même ; la seconde, qu'on me laisseroit vivre dans la retraite. Mon mari me conduisit dans cette ville, prit un appartement propre , sans magnificence. Une femme de chambre & un laquais composoient tout notre domestique. Aimée d'un mari que j'adorois , jouissant d'un nécessaire abondant , je menois une vie délicieuse. Mais l'homme est-il né pour être heureux ? Peu de temps après notre mariage mon époux reçut un ordre précis d'aller joindre son régiment , qui marchoit en *Bohême*. L'honneur ne lui permit pas de balancer. Il me laissoit dans une ville étrangère , sans parens , sans amis , sans appui : mais j'en voyois la nécessité : je pressai son départ. Il me remit en partant une somme assez considérable pour suffire à mes besoins , avec promesse de me donner souvent de ses nouvelles & de me rejoindre à la fin de la campagne. Je menois la vie la plus retirée ; point de promenades ; point de spectacles : la lecture, quelques ouvrages de broderie , faisoient tout mon amusement ; les lettres de mon mari toute ma consolation. Je ne me per-

mettois de sortir quelquefois , que pour aller au pied des autels répandre mon cœur dans le sein de la Divinité. Six mois s'étoient écoulés ; je rentrois un soir dans mon appartement , le cœur serré , l'œil humide de larmes : le Courier , avec la nouvelle d'une affaire très-vive , ne m'avoit point apporté de lettres du cher auteur de mes peines ; je me jetai dans un fauteuil , & me livrant à toute ma tristesse , une agonie cruelle précéda cet état d'insensibilité , avant-coureur de la mort. Mille idées noires m'assaillirent ; mes forces s'épuisèrent : je succombai. Ciel ! pourquoi ai-je été rappelée à la lumière?... Pardon , Madame , des idées de désespoir se présentent par intervalle à mon imagination : mais je les écarte ; c'est à l'Être suprême à disposer de mes jours : en lui est toute ma confiance ; qu'il me donne la force de supporter des maux terribles , mais mérités : le terme de ma vie n'est pas éloigné. En revenant à moi-même , j'appris que j'avois fait une couche qui n'avoit pas été heureuse. Je demande le fruit de mon amour ; je veux l'embrasser , le baigner de mes pleurs. On ne me répond rien. Il est donc mort , m'écriai-je ? A l'instant ma chambre se remplit d'archers. Sans égard pour ma situation & pour

54 MERCURE DE FRANCE.

mes larmes , les cruels m'ont conduite dans ce lieu d'horreur. . . . Madame , vous savez le reste.

La charitable Dame, émue jusqu'au fond du cœur , embrassa tendrement la prisonnière. Tranquillisez-vous mon enfant , lui dit-elle , le témoignage d'un cœur irréprochable est le premier des biens ; il adoucit les maux les plus affreux. En achevant ces mots elle prit congé de *Silvie* , qu'elle força d'accepter quelque secours. On présume aisément que les émissaires de la Justice n'avoient pas manqué de s'approprier ses dépouilles. La bonne Dame lui envoya des meubles , lui fit dresser un lit : elle pourvut à sa nourriture , & venoit même souvent partager ses repas. *Silvie* aimoit la lecture ; elle lui procura les meilleurs livres de morale & de piété ; en un mot, cette respectable consolatrice mit tout en usage pour adoucir ses peines. Ah ! Madame , s'écrioit l'aimable prisonnière , à supposer que j'évite la mort infame qui m'est préparée , je ne vivrai jamais assez pour avoir le temps de reconnoître vos bontés ; c'est au Ciel à vous en récompenser : tous les liens qui m'attachoient au monde sont rompus ; je n'ai plus de famille : j'ai perdu un mari que j'adorois, un mari qui seul me tenoit lieu de tout :

il emporte au tombeau ma réputation. Victime d'un infame complot, le fruit innocent d'un amour tendre & malheureux a péri de la manière la plus cruelle. Ah! qu'ai-je à faire de la vie? Cependant l'infortunée *Silvie* paroît devant ses Juges. Tant de charmes les étonnent : la candeur siégeoit sur son front. Au travers de la langueur & de l'abattement de ses regards, on appercevoit cette assurance noble & modeste, qui est le partage de l'innocence. Sa contenance étoit ferme & tranquille. Le spectacle imposant & nouveau qui s'offroit à elle avoit paru d'abord l'intimider ; mais bientôt rendue à elle-même : je ne suis point coupable Messieurs, leur dit-elle ; épouse passionnée, mère tendre, puis-je avoir été le bourreau de mon fils? On lui fit différentes questions, auxquelles elle satisfit avec autant de justesse que de précision. La vérité elle-même ne se fût pas énoncée autrement. Mais les dépositions des témoins ne lui étoient pas favorables ; la loi la condamnoit : les Juges signèrent en pleurant l'arrêt de sa mort. *Silvie* l'apprit sans émotion, peut-être même avec une sorte de plaisir. Pour peu qu'on veuille réfléchir un instant sur le caractère de tendresse qui l'attachoit à son mari, & sur les malheurs qui l'avoient

accablée depuis long-temps, on en fera peut-être moins surpris. Il lui restoit quelque argent : elle fit prier sa bienfaitrice, que le saisissement retenoit malade chez elle, de permettre qu'elle le distribuât aux pauvres prisonniers, & elle écrivit à sa mère.

« Que mon sort ne vous inquiète plus ;
 » lui disoit-elle , je vais paroître devant
 » le Juge suprême : il lit dans le fond de
 » mon cœur ; il connoît mon innocence.
 » J'implore sa bonté : il me tend les bras ;
 » mon ame est prête à s'élancer dans son
 » sein. Cette idée consolante vous fera
 » supporter sans doute la perte d'une fille
 » infortunée qui , dans le cours de ses
 » égaremens , ne pensa jamais sans atten-
 » drissement à son incomparable mère.

Sa résignation , sa douceur , sa confiance ne se démentirent pas. Ces momens si terribles , où toutes les facultés de l'ame semblent anéanties , où l'approche d'une mort infame jette le criminel dans des convulsions épouvantables , ou dans un épuisement total , furent pour *Silvie* des momens de calme. Le Prêtre qui l'accompagnoit ne pouvoit concevoir qu'on pût allier tant de courage avec tant de douceur , tant de fermeté & tant de délicatesse , la beauté la plus touchante avec la plus grande

indifférence pour la vie. Il fondeoit en larmes , & sa pénitente étoit tranquille. Les yeux fixés au ciel , elle attendoit l'instant qui devoit terminer ses peines : un doux espoir étoit peint sur son visage ; il rayonnoit de cette joie divine qui est l'avant-coureur des faveurs célestes. Le peuple l'accompagna en foule au lieu de son supplice ; la plupart étoient attirés par la réputation de la belle prisonnière , & par ce cruel besoin d'être remué , si commun à tous les hommes.

Au pied de l'échaffaud , *Silvie* crut devoir parler. Son discours , plein de force & de grâces , tira des pleurs de tous les yeux. C'est le langage de l'innocence , se disoit-on mutuellement , & même assez haut : le crime peut-il être aussi sublime ? C'est un ange ! Quelle barbarie ! quelle injustice de l'avoir condamnée ! *Silvie*, après sa prière , s'adressant à l'Exécuteur : tenez , mon ami , lui dit-elle , en lui remettant une bourse , je voudrois pouvoir faire plus , mais je ne suis pas riche ; tâchez d'abrégér mes tourmens. Tout endurci qu'étoit cet homme , il se sentit ému. Les spectateurs frappés de ce dernier trait , on entendit tout-à-coup mille voix qui tous ensemble crioient *Grace*. L'Exécuteur intimidé ne fait alors ce qu'il doit

C. v.

faire. Le bruit redouble : tout annonçoit une sédition. Alors , un homme aussi respectable par son âge que par sa bonne mine , fend la presse. S'il en est temps encore , dit-il à celui qui présidoit à l'exécution , sauvez la vie à une infortunée dont la beauté fait tout le crime : j'ai rencontré à quelque pas d'ici une femme mourante. « Le Ciel me punit, m'a-t-elle » dit, Monsieur, de m'être rendue l'instrument du plus horrible des complots. » *Silvie* n'est point coupable : on trouvera » le détail & les preuves de ce que j'avance » dans le papier que je vous confie ; je l'ai » écrit à la hâte : courez, Monsieur : je » crains que vous n'arriviez trop tard ». Cette nouvelle se répandit dans l'instant : mille cris de joie se joignirent aux battemens de main réitérés des assistans. Que la beauté brille quand la vertu en relève l'éclat ! Le Magistrat ayant enfin obtenu du silence, lut à haute voix ce qui suit : « Au moment d'expirer, quel motif humain pourroit m'empêcher de dire la » vérité ? *Silvie* est innocente : *Dorine*, » fille de son hôtesse, qui brûle de » la plus vive flamme pour le mari de » *Silvie*, a seule commis ce crime, dans » l'espoir d'occuper un jour sa place. J'ai » été assez foible pour accuser l'innocen-

» ce ; j'en demande pardon au Public &
 » à l'Être suprême , dont j'implore en
 » mourant la clémence. *Charlotte Czarenka* ».

Le Juge fit aussi-tôt reconduire *Silvie* en prison. La multitude la suivit en faisant retentir l'air de ses cris. Ce jour si affreux s'étoit changé en un jour de triomphe. Mais elle étoit bien éloignée de participer à la joie publique ; le chagrin avoit jetté de trop profondes racines dans son ame : la douleur étoit le seul sentiment qui l'affectât. Qu'on juge si la bonne Dame fut des dernières à se rendre auprès d'elle. Elle s'efforçoit inutilement de la consoler. Ma reconnoissance pour vos bontés est au-delà de toute expression , soyez-en persuadée , Madame , lui disoit *Silvie* ; mais je sens que ma vie ne fera pas longue.

Cependant la criminelle *Charlotte* étoit morte peu de momens après avoir assuré les Juges de la vérité de sa déposition. *Dorine* fut arrêtée à l'instant même qu'elle se dispoisoit à partir , ce qui ne contribua pas peu à fortifier les soupçons que le rapport de la *Czarenka* avoit fait naître contre elle. Mais la loi ne permettoit pas qu'on relâchât *Silvie* qu'après les formalités ordinaires. Si elle eût voulu se prêter à l'empressement public , sa prison n'eût

pas désœuvré : c'étoit à qui la verroit , à qui lui feroit le plus d'offres de services : tous les cœurs , toutes les bourses étoient à elle. Dans toute autre situation , sans doute , elle eût été sensible aux marques d'estime & de considération qu'elle recevoit de toutes parts : mais ce sentiment terrible & profond qui aborboit toute son ame lui permettoit peu d'y faire attention. Elle ne voyoit guères que la bonne Dame. Un jour qu'elles étoient ensemble , la porte s'ouvre tout-à-coup ; une voix chérie se fait entendre : « Où donc » est-elle?... Ah Ciel ! dans quel lieu , dans » quel état je la retrouve ! N'importe , je » la tiens je l'embrasse ; rien au » monde ne pourra plus m'en séparer ». Que les imaginations vives , que les cœurs sensibles se forment une idée des transports de *Silvie*. C'étoit son mari ! ce mari si tendrement aimé , ce mari qu'elle avoit cru mort. Les deux époux confondoient leurs soupirs , mêloient leurs larmes , oublioient dans leurs embrassemens tous les malheurs qu'ils venoient d'essuyer. Cette scène attendrissante dura long-temps. La bonne Dame pleuroit & les embrassoit tour-à-tour. Quand ces premiers transports furent un peu calmés : chère épouse , lui dit le Baron , vous n'avez donc pas reçu

la lettre que je vous écrivis immédiatement après ma blessure ? Que de maux elle eût prévenus, s'écria *Silvie* ! *Dorine* l'a sans doute interceptée. . . . Sortons vite ce lieu d'horreur d'horreur, s'écria le Baron ; je suis porteur de l'ordre qui vous rend la liberté. Ce monstre a avoué son crime, & va en subir le châtiment.

La bonne Dame, qui par sa naissance & ses richesses, tenoit un rang distingué dans la ville, offrit sa maison aux deux époux. Ses offres furent acceptées, & elle prit insensiblement tant d'amitié pour la vertueuse *Silvie*, qu'elle se détermina, n'ayant pas d'héritiers connus, à lui assurer la plus grande partie de son bien. Ils vivent ensemble dans l'union la plus étroite. L'aimable *Silvie* a donné deux garçons à son mari, qui jouit depuis la mort de son père d'un bien considérable. Il manquoit uniquement à la satisfaction de *Silvie* de réunir ensemble son mari, sa mère & sa bienfaitrice. Elle jouit de ce bonheur ; tous les quatre ne s'occupent que du soulagement des malheureux ; & la sage économie qui régne dans l'administration de leurs revenus, les met en état de suivre le penchant généreux qui les porte à être utiles à leurs semblables.

2. MERCURE DE FRANCE.

C'est ainsi qu'au moment de succomber, l'innocence triompha avec le plus grand éclat, & que le crime fut puni. Si celui qui dirige tous les mouvemens de ce vaste univers permet quelquefois le contraire, soumettons-nous à la profondeur de ses jugemens, sans vouloir les pénétrer, & concluons par dire que les apparences sont souvent trompeuses; que l'erreur nous environne; que nos lumières sont foibles, & qu'un Juge ne sauroit apporter trop d'attention à lever le voile épais qui souvent couvre la vérité.

*Par M. DE MONTAGNAC, ci-devant
Capitaine au régiment de Bresse.*

*VERS, à l'occasion de la bonne année,
à Mlle. H. . . à qui l'Auteur avoit présenté
un compliment pour la première
fois qu'il lui parloit.*

JE vous ai vue, & je vous aime,
Pardonnez ma témérité:
Mais dût cette naïveté
Vous mettre en un courroux extrême;
L'excuse de mon compliment
Sera mon compliment lui-même;

FEVRIER. 1763.

63

Voilà mon unique argument :

Je vous ai vue , & je vous aime.

Si d'un mortel audacieux

Vous exigez une autre excuse ,

Je la trouve dans vos beaux yeux ,

Ces yeux charmans , de qui ma muse

A déjà célébré les feux ;

Je la trouve dans ce sourire

Qui charme le mortel heureux

Qui près de vous peut vous le dire.

Toute votre personne enfin ,

Parle pour moi contre vous-même ;

De ma chanson c'est le refrain :

Je vous ai vue , & je vous aime.

Belle H. . . pour vous ce compliment

Est une assez mauvaise étreñne.

Mais , si vous m'en disiez autant ,

Que je ferois cas de la mièñne !

R. D. L. C.



LETTRE à l'Auteur du Mercure sur la statue du Roi, érigée par la Ville de Rheims.

LE monument de la statue de SA MAJESTÉ, Monsieur, qu'on doit ériger dans notre ville, est un événement si glorieux pour nous, qu'il a ranimé l'émulation de tous nos versificateurs. Je rougirois, si, ayant l'honneur d'être chargé depuis si long-temps de célébrer les fêtes de notre ville, je n'apportoïis aussi mon offrande. Ce sentiment, Monsieur, m'a inspiré les quatre vers que je prends la liberté de vous adresser. En les faisant, je n'ai point songé à être le rival de nos concitoyens ; j'ai voulu seulement partager leur zèle & approcher, si j'avois pu, de l'intention du célèbre Statuaire, qui desireroit que l'inscription eût rapport aux différens attributs que présentent les groupes qui environnent la statue ; comme ceux des *arts* & du *commerce*. Jugez vous-même, Monsieur, si j'ai réussi.

Citoyens fortunés, sur ce bronze fidèle,
Que l'amour à jamais arrête vos regards ;
Du plus aimé des Rois vous voyez le modèle,
L'ami, le protecteur du commerce & des arts.
DE SAULX, Chanoine de Rheims.

LETTRE à M. DE LA PLACE, à l'occasion
du monument de la ville de Rheims.

O N lit, Monsieur, dans les Nouvelles Politiques du premier *Mercur*e de ce mois, la description d'une cérémonie relative au monument que la ville de Rheims fait élever à la gloire de SA MAJESTÉ. Il s'agit seulement dans cette description de la première pierre du piédestal, posée le 30 Octobre dernier par M. *Rouillé d'Orfeuil*, Intendant de la province de Champagne. Il n'eût peut-être pas été superflu d'ajouter que l'inauguration de la statue même se fera au commencement de l'été prochain. Ces sortes de faits intéressent toujours le public, & il se plaît à en être instruit d'avance. Il apprendra de même avec plaisir que les gravures du plan général de la ville de Rheims, & en particulier celle de la place & du monument qu'elle doit renfermer, touchent à leur perfection. Elles seront distribuées lors de l'érection de la statue du ROI. Le public, au moyen de ces gravures, jugera mieux que d'après tout autre détail, & de la beauté de ce monument, & de ce

qui constitue l'architecture de la place. Elle fait un honneur infini à *M. le Gendre**, qui en a donné les desseins, & qui en dirige les travaux. Il a presque renouvelé la ville de Rheims par les embellissemens qu'il y a faits. Ce fut lui qui présenta à *M. d'Orfeuil* les outils d'argent qu'elle avoit fait faire pour cette cérémonie. On se borne à dire dans la relation, qu'ils furent présentés par l'Architecte. Rien n'empêchoit de citer son nom. Une des plus dignes récompenses d'un artiste distingué est d'être nommé avec ses ouvrages. Au reste, Monsieur, on ne peut trop applaudir au zèle qui, de nos jours, s'empare des principales villes de France. Plusieurs d'entre elles n'épargnent rien pour leurs embellissemens, & ce ne sont point là des dépenses frivoles : elles fournissent aux artistes l'occasion de déployer leurs talens, & attirent le concours des étrangers curieux. Que seroit aujourd'hui Rome, si son enceinte ne renfermoit tant de chefs-d'œuvre des arts ? Ils font sa gloire & sa principale ressource.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D. L. D.

* Inspecteur général des Ponts & Chaussées de France.

*ÉPITRE à M. DORAT, par un Suisse,
que la lettre de Comminge a fait pleurer.*

Du Canton de Berne, le 24 Novembre 1764.

D'ADELAÏDE, ô chantre harmonieux,
Consolateur des amans & des mères !
Toi, dont les tons doux & mélodieux
Ont suspendu ces chœurs religieux,
Qui, sous l'abri des dômes solitaires,
En gémissant, chantent le Roi des cieux ;
Toi, dont les sons savent toucher les sages,
Et dont les vers recevront des hommages
Tant que l'amour fera des malheureux ;
Reçois ici le tribut le plus tendre :
C'est d'un amant que tu devrois l'attendre ;
(Un amant seul aime à verser des pleurs)
Pour prix de ceux que tu m'as fait répandre,
Ma main te doit une palme & des fleurs.

Ah ! si j'aimois une beauté rebelle,
Dont l'âme vaine & sourde à mes accens
Oùt borner ses desirs languissans
À l'honneur seul, à l'orgueil d'être belle ;
Combien alors je te devrois d'encens !

62 MERCURE DE FRANCE.

Son œil superbe, étonné de ses larmes,
En parcourant ton récit enflammé,
A la douleur devoit de nouveaux charmes,
Je dirois j'aimé, & je serois aimé.

Si j'adorois une beauté volage,
Je te devrois encore bien davantage :
Jeunes amans, si dignes d'être époux,
Tendre *Comminge* ! ô tendre *Adelaïde* !
Quel cœur ingrat, indifférent, perfide,
Ne voudroit point, de votre sort jaloux,
Être fidelle, & gémir comme vous ?

Mais si, lassés de ces frivoles chaînes,
Et méprisant ces conquêtes si vaines,
Qu'un jour détruit & que fait naître un jour ;
Si fatigué d'être amant sans amour,
J'avois fait choix de l'âme fortunée,
Qui, me payant du plus juste retour,
Dût, comme moi, sur l'autel d'hyménée,
Jurer au ciel de m'aimer sans détour :
En ce moment, si l'intérêt sordide
Deshonorant le sceptre paternel,
Malgré l'amour gémissant & timide,
Vouloit briser ce lien solennel ;
Combien encore il te faudroit d'offrandes !
Que de lauriers, de festons, de guirlandes
Ceindroient ton front & ton luth immortel !

Eh ! seroit-il , dans la nature entière ,
Un monstre , hélas ! que le ciel eût fait père ,
Et qui pût voir , sans tressaillir d'horreur ,
Adelaïde & plaintive & mourante ,
Comminge en pleurs aux pieds de son amante ,
Et maudissant ses jours , & leur auteur ?
Non , non , tes vers que je relis sans cesse ,
Ces vers touchans que ton cœur t'a dictés ,
Ces vers heureux qu'à ma belle maîtresse
J'aurois déjà si souvent répétés ,
Du glaive affreux préservant la victime ,
Au père avare épargneroit un crime ,
A deux mortels rendroient les feux du jour ,
Et deux amans au bonheur de l'amour . . .

Toi , dont la muse est reine de notre âme ,
Ou l'attendrit , ou l'effraie , où l'enflâme ,
Peint *Barnevelde* & l'horreur des tombeaux ;
Les longs ennuis de *Zéila* fidèle ,
Ou fait répondre aux chants de *Philomèle*
Les antres sourds & les plaintifs échos ;
Avant de voir ta tête sans couronne ,
Et tes accens cesser d'être nouveaux ,
Oui , dans nos champs on pourra voir *Pomone*
Flétrir les fruits & l'ambre des côteaux ,
L'aigle s'enfuir devant la tourterelle ,
Dans un beau jour *Flore* verser des pleurs ,
Le doux printems effrayer l'hirondelle ,
Et le zéphir déraciner les fleurs .

*Le Pinçon en cage , à sa Fauvette , chanson
allégorique , sur l'air : Que ne suis-je
l'onde pure !*

DE ma triste solitude
Egayons quelques instans ;
Que ma vive inquiétude
Se peigne dans mes accens.
Le chant d'un séjour funeste
Peut adoucir la rigueur ;
C'est le seul bien qui me reste ;
Essayons-en la douceur.

Hélas ! qu'est-tu devenue ;
Trop aimable liberté ?
Où suis-tu , grâce ingénue
De ma naïve gaité ?
Temps heureux que je regrette ,
Tu disparois aujourd'hui !
Je ne vois dans ma retraite
Que désespoir & qu'ennui.

Quand je saluois l'aurore ,
Echo répétoit mes sons ;
Pomone , Zéphire & Flore
Se plaisoient à mes chansons.

JANVIER 1765.

71

Sous ta naissante verdure,
Printems, je vantois tes jours :
Je célébrois la nature,
Et je chantois mes amours.

O jeune & tendre fauvette,
A qui j'offris mes soupirs,
Dans notre union secrète,
Que je goûtois de plaisirs !
Je voltigois pour te plaire ;
Je te plaisois en t'aimant :
Ton retour étoit sincère ;
Tu vivois pour ton amant !

Mais aujourd'hui ton absence
A beau m'inspirer des chants,
Au plus rigoureux silence
On condamne mes accens.
Si, pour essayer mon aîle
Je veux prendre mon essor ;
Une barrière cruelle
Anéantit mon effort.

* Quand, échappé de ma cage,
Heureux de ma liberté,
Je veux de mon esclavage
Oublier l'austérité ;
A ma Fauvette fidelle
Je vole & je m'attendris, . . .
Mais l'oiseleur me rappelle :
Je reviens, . . . & je gémis !
* *Allusion aux vacances.*

71 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! peut-être , un jour peut-être ,
De mes liens délivré ,
Je redeviendrai mon maître
Pour voltiger à mon gré.
Alors je suivrai sans crainte
Mon penchant & mes desirs ;
Et pour prix de ma contrainte ,
Je doublerai mes plaisirs.

Par l'Auteur de la Romance du Tourtereau.

A Madame THÈ. . pour le jour de sa fête.

Air : nous jouissons dans nos hameaux,

A LA raison l'hymen un jour
Avoit cherché querelle.
Pour juge l'on choisit l'amour ;
C'étoit cause nouvelle.
Ce dieu malin , par ses arrêts ,
Embrouilla l'aventure.
Souvent ainsi dans un procès
Tourne la procédure.

*Vénus , de cet étrange cas ,
Prit enfin connoissance ;
Et , pour terminer leurs débats ,
Rendit cette sentence :*

» toujours

« Toujours unis , que ce séjour
 » Vous charme & vous retienne.
 » Embrassez-vous ; c'est en ce jour
 » Votre fête & la mienne ».

Par le même.

LE mot de la première Enigme du
 du second volume du mois de Janvier est
 l'*oreille*. Celui de la seconde est l'*insomnie*.
 Celui du premier Logogryphe est *feuille* ,
 où l'on trouve *lie* , *Fée* , *if* , *feu* , *Eve* ,
fève , *Leu* , *vieille* , *fi* , *vif* , *fuie* , *jeu* , *vie*.
 Celui du second est *corbeau*.

E N I G M E.

QUOIQ'AUx forêts je doive la naissance ;
 Sans esprit , sans connoissance ,
 Il m'arrive assez souvent
 De servir utilement,
 Peu fêtée à la Cour , je demetire au village.
 Des plus tendres amours je suis le plus cher gage.
 Mais quand de la beauté je deviens l'ornement ,
 Par un secret enchantement ,

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Qui me dédaignoit m'idolâtre ,
Et se croiroit heureux s'il pouvoit être pâtre :
Tel qu'on vit au vieux temps le plus puissant des
Rois
Fouler aux pieds le sceptre , & vivre sous mes
loix.

A U T R E .

ENNEMI d'un amant dont la belle toujours
Répète par honneur mon nom qui le désole ;
Il voudroit , mais trop tard , implorer mon
secours

Quand mon antagoniste a fixé sa parole.
De mon entêtement je ne démordrai pas ;
Renverse , si tu veux , mon nom & ma structure ;
Mets-moi les pieds en haut , avec la tête en bas ,
Je refuse toujours de changer de figure.

Par M. LEVRIER , fils,



L O G O G R Y P H E.

P R I S tout entier , Lecteur , je suis un aliment
 Dont vous faites souvent usage :
 Otez ma tête ; elle a cet avantage
 De faire que je sois tout à coup élément.

Par M. D'ABANCOUR.

A U T R E.

D A N S mon rout je suis fort utile ;
 Partage-le , je suis animal & boisson :
 Tourne ces deux moitiés ; avec l'une l'on brille ;
 L'autre est connue en certaine oraison.
 On voit dans mes six pieds qu'aisément l'on
 combine ,
 Chemin , insecte , & racine , & pronom :
 Ce qui gêne en marchant ; ville ; conjonction ;
 Deux notes ; .. tu me tiens , du moins je l'imagine.



D ij

D I A L O G U E.

CLIMENE, DORIS.

CLIMENE. { JE n'aimerai jamais *Colin*.

DORIS. { Je chérirai toujours *Colin*.

CLIMENE. { Il est trop léger, trop badin.

DORIS. { Qu'il est léger ! qu'il est badin !

CLIMENE. { Des amans c'est le plus volage.

DORIS. { Gai, charmant, sans être volage ;

CLIMENE. { Aux beautés il fait rendre hommage ;

DORIS. { Aux beautés il fait rendre hommage ;

CLIMENE. { Mais il n'aime qu'à voltiger,

DORIS. { Et s'il n'aime qu'à voltiger,

CLIMENE. { Sans vouloir s'engager.

DORIS. { Comment ai-je pu l'engager ?

La musique est de M. DOBET, fils, Organiste
à Châteaudun.

Les paroles de M. RAUX, de la même ville.



Clim

et badin,

Je na

Qu'il est léger, qu'il

Des e, Des amans c'est le plus vo =

Des

est badage, Aux beautés il sait rendre ho :

= la --- ir s'engager

= ma

Mais s'il n'aime qu'à voltiger, Comment

s'engager, Sans vouloir s'engager.

ai je pu ment ai je pu l'enga-ger.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DISCOURS,

Sur l'utilité des Sociétés Littéraires ; par
M. DE LA BASTIDE.

MESSIEURS,

L'homme est né pour la société. Soit qu'il porte ses regards sur les objets qui l'environnent, soit qu'il descende en lui-même, tout lui rappelle sa destination primitive.

Être pensant & sensible, il semble qu'il étende son bonheur en communiquant ses idées & ses sentimens. Comme un arbruste foible, il rampe s'il est abandonné à lui-même : il s'élève s'il trouve d'heureux appuis.

La voix des besoins le ramene encore à sa fin. Foible, exposé au choc des élémens & aux attaques des animaux, il trouve dans l'union de ses semblables des secours,

D iiij

des forces ; difons-le , cet empire qui lui affervit l'univers , & qui enfante les prodiges.

Tels font les liens généraux de l'humanité ; mais il en eft de plus chers , parce qu'il en eft de plus étroits : loix particulières qui ne difpensent pas de la loi générale , qui en font au contraire une dérivation , & qui nous uniffent d'autant plus étroitement , que c'eft le devoir , le goût , le penchant , qui en ferment les nœuds.

Que de ruisseaux ne naiffent pas d'une même source ! que de fociétés dans une même fociété ! fociété civile , militaire , religieuse ; fociété de parenté , de plaifirs , de littérature.

Les villes naiffent , les Empires fe fondent , les gouvernemens s'établiffent ; mais en même temps que de vues , que d'avantages , que de paffions oppofées minent foudrement , ou attaquent ouvertement le corps politique ! vice de la fociété civile , qui naît de fa propre constitution , l'intérêt particulier détruit le général.

La patrie eft attaquée : nos autels , nos foyers font menacés : citoyens généreux , défendez la vie de vos enfans & de vos époufes. L'on s'affemble ; les premières armées s'offrent à mes yeux. Les ennemis

sont dissipés ; mais la soif de conquérir enfante les *Alexandres* & les *Césars*. Vice de la société militaire , c'est toujours le sang des mortels qui la cimente.

Respectons même les défauts des sociétés religieuses. Leur but est sacré : mais vont-elles toujours à ce but ? Et ces mortels enterrés par la religion ne revivent-ils pas assez par leurs vices ?

J'aime à pénétrer dans l'intérieur des familles : j'y vois l'image de la plus ancienne & de la plus auguste royauté : mais la voix du sang est souvent sans force. La première famille m'offre l'assassin de son frère : vice de la société de parenté , elle n'excite que trop souvent la jalousie.

Volons dans ces cercles brillans , où l'oisiveté appelle ses favoris. La frivolité est la divinité qu'on encense : mais la réputation des citoyens est la victime qu'on lui sacrifie. Pour être agréable, l'on devient méchant : pour éviter l'ennui , l'on tombe dans la médifance ; vice de la société , qu'on nomme *cotterie* : la calomnie vernissée par l'esprit la rend odieuse.

Prends donc ta lyre , ô divin *Amphion* ! forme une ville pour des nouveaux habitans. Que dis-je ! *Apollon* lui-même m'ouvre son sanctuaire , & j'y découvre la première société de Littérateurs. C'est

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

ici (Messieurs) que vous devez porter vos regards : c'est ici que vous trouverez les *Orphées* qui rassemblent les hommes sauvages & adoucissent leurs mœurs ; les *Alcées*, qui d'une main tiennent le glaive encore fumant du sang des ennemis , & de l'autre la lyre , qui célèbre leurs exploits ; les *Vida* , qui entourent la mître du laurier du Pindé ; les *Corneille* , rivaux & frères sans jalousie ; les *Chapelle* , les *Chaulieu* , les délices de la bonne compagnie ; en un mot , des mortels qui sont la gloire , l'amour & les astres de l'humanité.

La société littéraire a donc tous les avantages des autres sociétés , & n'en a pas les défauts : elle n'a d'autre ambition que d'être utile & de plaire. Elle chante les Dieux & les Héros : elle célèbre la vertu : elle forme les mœurs : elle règle l'imagination : elle échauffe le cœur : elle éclaire le génie.

Par quelle heureuse magie l'histoire fait-elle rétrograder le Temps , tire-t-elle les grands hommes du tombeau , & assure-t-elle l'immortalité à des êtres mortels ?

L'innocence opprimée tend ses mains vers le ciel : la fraude triomphe. Descends de l'empirée , divine Eloquence , anime encore les *Cicéron* , embrase les

Démofthenes, foudroye le mensonge & fais régner la vérité.

Dans un bois solitaire, couché sur les fleurs, le Sage jouit de lui-même. Assis sur le trône, le grand *Antonin* écrit pour les hommes & les gouverne. Dans les fers d'*Epaphrodite*, *Epicète* est libre, & ne reconnoît que l'empire de la vertu.

Et toi, divin *Homère*, tes vers ont percé la nuit des temps : j'entends encore tes sublimes concerts ; je partage tes transports ; je m'égare avec *Ulysse* ; je m'enflamme de colère avec le fils de *Pélée*.

C'est ainsi que les générations des Littérateurs ne passent jamais. Que les *Pindare*, les *Horace*, les *Boileau*, vivent encore parmi nous & nous éclairent. Les hommes communs sont la proie de la mort & de l'oubli : les savans existent toujours.

Qui, Messieurs, le trône du génie n'éprouve pas les révolutions de celui de la victoire. Je ne parle ici que du génie conduit par la raison, épuré par le goût, cultivé par une société littéraire. Voyez la couronne de *Clémence Isaure* briller parmi les sçavans *Tectosages* ; trois cens hyvers n'en ont pu ternir l'éclat. Flamme du génie, don le plus précieux que l'homme ait reçu en partage ! que jamais le crime & l'irreligion n'obscurcissent ton éclat : semblable

E v

32 MERCURE DE FRANCE.

au feu matériel , remonte vers ta source ,
allume l'encens que nous brûlons sur les
autels de l'Être suprême , respecte le voile
dont la foi investit ta clarté , éclaire
l'homme qui cherche l'authenticité de la
révélation & les sentiers pénibles de la
verru.

Voilà , Messieurs , les fondemens solides
sur lesquels vous devez élever l'édifice que
vous consacrez aux muses : monument
glorieux , il deviendra une des époques
des plus illustres pour cette ville *. Les
talens couronnés par vos mains renaîtront
comme les fleurs du printems. Le desir,
l'ambition d'être assis parmi vous enfan-
teront les merveilles. Permettez-m'en l'au-
gure ; en m'associant à vos travaux , vous
m'en avez fait prévoir le succès.

Le génie isolé languissoit par le défaut
d'émulation : une féconde rivalité lui
rend la vie & la force ; tous les arts
sont votre domaine. Le luth d'*Euterpe* ,
le compas d'*Uranie* , les crayons de *Clio* ,
le brodequin de *Thalie* , le cothurne
de *Melpomène* sont devant vous. La car-
rière des talens vous est ouverte : courez ,
combattez l'ignorance , défendez le goût ,
relevez les autels des muses , triomphiez

* *Saint Hyppolite.*

de l'Envie, & couronnez-vous des lauriers du Parnasse.

Le travail peut seul faire éclore les fruits que l'oïiveté dessèche. Vos engagements vous imposent de nouveaux devoirs. Donnez-nous chaque jour des ouvrages dignes de vous ; illustrez votre patrie, éclairez vos contemporains, charmez nos neveux, faites revivre les siècles des *Virgile*, lorsqu'un Roi adoré fait revivre celui des *Auguste* ; soyez dignes de chanter sa gloire & de peindre votre bonheur.

*LETTRE à M. DE LA DIXMERIE, sur
le recueil de ses CONTES Moraux &
Philosophiques.*

PERMETTEZ-MOI, Monsieur, de vous communiquer les réflexions que j'ai faites en lisant le recueil de vos Contes, & de vous féliciter du succès qu'ils ont obtenu. Il est d'autant plus glorieux pour vous, que *M. Marmontel*, lorsque vous êtes entré dans cette carrière, y avoit déjà moissonné des lauriers qu'il sembloit ne devoir partager avec personne. Il est en même temps bien flatteur pour moi d'avoir prévenu le jugement du Public à votre égard. De tous

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

ceux, qu'en qualité de journaliste, j'ai eu la témérité de prononcer, celui que j'ai porté sur l'Auteur du *Livre d'Aïrain*, est le plus équitable & le mieux confirmé. J'ai fait aussi des contes : mais quels contes en comparaison des vôtres ! Malgré l'indulgence que j'ai éprouvée au tribunal redoutable auquel nous ressortissons tous, je ne suis pas assez vain pour me mettre au nombre de vos rivaux. Regardez-moi, je vous prie, comme un amateur qui hasarde des conseils, & non pas comme un Auteur qui donne des leçons.

Dans ce siècle philosophe, on ne doit lire que pour penser. Si nos yeux sont desfilés, si la lumière qui les frappe commence à réfléchir ses rayons, jusques sur le peuple, nous en sommes redevables à des Ecrivains célèbres, qui, ayant osé mettre des choses là où l'on étoit accoutumé à ne chercher que des mots, sont parvenus à reconcilier les brochures avec le bon sens. Je connois des ouvrages très-légers, très-frivoles en apparence, & qui le sont cependant beaucoup moins que de graves dissertations. La plupart de nos anciens romans sont composés d'une intrigue embrouillée, sans art, de je ne sai combien de propos froidement amoureux, de descriptions à perte de vue, de comparaisons entassées

les unes sur les autres : on est certain d'y rencontrer une Princesse dont les regards éclatans font pâlir l'astre du jour. Son teint est un assemblage de lis & de roses, ses lèvres le disputent au corail, sa bouche est ornée de dents d'ivoire, sa gorge a la blancheur de l'albâtre, & ses cheveux sont couleur d'ébène. Ces belles choses ont perdu une partie de leur prix. Dans le plus petit roman, dans un conte, nous nous attendons à trouver des caractères dessinés & soutenus, une contexture bien imaginée, un ensemble réfléchi, un dialogue vif & ferré, un style saillant, des pensées neuves, produites naturellement par des situations intéressantes & adroitement amenées. Un conte, en un mot, est une espèce de drame qui a une exposition, une coupe, un dénouement qui lui sont propres. C'est aussi un tableau où l'on exige de l'intelligence & de l'élégance dans le dessein, de la vérité & de la chaleur dans les tons, de la fraîcheur & de l'expression dans le coloris. Je n'examinerai pas en quoi un bon conte diffère d'une comédie, ni lequel des deux mérite la préférence. Il y a sans doute plus de difficultés à faire parler, à faire agir des personnages sur le théâtre que sur le papier ; mais le conte a un avantage incontestable.

ble : il n'est pas assujetti à ces règles sévères qu'on n'observe ni ne viole jamais impunément. Le champ qu'il s'est ouvert est infiniment plus vaste ; ses ressources plus multipliées & plus sûres ne s'éloignent pas de la vraisemblance ; il ne charge point ses portraits. Le génie du romancier se promène & s'arrête à son gré : tantôt enjoué & badin , tantôt pathétique & touchant , tantôt sombre & terrible , toujours créateur , il entretient les ressorts de notre âme dans une activité nécessaire.

Je me repens presque , Monsieur , de ce que je viens d'avancer : quelque bien servi que vous soyez par votre imagination , je ne pense pas que vous deviez n'avoir recours qu'à elle pour le choix de vos sujets. En effet , si le romancier vouloit créer sans cesse , combien d'aventures singulières & piquantes laisseroit-il échapper ? Ne doit-il pas recueillir soigneusement les faits que lui fournit la société ? Ne sont-ce pas les principaux matériaux qu'il faut mettre en œuvre pour élever des édifices dont l'utilité ne le cède pas à l'agrément ? Les originaux de *Molière* ne sont exactement que des copies. Et quel excellent maître que *Molière* !

Ne perdons pas de vue sur-tout que la perfection de la morale est le point fixe

où doivent aboutir tous nos efforts. Déclarons la guerre aux ridicules , aux travers , aux vices , à la mode ; ramenons les hommes à la simplicité , à la raison , à la vertu par un chemin solide & riant. Que l'instruction marche à côté du plaisir. Si nous nous asséyons sur le tribunal de la satire , que les égards & l'urbanité y montent avec nous. Si dans des bosquets solitaires , asyles sacrés du silence & du mystère , nous introduisons la volupté ; que la décence y suive ses pas , & que le libertinage ne trouble jamais par son souffle empesté l'air pur & délicieux qu'on y respire. Malgré tout le bien que vous pourrez faire , ne doutez pas qu'il ne se trouve encore des gens qui vous taxent de frivolité : mais laissez-les s'endormir paisiblement sur des manuscrits poudreux , en attendant qu'ils endorment le Public & qu'ils ruinent leurs Libraires. Sans renoncer aux succès qui vous sont dus dans d'autres genres , travaillez, Monsieur , à affermir votre réputation par des contes ingénieux. Qu'ils s'agitent autour de vous , ces pigmées jaloux , ces insectes bourdonnans , qui tâchent d'arrêter au milieu de sa course quiconque leur fait ombrage. Ils se disperseront d'eux-mêmes.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*DE C***. A Lyon.*

*RÉPONSE de M. DE BEAUMONT à la
Lettre imprimée de M. R*** sur la
Jurisprudence des rentes.*

Vous dites, Monsieur, qu'en parcourant mon livre de la Jurisprudence des rentes, vous avez trouvé que j'ai omis plusieurs choses relatives aux rentes. Il ne falloit pas le parcourir, il falloit le lire attentivement, peut-être auriez-vous trouvé une partie des choses que vous prétendez que j'ai omises. Au surplus, quel Auteur peut se flatter d'avoir tout dit dans une première édition de son ouvrage ? Mais vous-même, Monsieur, n'avez-vous rien omis dans votre supplément, & tout ce que vous y avez dit est-il relatif aux rentes ? J'ai lu attentivement votre article du douaire, (article essentiel, dites-vous, qui n'est pas dans mon livre) espérant d'y trouver quelque chose de nouveau, & surtout, quelque chose d'utile aux rentes. Quelle a été ma surprise d'y trouver l'origine du douaire ; les peuples chez qui il a commencé, &c. Que ce soit *Philippe Auguste* qui l'ait rendu légal & coutumier, dites-moi, s'il vous plaît, qu'est-ce que

cela fait aux rentes ? Croyez-moi, Monsieur, vous & moi ne disons rien d'après de plus habiles gens que nous, qui ont traité ces matières, & que l'on consultera toujours par préférence.

Vous ajoutez que j'ai erré dans quelques articles. Cela se peut, je ne suis pas infallible. Je pourrois cependant vous combattre, & peut-être avec avantage s'il étoit question d'entrer en lice : mais je ne m'amuse point à disputer. Au surplus si j'ai erré, nous avons erré tous deux. Voici ce que vous dites au mot *remplacement*.

« Lorsque l'on a laissé passer plusieurs
» années après les délais prescrits sans se
» présenter pour recevoir, le remplacement
» de ces années ne s'accorde, & le paiement n'en est ordonné dans les états de
» distribution que dans le cours de plusieurs années ».

Cela est faux à l'égard des rentes qui se paient à l'Hôtel-de-Ville ; l'usage est que le remplacement de la totalité des années négligées se fait dans un seul état de distribution, & le paiement en est fait l'année suivante sur une seule & même quittance.

J'aurois, Monsieur, des choses bien plus essentielles à ajouter à mon premier

essai sur les rentes, s'il y avoit de l'agrément à devenir auteur. Si vous l'êtes, vous devez savoir combien il est dangereux d'entrer en lice, & qu'après une course longue & pénible, arrivé au bout de la carrière, si l'on y cueille quelques lauriers, il s'y rencontre aussi souvent bien des épines. Quoi qu'il en soit, *dulce est pro patria laborare.* Je suis, &c.

DE BEAUMONT.

MANUEL des Champs, ou Recueil choisi, instructif & amusant de tout ce qui est le plus nécessaire & le plus utile pour vivre avec aisance & agrément à la campagne. Volume in-12 de plus de six cens pages. A Paris, chez LOTTIN le jeune, rue St. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Nous avons annoncé d'abord cette nouveauté dès qu'elle parut. Nous avons promis dans le tems d'y revenir ; nous tenons notre parole aujourd'hui. Cet ouvrage doit sa naissance au zèle d'un Ecclésiastique, occupé pendant plusieurs années au service d'une Cure de campagne. La plupart des livres qu'on a composés sur

l'agriculture, lui ont paru trop savans ou trop étendus, pour être d'usage au commun des Agriculteurs. L'expérience l'a convaincu qu'il seroit plus utile à la plupart d'entr'eux de ne leur proposer que des pratiques simples, faciles, celles même qui s'éloignent le moins de leurs préjugés. Dans cette vue, & pour se rendre utile au plus grand nombre, l'Auteur s'est déterminé à consacrer le loisir que lui laissent des occupations plus importantes, à rassembler dans un seul volume ce qu'il y a de plus essentiel sur l'agriculture & l'économie, que l'on chercheroit avec peine, & que l'on ne trouveroit qu'épars dans beaucoup d'autres ouvrages extrêmement étendus. Il a donc cru rendre service à la nation de proposer aux habitans de la campagne un livre à leur portée, qui ne contienne, pour ainsi dire, que les résultats des expériences les mieux éprouvées sur toutes les parties de l'agriculture, que des pratiques simples, faciles, & qui s'éloignent le moins de leurs anciens usages. M. de Chanvallon a sçu ranger avec ordre tous les objets qu'ils s'est proposé de traiter sous différentes classes & parties qui forment la division naturelle de son ouvrage. La première renferme ce qui concerne le jardinage. Sous ce titre on comprend la cul-

52 MERCURE DE FRANCE.

ture des plantes potageres ; elles ont fixé les premières son attention , & il en a parlé dans un détail assez étendu. Il passe ensuite aux soins qu'exigent les arbres fruitiers , la taille , la greffe , la récolte des fruits , &c. La culture des fleurs & des arbrisseaux qui embellissent nos parterres dans les différentes saisons de l'année , remplit la suite de cette première partie , qu'on termine en disant quelque chose des jardins d'ornement.

Dans la seconde , après avoir parlé des procédés les plus généraux du labourage , & avoir donné d'abord un calendrier pour les divers travaux du Laboureur , l'Auteur dit quelque chose sur la culture des lins , chanvres , houblons ; du safran , du tabac & de la garance , ainsi que sur le gouvernement des prés.

Delà il passe à ce qui concerne la culture des vignes , & à cette occasion il parle de la manière d'en perfectionner le fruit & d'en retirer & conserver la liqueur. Les boissons spiritueuses , telles que la bière , le cidre , viennent naturellement à la suite du vin , qu'elles remplacent chez bien des peuples , mais dont elles ne dédommagent pas. Cette même partie renferme encore ce qu'il est intéressant de savoir sur la plantation , la culture &

l'exploitation des bois : elle est terminée par les observations les plus nécessaires sur la chasse & sur la pêche des étangs & des rivières. Ces derniers articles amènent avec raison divers détails sur les garennes, les clapiers, & sur différentes sortes de gibier poil ou plume, ainsi que sur les poissons d'eau douce. Les animaux domestiques, ceux principalement qui sont destinés à aider l'homme dans ses travaux, & à lui fournir le vêtement ou la nourriture, tels que les chevaux, le mulet, l'âne, les bêtes à corne & à laine, les chèvres, les pourceaux, font le premier objet de la troisième partie de l'ouvrage. On y trouve tout ce qu'il est important de savoir pour le gouvernement de ces animaux, ainsi que sur les maladies auxquelles ils sont le plus sujets, avec les remèdes les plus propres à leur guérison, & enfin sur les nourritures qui leur sont le plus convenables, sur la manière de les engraisser, &c. On y a joint des détails suffisants sur la laiterie, sur les volailles domestiques, telles que les poules, les dindes, les canards, les oyes & les pigeons. Enfin l'on a ajouté le plus succinctement possible ce qui est le plus nécessaire de savoir relativement aux oiseaux sauvages qu'on a pris à tâche d'appivoiser ; les uns, pour l'ap-

provisionnement de nos tables , comme les pintades , les cannes de Canarie , les perdrix ; les autres , pour jouir du plaisir de leur chant , tels que le rossignol & le serin. Enfin , pour ne rien omettre , on trouve un petit traité des mouches à miel & des vers à soie.

Le détail dans lequel nous venons d'entrer suffit pour faire connoître l'objet de cet ouvrage. La variété des matières qui y sont traitées ne permet pas d'en faire l'extrait. Un ouvrage aussi diversifié n'en est pas susceptible. Il n'est lui-même qu'un extrait de ce que nous avons de mieux sur tous ces objets. L'Auteur a la modestie de l'avouer dans sa préface , & d'indiquer les sources très-connues où il a puisé.

Il est vraiment utile d'avoir sçu recueillir en un seul volume portatif tout ce qui a été dit de mieux sur chacun des objets traités dans cet ouvrage. Par-là on donne aux gens de la campagne un ouvrage élémentaire , bien moins embarrassant que la *Maison rustique*. Ce dernier ouvrage est peut-être un des plus utiles & des plus intéressans pour l'humanité ; mais il a le défaut de n'être qu'une compilation mal digérée , où le bon & le mauvais , les expériences & les préjugés se trouvent en

parties égales ; de sorte qu'entre plusieurs procédés indiqués sur un même objet, on ne fait lequel choisir, parce que souvent ils sont contradictoires.

On auroit pu faire un plus grand usage de bien des traités très-estimés & fort étendus que nous avons sur l'agriculture & l'économie : on a mieux fait d'être court, de s'en tenir à l'essentiel, & sur-tout de se rendre utile à cette classe d'hommes à qui leur état ne permet pas de lire * beaucoup. Nous approuvons fort cette idée ; ainsi nous ne doutons pas qu'il ne devienne bientôt comme un livre classique entre les mains des gens de la campagne. Nous désirerions même, dès qu'il n'y en a pas de plus complet ni de plus directement affecté à la régie des biens de campagne, que Messieurs les Intendans des diverses Provinces du royaume obligeassent les maîtres d'école de chaque paroisse à s'en servir pour l'instruction de leurs enfans. En effet, les seconde & troisième parties, & une bonne moitié de la première, contiennent des préceptes excellens, qu'il seroit de la plus grande utilité d'inculquer de bonne heure dans l'esprit des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, particu-

* *Journal Economique*, Décembre 1763, & auquel nous souscrivons volontiers,

lièrement destinés par leur naissance aux divers travaux relatifs à la culture des terres. C'est le vœu que fait un citoyen zélé & utile à sa patrie.

Le *Manuel des Champs* nous paroît donc un ouvrage fort utile, très-instructif, & en même temps amusant. On y rencontre des procédés, des découvertes & des curiosités que l'on ne trouve pas dans les livres les plus connus sur cette matière, & que les amateurs de l'agriculture y verront avec plaisir. Nous allons en donner quelques exemples.

On sait que la truffe rouge est un fruit de terre qui vient sans culture, & qu'on rencontre presque au hazard dans une terre franche, rougeâtre & sablonneuse qui a resté long-temps en friche. Selon le *Manuel des Champs*, il seroit possible de cultiver ce fruit & de s'en procurer à discrétion. Voici de quelle manière :

Dans un terrain semblable à celui où l'on rencontre des truffes, & ombragé par des arbres, on en laboute un espace suffisant au dessein qu'on se propose : on enlève la terre d'environ huit pouces d'épaisseur, & on passe cette terre au tamis, pour la rendre la plus fine qu'il est possible ; ensuite on répand deux ou trois pouces d'épaisseur de cette bonne terre au fond

fond de la tranchée, & on place dessus, environ à la distance de dix-huit pouces les unes des autres, des truffes passées, c'est-à-dire, qui commencent à se corrompre; c'est là le temps que les graines sont préparées par la végétation. Le plutôt qu'on peut on prépare un limon léger, composé de terre criblée & d'eau mêlées ensemble : on le répand sur les truffes, de façon que le terrain soit tout-à-fait rempli & de niveau. Par ce moyen la terre se trouvera en peu d'heures aussi ferme autour des truffes, que si elle n'eût pas été fouillée ni retournée, & on peut compter d'avoir une bonne récolte de truffes dans la saison. Le temps de faire cette plantation est dans les mois d'Octobre, Novembre & Décembre. On profite d'un jour serein.

Les cochons sont très-avides de la truffe, & il n'y a pas de meilleur moyen pour les découvrir que de conduire dans les endroits où on soupçonne qu'elles se rencontrent, un cochon qu'on tient en laisse. Dès qu'il les sent, il fouille avec ardeur, & on prend les truffes à mesure qu'il les tire de terre. On peut dresser des chiens à cette espèce de chasse. Les chiens couchans & les épagneuls y réussissent le mieux, lorsqu'on les dresse de bonne

E

98 MERCURE DE FRANCE.

heure. On mene celui qu'on veut instruire tous les matins à jeun dans une terre à truffe, & on lui donne à manger quelques truffes dont on a ôté la peau, & qu'on fait semblant de tirer de terre. L'animal y aura bientôt pris goût, & il ne manquera pas de fouiller tous les endroits où il en sentira.

Les morilles ne se trouvent que dans les bois, les bosquets & les haies. Voici un moyen d'en faire croître à volonté dans un terrain qu'on aura à sa disposition.

La morille a autour de ses racines ou pieds, des filets blancs, comme les champignons. Ces filets jettent des branches dans la terre, qui est fort serrée tout autour. On enleve en masse cette terre où elles se trouvent, & on la replace dans un canton de bois ou bosquet semblable à celui d'où on l'a enlevée. Il faut l'enterrer aussi ayant qu'elle l'étoit auparavant, en comprimant bien la terre tout autour, & donnant à ce terrain nouvellement planté autant d'eau qu'il en voudroit prendre, même jusqu'au point de le réduire en limon, s'il étoit possible. Avec ces précautions on peut espérer de recueillir beaucoup de morilles au printemps de l'année suivante.

On peut à peu de frais se procurer de très-bonnes fraises dès le mois d'Avril , & même dès celui de Mars. Il ne faut que planter quelques fortes racines dans des pots , qu'on met au mois de Janvier sur une couche douce , en leur donnant autant d'air qu'il leur en faut , jusqu'à ce qu'elles fleurissent , & les arrosant médiocrement pour-lors avec de l'eau un peu tiède. Si au contraire on veut retarder la jouissance de ce fruit délicieux jusqu'en automne , on coupe les feuilles & les tiges immédiatement avant que les fleurs commencent à s'épanouir ; les fraisiers en pousseront de nouvelles , & donneront du fruit mûr en Septembre. Cette méthode , nous dit-on , est éprouvée.

On trouve dans le *Manuel des Champs* bien des observations de ce genre sur les plantes potagères , sur les couches , sur les fleurs , &c. Ces objets nous paroissent avoir été traités avec soin. Mais notre extrait deviendrait trop long si nous y insérions tout ce qui nous a paru intéressant. Nous renvoyons à l'ouvrage même , qui nous semble un meuble nécessaire à tous ceux qui ont un bien de campagne à gouverner , ou quelque goût pour l'Agriculture. C'est un livre à lire plutôt qu'à extraire.

*CONTES Philosophiques & Moraux, par
M. DE LA DIXMERIE; 2 vol. in-12.
A Londres, & se trouvent à Paris,
chez DUCHESNE, rue St. Jacques,
au Temple du Goût; 1765; 2 vol. in-12.*

Nous nous proposons d'entrer dans plusieurs détails à l'occasion de cet ouvrage; mais le prompt débit qui s'en est fait nous les épargne. Ce recueil est entre les mains de la plupart de nos Lecteurs. Ce que nous en dirons n'est donc qu'en faveur du petit nombre, & parce que ces contes sont de nature à être cités plus d'une fois. On a extrêmement goûté le ton philosophique & saillant qui regne dans l'Épître dédicatoire adressée à Madame la Marquise de Polignac. Elle est en vers, genre dans lequel M. de la Dixmerie s'est plus d'une fois distingué. Cet Epître débute ainsi :

Dans plus d'un tableau fantastique
Un sage d'autrefois peignit la vérité.
Je ne suis point un sage, & j'eusse envain tenté
Sa mission philosophique.
J'aspiré à moins, car j'ai moins mérité.
E iij

J'eus moins encor l'ambition cynique
De flétrir , pour son bien , la triste humanité.

J'admire , sans l'aimer , une vertu stoïque :

J'admire & j'aime une tendre équité ,
Qui , des humains appréciant l'espèce ,
Ne les fuit point ; distingue , avec justesse ,
Des grands forfaits les comiques travers ,
Et l'homme vain d'avec l'homme pervers.

J'ai vu mon siècle , & j'ai dit à sa gloire :

Non , les écarts de mes contemporains ,
Leurs futiles débats , leurs frivoles desseins ,
N'iront jamais grossir la liste noire
Des attentats dont les premiers humains
Ont parsemé leur ténébreuse histoire.

Le François rit , il faut rire avec lui.

Son enjouement , que rien ne peut distraire ,
Par-tout le fuit , par-tout l'instruit à plaisir.

Dans les hasards il ne craint que l'ennui :

Dans ses travaux sa gaieté brille encore.

En badinant il mesure les cieux ,

Et porte enfin du couchant à l'aurore

Le même esprit qui l'anime à nos yeux.

Pourquoi tonner quand l'éclair peut suffire ?

Et pourquoi , d'un bras destructeur ,

Déraciner l'arbre prêt à produire ?

Ah ! plutôt renonçons au triste emploi d'instruire ,
S'il faut prendre toujours l'âpre ton d'un censeur.

102 MERCURE DE FRANCE.

Dans ces jardins , où *Flore* aime à paroître ,
Que *Vertumne* planta , que *Pomone* enrichit ,

 Ce que le zéphire a fait naître
 Par l'aquilon seroit détruit.

Telle est du cœur humain la naïve peinture :
Sachons lui plaire , il nous croira ;
Mais d'une morale trop dure
Le triste poids l'accablera :

L'hémisphère obscurci met en deuil la nature ;

 O vous qui de tous vos instans
 Savez faire un emploi si sage :
 Vous qui des arts & des talens
 Connoissez le prix & l'usage :

Vous enfin , ... mais déjà vos regards éloquens
M'interdisent le droit d'en dire davantage.

Qu'ils accueillent , du moins , ce fruit de mon
 hommage ,

 Ce tissu varié de portraits , d'incidens ,
 De fictions , de sentimens ;

Recueil informe , & bisarre assemblage ,

 Où figurent en même temps ,

 Et la foiblesse & le courage ,

Les vices , les vertus , les travers séduisans :

 Contrastes , hélas ! si frappans ,

Et de l'humanité trop ressemblante image.

 Si quelquefois vous y jetez les yeux ,

 Si quelque jour j'obtiens votre suffrage ,

 L'Auteur le plus avantageux

 N'aura jamais tant chéri son ouvrage.

De telles Epîtres se font nécessairement lire. On en doit dire autant de la Préface qui la suit. L'Auteur a sçu la rendre intéressante. Il y discute certains points relatifs au genre qu'il a embrassé, & particulièrement ce qui regarde le genre du conte épisodique. « Ce genre, dit avec raison » l'Auteur, est moins commun parmi » nous que celui des contes purement » d'intrigue. Je le crois en même temps » plus difficile. Chaque épisode, ou chaque » chapitre forme une intrigue particulière » qui se lie au dessein général du conte, » & doit se rapporter à l'axiôme qui le » termine. C'est ce que je crois avoir observé dans *la Corne d'Amalthée*, *l'Anneau de Gygès*, *l'Oracle Journalier*, &c. » Ce genre proscriit les longs détails, il ne peut même guères intéresser que l'esprit, & dès-lors il en exige d'avantage; il veut un style plus saillant, plus épigrammatique; il requiert plus de précision, d'agrément & de philosophie qu'un sujet où le cœur entre de lui-même, où l'intérêt conduit à l'illusion, & tient souvent lieu de tout autre mérite ».

Monsieur de la *Dixmerie* a parfaitement rempli les conditions du conte épisodique. On se rappelle sans doute encore la sensa-

tion que firent dans nos Mercures *la Corne d'Amalthée* & *l'Anneau de Gygès*. L'Auteur y a depuis ajouté plusieurs chapitres, qui, à coup sûr, ne sont pas les moins saillans. Voici, au surplus, comment il termine sa Préface. « J'ai sçu borner d'a-
 » vance mes prétentions. En attacher de
 » trop grandes à des succès dans un genre
 » tel que celui du conte, ce seroit orgueil,
 » petitesse. N'accorder aucun mérite à
 » quiconque obtient ces mêmes succès,
 » ne seroit-ce pas aussi prévention, injus-
 » tice ? Le même Architecte qui bâtit Ver-
 » sailles ne crut pas se dégrader en conf-
 » truisant Marli, & même en luttant con-
 » tre le *Nautre*. C'étoit d'autres talens
 » qu'il lui falloit déployer ; mais n'eût-il
 » manifesté que ceux-là, son nom vivroit
 » encore. Les âmes superbes iront à Ver-
 » sailles s'entretenir dans toute la hauteur
 » de leurs idées, admirer les prodiges de
 » l'art & la magnificence qui accompagne
 » ces prodiges. Les âmes sensibles vont
 » dans les bosquets de Marli rêver ou
 » converser délicieusement, jouir en repos
 » des beautés de l'art, mieux rapprochées
 » de celles de la nature. Dans le premier
 » palais tout est grand, mais on risque
 » de se trouver soi même petit. Dans le
 » second tout est plus à notre portée ;

» notre existence nous est plus sensible.
 » on se perd dans l'un, on se retrouve dans
 » l'autre ».

Après *la Corne d'Amalthée & l'Anneau de Gyges*, qui ouvrent le premier volume, on trouve successivement *Lindor & Délie*, conte dans le genre d'*Hamilton*; les *Qui-proquo*, ou *Tous furent contens*, nouvelle françoise; *Abbas & Sohry*, conte persan; les *Solitaires des Pyrénées*, nouvelle françoise & espagnole. On doit se rappeler d'avoir vu tous ces morceaux dans nos *Mercures*, & que tous sont dans un genre différent; mais on n'y a vu paroître ni l'*Oracle Journalier*, ni le *Huron Réformateur*, qui s'offrent au commencement du second volume. L'*Oracle Journalier* est encore dans le genre épisodique. En voici le début : « *Nadir* vivoit heureux : sa mai-
 » tresse étoit belle & n'aimoit que lui ; sa
 » fortune étoit médiocre, mais suffisante ;
 » sa vie obscure, mais tranquille. *Nadir*
 » étoit philosophe autant qu'il faut l'être
 » pour sentir le prix des beautés de la
 » nature, pour en jouir. L'ombre des
 » forêts, le chant des oiseaux, le mur-
 » mure des fontaines lui sembloient pré-
 » férables aux plaisirs bruyans du grand
 » monde ; plaisir qu'il avoit connu, &
 » dont il s'étoit lassé. Chaque jour il re-

E v

» voyoit *Zulma*, (c'étoit le nom de sa
 » maîtresse) & chaque jour il la desiroit
 » avant, que de la revoir. Tous deux se
 » cherchoient avec empressement, tous deux
 » se quittoient avec regret. Chère *Zulma*,
 » disoit *Nadir*, vous seule remplissez toute
 » mon âme : nuls chagrins pour moi où
 » vous êtes, nuls plaisirs où vous n'êtes
 » pas, nuls desirs que vous ne fassiez naître.
 » Dieux qui m'avez refusé les grands,
 » conservez-moi *Zulma*, & tous
 » mes vœux sont remplis ! Dieux, disoit-
 » elle à son tour, conservez-moi *Nadir*,
 » qu'il m'aime, & que le reste du monde
 » m'ignore ou m'oublie !

» *Zulma* étoit sincère, & *Nadir* croyoit
 » l'être ; mais tout à coup il se dégoûta
 » de ce qui auparavant faisoit ses délices.
 » La solitude lui parut triste, le chant des
 » oiseaux ennuyeux, l'ombre des forêts
 » lugubre, & , qui pis est, les caresses de
 » *Zulma* insipides ».

Un vieillard lui apparoît en songe.
 « Tu vois, lui dit-il, en moi un être aussi
 » ancien que le monde. Je préside à une
 » partie des choses qui s'y passent, & une
 » infinité d'hommes dans tous les siècles
 » m'ont encensé comme leur dieu tuté-
 » laire. On me nomme le *Hazard*. J'ai
 » fait des Rois, des conquérans, des sages :

„ j'ai détruit & fondé plus d'un empire ;
 „ découvert plus d'un art utile & plus
 „ d'une contrée inconnue. Enfin, je dé-
 „ concerte souvent les vûes les plus sages
 „ & protège les desseins les plus extrava-
 „ gans. J'en use ainsi pour humilier l'or-
 „ gueil de votre espèce ; mais, je l'avoue,
 „ jusqu'à présent j'y ai mal réussi. Pour
 „ toi, ajouta le Vicillard, toi qui ne vou-
 „ lus jamais rien hasarder, tu vois quel a
 „ été le fruit de tant de circonspection.
 „ Crois-moi, renonce à tes vœux symé-
 „ triques, reçois ce livre d'airain, qu'il
 „ devienne la règle de tes desseins, de ta
 „ conduite. Ses réponses pourront te pa-
 „ roître obscures ou bisarres : ose les inter-
 „ prêter, & garde-toi de le faire d'une
 „ manière trop conséquente. . . . »

C'est à quoi *Nadir* est fidèle durant
 tout le cours de cet ouvrage. Il consulte
 souvent son oracle, en reçoit des réponses
 ambiguës, les interprète de la manière la
 plus bisarre, agit en conséquence & finit
 par être porté sur le trône. « Il est donc
 „ vrai, dit-il enfin, que des sottises mul-
 „ tipliées menent souvent au même but
 „ que la conduite la plus sage » ?

A l'égard du *Huron Réformateur*, cri-
 tique en action des sentimens d'un homme
 célèbre, l'Auteur nous apprend que ce

E vj.

108 MERCURE DE FRANCE.

morceau fut imprimé durant son absence & contre sa volonté. Ainsi nous croyons entrer dans ses vues en supprimant ici toute citation.

Les autres morceaux qui forment ce second volume sont l'*Etonnement Réciproque*, nouvelle orientale. *Cléomir & Dalia*, conte gaulois. *Azakia*, anecdote turque. *Giaffar & Abassah*, trait d'histoire arabe. *Qu'en doit il Arriver ?* anecdote orientale. *Les Péris & les Nériss*, ou l'*Amant comme on le mène*, conte, où les différentes manières d'aimer chez toutes les nations de la terre se trouvent rapprochées & mises en opposition : enfin, *les Deux Prix*, conte dans le genre & le style des romans grecs. On doit se rappeler d'avoir lu ces sept derniers morceaux dans nos *Mercur*es, & qu'ils ne se ressembtent entre eux ni pour le ton, ni pour le genre.

Nous ne craignons pas de le dire, jamais recueil de cette nature, & sur-tout formé des ouvrages d'un seul Ecrivain, n'offrit une plus étonnante variété. On diroit que l'Auteur s'est transporté dans tous les temps qu'il choisit pour époque, & sur-tout les lieux où il fait agir ses personnages. Il est vrai que dans ses contes épisodiques il généralise plus ses idées, ou pour mieux dire, il ne peint que des François sous des

noms étrangers : mais c'est là précisément ce qu'il a dû faire. Un conte épisodique, en cherchant à prouver un axiôme, n'a guères pour objet que de faire passer en revue des vices & des ridicules. Or, les ridicules & les vices des peuples trop anciens ou trop éloignés de nous ne peuvent nous intéresser : au contraire, une aventure prise dans leurs mœurs & dans leur caractère peut nous affecter vivement ; & c'est ce qu'on éprouve en lisant les morceaux d'intrigue renfermés dans ce recueil. Au surplus, M. de la Dixmerie n'étant venu qu'après M. Marmontel, on doit lui savoir gré de ne s'être point voué à l'imitation, & d'avoir sçu se frayer une autre route. Ses contes sont vraiment philosophiques par le ton qui y regne ; mais cette philosophie est presque toujours gaie, toujours prête à sourire. L'Auteur n'obéit point à son sujet, il le maîtrise, & ramène tout à une certaine tournure qui lui est propre. C'est en cela, sur-tout, qu'il a un caractère à lui. En un mot, son style est vif, clair, précis, exempt de tout embarras, fertile en épigrammes, & toujours nuancé, relativement aux objets qu'il veut peindre, ou aux sentimens qu'il veut faire naître.

DICTIONNAIRE ecclésiastique & canonique portatif, ou Abrégé méthodique de toutes les connoissances nécessaires aux Ministres de l'Eglise, & utiles aux Fidèles qui veulent s'instruire de toutes les parties de la Religion ; par une Société de Religieux & de Jurisconsultes ; deux volumes in-8° petit romain : le premier volume de 650 pages & le second de 686. Les deux volumes reliés en papier fin, 9 liv. En papier commun, 8 liv. A Paris, chez Dehansy, Pont au Change, à S. Nicolas ; Musier fils, quai des Augustins ; Durand neveu, rue S. Jacques ; Panckoucke, rue & près la Comédie Française. M. DCC. LXV ; avec approbation & privilege du Roi.

CE Dictionnaire a été formé des connoissances puisées dans un grand nombre de traités sur les matières ecclésiastiques. Les Auteurs ont eu pour objet de rassembler dans cet ouvrage les élémens des sciences nécessaires aux Ministres de l'Eglise, & utiles aux Chrétiens qui veulent s'instruire de toutes les parties de la Religion. On y expose avec précision les préceptes de l'Ecriture sainte, les articles de foi, les décisions de l'Eglise, les règles

de discipline , les décrets des Conciles , les principales dispositions du Droit nouveau , les règles de la Chancellerie Romaine , & la formule des abréviations qui font de style ; les usages & les libertés de l'Eglise Gallicane , les ordonnances & les loix des Souverains , relatives aux matières ecclésiastiques ; la pratique des Officialités ; les arrêts de règlement rendus par les Parlemens & le Grand'Conseil ; les rits de la lithurgie sacrée dans la célébration des saints mystères & dans l'administration des Sacremens ; l'histoire des hommes illustres ; celle des hérésies , des schismes & des ordres religieux , tant militaires que monastiques.

Cette curieuse collection présente encore tout ce qui concerne la juridiction ecclésiastique , les collateurs & patrons , les grades & gradués , les expectatives ; les Universités , les Facultés de théologie ; les fabriques , ou l'administration du temporel des Eglises ; l'honoraire des Ecclésiastiques ; les droits honorifiques de l'Eglise ; les droits du Roi à titre de patronage , de régale , de garde royale , de litige , de joyeux avènement , de joyeuse entrée , &c.

Les villes de France où il y a un Siège épiscopal ont leur article particulier. On

112. MERCURE DE FRANCE.

y fait mention du temps auquel le Siège a été érigé, & de ses Suffragans, si c'est un Archevêché ; de son revenu ; de sa taxe en Cour de Rome ; des Dignitaires & Chanoines qui composent le Chapitre de la Cathédrale, & de la collation des Dignités & Canoncats.

Il suffit d'exposer une partie des choses que renferme ce Dictionnaire, pour en faire connoître l'importance & l'utilité : on doit le regarder comme le manuel le plus complet qui existe en ce genre, & comme devant passer entre les mains des Ecclésiastiques, des Séculiers, des Jurisconsultes & de toutes les personnes qui par goût, par devoir ou par état, veulent avoir les résultats de ce qu'il faut savoir pour l'exercice du saint ministère, pour la pratique de la Religion, & pour la connoissance des points de discipline & de juridiction ecclésiastique.

ANNONCES DE LIVRES.

MÉMOIRES de l'Académie Royale des Sciences & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, proposés à un rabais de près de moitié. A Paris, chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Française.

Depuis la fondation de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, (établissement où se conservent & se transmettent le goût de la belle littérature, le vrai génie de la critique, l'inépuisable esprit de recherches, &c.) il s'est amassé une longue suite de Mémoires, qui forment aujourd'hui une collection de trente volumes in-4°. Ce dépôt littéraire, l'ouvrage d'une succession non interrompue de Sçavans, & d'un siècle entier de travaux, est le plus riche monument qui existe en aucune langue, soit pour la connoissance de l'antiquité, des médailles, de l'histoire ancienne & moderne, sacrée & profane, étrangère & nationale, de la chronologie, la géographie, la philologie, &c. soit pour l'histoire littéraire, la bibliographie; soit pour la critique des textes des Auteurs Grecs & Latins, & pour les notices de nos anciens Romans ou de nos vieux Poëtes; soit enfin pour les observations & pour toutes les singularités qui concernent la poésie, l'art dramatique, les théâtres d'Athènes & de Rome, la musique & la danse, la peinture, la sculpture, la gravure en pierres fines, & d'autres arts grecs ou romains. Une suite complète d'un tel ouvrage dans le cabinet d'un homme de lettres, d'un

amateur ou d'un curieux qui ne voudroit qu'être un peu instruit sur mille objets dont on s'entretient dans le monde , peut presque tenir lieu d'une bibliothèque entière. On peut dire au moins que , pour un homme qui liroit méthodiquement ce vaste recueil , en suivant le fil des matières dispersées dans chaque volume , il n'y auroit plus rien d'étranger dans la république des lettres ; qu'il en connoîtroit tous les départemens ; qu'il entendroit toutes les langues des différentes facultés que l'on y parle si bien , & qu'il seroit initié dans toutes les parties de la Littérature. En effet , quand on parcourt ces Mémoires , on se trouve en commerce avec toute l'antiquité grecque , romaine & françoise : on assiste à tous les temps ; on devient contemporain de tous les âges. D'habiles gens ont interrogé les divers génies de chaque siècle , & nous les rendent présens. Et quoi de plus propre à former le goût que ces dissertations sçavantes , où sous la plume des *Boivin* , des *Fraguier* , des *Masfieu* , des *Gédoin* & de leurs semblables , revit tout le feu du génie d'Athènes & de Rome , dont ils ont recueilli les étincelles. Tout ce qu'on pourroit ajouter pour faire encore mieux sentir le mérite , l'utilité , les avantages & les richesses de cet intéressant

recueil, ne feroit qu'augmenter les regrets de ceux qui ne sauroient l'acquérir. Les gens de lettres, à qui principalement il peut être d'un si grand usage, ne sont pas toujours en état de se procurer une collection qui s'est vendue jusqu'à présent 360 liv. & qui n'a jamais souffert de diminution. C'est donc pour en faciliter l'acquisition que *Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française, maintenant possesseur du fond des Académies, propose de donner le corps complet de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, au prix de 210 livres, ce qui fait une diminution de près de moitié ; & d'en vendre les volumes séparés 7 liv. au lieu de 12 qu'ils se sont toujours vendus jusqu'à présent. Il propose en même temps de donner au même prix de 7 liv. chaque tome, tant en corps complet que séparé, de la suite des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences depuis 1711 jusqu'à l'année 1761 inclusivement *, & tous les volumes séparés qui en font partie, comme l'Aurore-Boréale de *M. Mairan*, in-4°. les Elémens d'Astronomie de *Cassini*, trois vol. in-4°. le Journal du Voyage

* Il n'y a qu'un très-petit nombre de corps complets, tant de l'une que de l'autre Académie.

116 MERCURE DE FRANCE.

de M. de la Condamine, in-4°. la mesure du Méridien par le même, in-4°. les Voyages de Chabert, in-4°. les Pyramides de Quito, in-4°. ainsi que les quatre volumes in-4°. de Mathématique, de Physique & d'Histoire naturelle des Savans étrangers, qu'il établira à 28 liv. au lieu de 48. Il offre pareillement de donner l'excellente Histoire des Eglises de l'Orient, ou l'Oriens Christianus du P. le Quien, en 3 vol. in-folio, à 10 liv. au lieu de 20 le volume. Et le Galliana Christiana, en onze vol. in-fol. au prix de 110 liv. au lieu de 200, & à proportion pour les volumes séparés. On ne jouira de cette réduction considérable sur tous ces objets que jusqu'à la fin de Juillet prochain. Ce terme expiré, ces différens ouvrages reviendront au prix ordinaire, sans espérance d'aucune remise. Le même Libraire, pour procurer la faculté de l'acquisition des corps complets aux Gens de Lettres, les leur donnera par dix volumes à la fois, & s'obligera de leur fournir le tout complet dans tout le courant des six mois. L'année 1759 & 1760, de l'Académie des Sciences, paroîtra incessamment. L'année 1763, de la connoissance des temps, est en vente.

TRAITE des Maladies Vénériennes, par

M. Fabre, Maître en Chirurgie, Prevôt de sa Compagnie, Conseiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie ; nouvelle édition , corrigée & considérablement augmentée par l'Auteur ; à Paris, chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Française, rue basse des Ursins ; avec approbation & privilège du Roi ; 1765 ; deux vol. in-12.

L'ouvrage que *M. Fabre* donne au Public est le fruit de l'expérience qu'il a acquise chez le célèbre *M. Petit*, si fameux pour la guérison de ces sortes de maladies. Huit années consécutives d'étude & d'application sous ce grand maître l'ont mis à portée de saisir ses vues dans la théorie & dans la pratique. Il a publié il y a six ans sur cette matière un Essai sur les maladies dont il est question. Il fut favorablement accueilli par les maîtres de l'art ; ce qui l'engagea dès l'année suivante à travailler d'après cette ébauche. Il donna plus d'étendue aux principes qu'il n'avoit, pour ainsi dire, qu'indiqués dans son Essai, & il se mit en état de faire chez lui, à des élèves, un cours particulier des maladies vénériennes, qu'il a continué pendant plusieurs années. C'est ce cours qu'il a fait imprimer en deux volumes, divisés en plusieurs chapitres : mais les détails qu'ils

présentent ne sont pas du ressort de notre Journal ; nous dirons seulement que nous croyons avoir remarqué dans le livre de M. *Fabre* beaucoup d'ordre , de clarté & de méthode.

RECUEIL d'Oraisons funèbres, prononcées par Messire *Pierre-Robert le Prévôt*, Chanoine de l'Eglise de Chartres, & Prédicateur ordinaire du Roi ; avec le précis de la vie de l'Auteur, & des notices historiques à la tête de chaque Oraison funebre. A Paris, chez *Augustin-Martin Lottin*, l'aîné, Libraire & Imprimeur de M. le Duc de *Berry*, rue St. Jacques, près St. Yves, au Coq ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi : un vol. in-12.

L'Abbé *le Prévôt*, dont on donne au Public les Oraisons funèbres, est né à Rouen en 1675, & est mort à Paris en 1735. Son premier discours fut l'Oraison funebre du Cardinal *de Furstemberg*, qu'il prononça à Paris en 1704, à l'Abbaye de St. Germain. Les autres pièces contenues dans ce volume sont les Oraisons funèbres de M. *Godet des Marais*, Evêque de Chartres ; de M. le Duc de *Berry*, petit-fils de *Louis XIV* ; & celle de *Louis XIV* lui-même, sur lequel on donne aussi des notes historiques. L'éditeur rapporte un

discours où l'on fait ainsi le caractère du genre d'éloquence de M. le Prévôt ». Ingénieuse dans les pensées, naïve dans les peintures, heureuse dans les tours, féconde en expressions riches & fleuries; elle parloit de la divine sagesse avec magnificence, soit en exposant le sublime de ses mystères, soit en développant la perfection de ses loix, soit en louant ses grandeurs dans les Saints qu'elle a faits; & à toutes les grâces du discours il joignoit celles d'une action ce semble étudiée, & cependant naturelle ».

THÉÂTRE d'un inconnu. A Paris, chez *Duchefne*, rue St. Jacques, au Temple du Goût; avec approbation & permission; 1765; un vol. in-12.

Ce Théâtre d'un inconnu renferme des traductions libres d'un homme très-connu & très-célebre, de M. de *Goldoni*. Nous ignorons si le traducteur nous donnera ainsi tout le Théâtre de l'Auteur Italien; il s'est borné dans ce recueil à trois Comédies, qui sont : *la Suivante Généreuse*, en cinq actes, en vers; *la Domestique Généreuse*, qui est la même que la précédente, mais en trois actes, en prose; & les *Mécontens*, en prose également, & en trois actes. *La Suivante Généreuse* fut jouée

il y a quelques années à la Comédie Française.

ŒUVRES de Théâtre de M. de la Noue; à Paris, chez *Duchefne*, rue St. Jacques, au Temple du Goût; 1765; avec approbation & privilège du Roi: un vol. in-12; précédées de la vie de l'Auteur, & de son portrait gravé & très-ressemblant.

Les pièces qui composent ce théâtre sont *Mahomet II*, Tragédie; le *Retour de Mars*, Comédie en un acte, en vers; la *Coquette-Corrigée*, en cinq actes en vers; les *Deux Bals*, amusement comique, en un acte en vers; *Zelisca*, Comédie-Ballet, en prose, avec des divertissemens en vers, & l'*Obstiné*, Comédie en un acte en vers. Ces deux dernières n'avoient point encore paru imprimées. *Zelisca* fut représenté à Versailles en 1746. Nous aurons occasion de revenir sur ce recueil à l'article des Spectacles.

TRAITÉ des accords & de leur succession, selon le système de la basse fondamentale, pour servir de principes d'harmonie à ceux qui étudient la composition ou l'accompagnement du clavecin, avec une méthode d'accompagner, par M. l'Abbé *Roussier*. Epigraphe:

Ego

..... *Ego nec studium sine divite venâ ;
Nec rude quid proffit , video ingènum.*

Hor. Art. Poët.

A Paris , chez *Duchefne* , rue St. Jacques ,
au Temple du Goût ; chez *Dessain* , junior ,
Libraire , quai des Augustins , à la Bonne
Foi ; & à Lyon , chez *Jean-Marie Bruyset* ,
rue St. Dominique ; 1764 : avec approba-
tion & privilège du Roi : brochure in-8°.
de 220 pages.

Nous avons entendu faire de grands
éloges de cet ouvrage par des personnes
qui connoissent ces matières , & qui sont
en état de travailler avec succès dans le
même genre. Ce que nous en avons lu
nous a paru mériter l'attention des gens
de l'art & des amateurs. Ce livre est dédié
à M. l'Abbé *Arnaud* , qui , en acceptant
cette dédicace , a prouvé le cas qu'il
fait de l'ouvrage ; & son suffrage doit
être d'un grand poids pour ceux qui
savent jusqu'à quel point il a approfondi
ces matières.

FABLES nouvelles , Morales & Philoso-
phiques ; à Paris , chez *Duchefne* , rue
St. Jacques , au Temple du Goût ; 1765 ;
avec approbation & privilège du Roi ;
brochure in-12 de 200 pages.

On peut lire avec fruit , dans la préface

F

de ce recueil, un petit traité sur la fable, où nous avons trouvé de bons principes & une saine critique. Quant aux fables qui composent le recueil même, ce sera au Public à juger si l'Auteur a sçu mettre ses préceptes en usage, & s'il est aussi bon fabuliste, que judicieux dissertateur.

Les souhaits d'une heureuse année, suivie de plusieurs autres; adressés à M. de... A Abbeville; en réponse au nouveau projet d'un canal dans la Picardie, & d'un port à Amiens, qui entraîneroit la destruction d'Abbeville & de St. Valery; avec quelques observations sur l'utilité du commerce, & sur la manière d'élever les enfans qui y sont destinés; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, imprimeur-Libraire, rue St. Severin; 1765; brochure in-8°. de trente-six pages.

Les premières lignes de ce titre semblent annoncer de la plaisanterie dans cette brochure qui néanmoins est très-sérieuse. L'Auteur a lu le *projet d'un canal dans la Picardie, & d'un port sur les côtes*, que nous avons annoncé dans le temps. Il prétend que si ce projet avoit lieu, il en résulteroit les plus grands malheurs pour sa patrie; & il se croit obligé, comme bon

• FEVRIER 1765. 227

citoyen & bon patriote , de prendre la plume pour le réfuter.

• IDÉES d'un Citoyen sur les besoins, les droits & les devoirs des vrais pauvres ; avec cette épigraphe :

Et nos consilium dedimus. Juvenal.

A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez Hochereau le jeune, Libraire, au pilier des consultations ; 1765 ; brochure in-8^o & en deux parties ; la première de deux cens douze pages, & la seconde de cent quarante.

• Tout ce qui peut faire connoître les véritables pauvres ; tout ce qui peut leur procurer du soulagement, est expliqué fort au long dans cette double brochure. On y traite d'abord des diverses espèces de pauvreté véritable ; en second lieu, des biens & des revenus des vrais pauvres ; troisièmement, des personnes dévouées à leur service. On finit par un chapitre, en forme de supplément, sur les faux pauvres. Nous croyons qu'on ne peut avoir des vues plus patriotiques, ni proposer des moyens plus sages que ceux que présente l'Auteur, 1^o. pour procurer aux véritables pauvres les secours qui leur sont dûs ; 2^o. pour délivrer l'état de cette foule de brigands, F. ij

224 MERCURE DE FRANCE.

dont le moindre crime est de cacher la fainéantise & la débauche sous le masque de la pauvreté.

SECONDE & troisième partie de la Balance Philosophique, précédées de deux lettres en réponse aux *Mémoires de Trévoux* & au *Journal des Savans*; par M. d'Açarq, de la Société Littéraire d'Arras, & de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle. A Amsterdam; 1764; on en trouvera aussi des exemplaires chez Moreau, Libraire, rue Galande. Brochure in-8°. de cent cinquante pages.

Nous annonçâmes l'année dernière un discours de M. d'Açarq, intitulé, de la Balance Philosophique, & composé pour la réception à l'Académie de la Rochelle. Ce même discours fut critiqué dans le *Journal de Trévoux* & dans le *Journal des Savans*, & M. d'Açarq répond aux deux Journalistes par une brochure, composée : 1°. d'une lettre à M. Chaubert, Libraire; 2°. D'une autre lettre à M. M. les Auteurs du *Journal des Savans*. Dans l'une & dans l'autre M. d'Açarq fait usage de cette métaphysique subtile dont ses ouvrages portent l'empreinte, & dont il fait tirer tant d'avantage. A la suite de ces deux écrits on en trouve trois autres; le premier est

purement philosophique, & traite du même sujet que le discours dont nous avons parlé. Les deux autres contiennent des remarques littéraires & grammaticales sur l'Art Poétique de *Boileau*, & sur la *Bérénice* de *Racine*. Une critique fine & judicieuse est ce qui distingue ces divers écrits, où il y a beaucoup à profiter pour la perfection de notre langue.

CONSIDÉRATIONS sur les mœurs de ce siècle ; par M. *Duclos*, Historiographe de France ; l'un des quarante de l'Académie Française, & de celle des Belles-Lettres, de l'Académie de Berlin, & de la Société Royale de Londres. Quatrième édition. A Paris, chez *Prault*, Imprimeur, quai de Gesvres, & chez *Durand*, Libraire, rue St. Jacques. Avec approbation & privilège du Roi ; 1764 : un vol. in-12.

Voici un de ces livres que l'estime publique a consacrés, & que la postérité placera au rang des meilleurs écrits du règne de Louis XV. Le Public, disoit M. de Fontenelle en 1751, lorsqu'on en fit une seconde édition, « le Public ne » peut que confirmer le jugement avanta- » geux qu'il a déjà porté sur l'étendue des » lumières & le goût de probité qui règne » dans cet ouvrage ». Il l'a confirmé en

effet, non-seulement en France, où les éditions se sont extrêmement multipliées, mais chez les étrangers même, & sur-tout en Angleterre, où la première édition en a fourni deux en Anglois. Il y a dans cette dernière des additions qui la rendent supérieure aux précédentes ; & dans l'ortographe, M. *Duclos* a fait usage de quelques-uns des principes qu'il avoit proposés dans ses notes sur la Grammaire de Port-Royal. Il supprime les consonnes qui ne se font point entendre dans la prononciation. Il écrit *atacher*, *atendre*, *doner*, au lieu de *attacher*, *attendre*, *donner*, &c. Que l'ortographe de M. *Duclos* soit adoptée ou non, on conviendra du moins qu'il est du nombre de ceux qui ont droit de dire leur sentiment sur cette matière ; & que depuis plusieurs années l'ortographe s'est beaucoup rapprochée de la prononciation.

M. *Duclos* a fait, comme on l'a dit, à cette édition des additions considérables. Dans le chapitre sur les gens de fortune, il cite quelques commerçans, dont les services ont été utiles à l'état, tels que les *le Gendre*, *Fontaine des Montées*, *Bruni*, *Eon de la Baronie*, *Granville Loquet*, *Masson*, *le Couteulx*, *Magon*, *Montaudoin*, *la Rue*, *Castanier*, *Casaubon*, *Mouchard*, les *Vincent*, &c. Il parle aussi de plusieurs marins distingués qui sont sortis de la marine

marchande, tels que les *Bart*, *Dugué-Trouin*, *Cassart*, *Miniac*, *Ducasse*, *Gardin*, *Porée*, *Villeteux*, &c. Il ajoute qu'il en pourroit citer plusieurs autres, s'il ne s'étoit pas également interdit l'éloge & la satire à l'égard des personnes vivantes *.

ALMANACH des Centenaires, ou durée de la vie humaine au-delà de cent ans, démontrée par des exemples sans nombre, tant anciens que modernes, avec le calendrier de l'année 1765. Troisième supplément, & quatrième volume; avec cette épigraphe :

Canitiem cuncti spernunt, cupiunt que videre,

Cité par l'Abbé *Bordelon*.

A Paris, chez *Lottin*, l'aîné, Libraire & Imprimeur de Monseigneur le Duc de *Berry*, rue St. Jacques, au Coq; 1765; avec approbation & permission : in-8o.

Voici la quatrième année que ce petit Almanach paroît. Cette quatrième partie est faite sur le même plan que les précédentes. Tous les exemples cités sont vrais, & deviennent par conséquent autant de

* *M. Duclos* auroit pu ajouter le brave & malheureux Capitaine *Thurot*, les Capitaines *Cannon*, *Cornick* & autres dont la réputation est également connue.

F iv

preuves sans réplique de la possibilité d'une vie au-delà de cent ans. On continue de prier ceux & celles qui pourront justifier leur qualité de *centenaires* d'envoyer leurs noms écrits bien lisiblement, pour être cités dans l'Almanach de l'année prochaine. On trouve chez le même Libraire les trois premières parties de cet ouvrage ou brochées ou reliées.

Le dessinateur pour les fabriques d'étoffe d'or, d'argent & de soie, avec la traduction de six tables raisonnées, tirées de l'*Abecedario pittorico*, imprimé à Naples en 1733, par M. Joubert de l'*Hiberderie*; à Paris, chez Sébastien Jorry, rue & vis-à-vis de la Comédie Française; Bauche, Quai des Augustins; Brocas, rue S. Jacques, au Chef Saint Jean, 1765; avec approbation & privilège du Roi; volume in 8°.

Nous n'avions point encore d'ouvrage sur la matière qui fait l'objet principal de ce livre. M. Joubert de l'*Hyberderie*, est le premier qui ait donné des règles aux dessinateurs pour les fabriques d'étoffe d'or, d'argent & de soie; & ses préceptes nous paroissent d'autant plus sûrs qu'il excelle lui-même dans cet art. Il s'est distingué à Lyon & à Paris par

la multitude & la variété de ses desseins, où l'on remarque autant de génie dans l'invention, que de goût dans l'exécution. Quant à la manière dont il parle de son art, elle nous paroît également à la portée des gens du monde & des artistes. Les premiers y apprennent à juger de la beauté d'une étoffe ; & c'est un avantage que les femmes sur-tout ne doivent pas négliger. Les autres trouveront dans le livre de M. Joubert des regles qui les conduiront sûrement & en peu de tems à la perfection de leur art, si le génie seconde en eux l'utilité des préceptes. L'ouvrage de M. Joubert présente deux objets différens. 10. *Le dessinateur* qui a quinze chapitres qui traitent de toutes sortes d'étoffes de soie, telles que le sartin, le damas, le droguer, la moëre, le taffetas, le gros de Tours, le ras de Sicile, le velours &c. &c. On y a joint les étoffes d'or & d'argent de toutes les especes, & un *voyage de Paris*, où l'on peut voir d'un coup d'œil tout ce qu'il y a de curieux dans cette grande ville relativement au dessin. 20. La traduction de l'*Abecedario*, ouvrage Italien, très-bien traduit par M. Joubert, qui possède également les deux langues, & en qui on remarque un esprit cultivé & orné de

toutes les connoissances littéraires. *Le dessinateur* est comme nous l'avons dit, un ouvrage très-utile pour les jeunes artistes qui destinent leurs talens pour la perfection des manufactures ; sur-tout s'ils n'ont pas la faculté d'avoir des maîtres. Il est à desirer que cet écrit leur soit connu, & qu'on rende justice au zèle & à la bonne intention de son Auteur. Le voyage de Paris est très-bien détaillé, & peut-être très-avantageux, non-seulement à un dessinateur de fabrique, mais encore à tous les artistes ; c'est leur ouvrir le temple du goût. Quant à la traduction de l'*Abecedario*, nous croyons qu'elle peut être d'un très-grand secours à nos Académies de Peinture, & sur-tout aux jeunes Peintres, pour connoître toutes les ressources que leur offrent les Auteurs qui ont écrit sur leur art, après en avoir couru la carrière avec éclat. D'après cette traduction, un amateur peut former une bibliothèque complète en peinture, sculpture, architecture, perspective, &c. Un voyageur curieux, avec cet ouvrage, peut s'instruire sur les arts, & faire des acquisitions en conséquence. Les possesseurs de tableaux précieux trouveront, dans les différens secrets, ceux de les nettoyer, de les conserver & de les préserver de la main cruelle des brocanteurs, qui, sous prétexte de les

vernir, les détruisent. Enfin, le livre entier nous paroît utile & agréable; & nous ne doutons pas qu'il ne soit accueilli favorablement des Magistrats & de la Fabrique de Lyon, & que l'Auteur ne soit regardé comme un bon citoyen & un artiste lettré, qui honore & sa patrie, & le corps des dessinateurs. Au reste, nous ne sommes pas les seuls qui pensions ainsi de M. *Joubert* & de son ouvrage, ou plutôt, nous ne sommes ici que les interprètes des plus grands maîtres dont nous empruntons même les propres expressions.

TABLE générale, alphabétique, & raisonnée de toutes les matières traitées dans les XII. Volumes du Dictionnaire Apostolique du P. *Hyacinthe de Montargon*, Augustin de Notre-Dame des Victoires à Paris, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, &c. On trouvera dans cette Table l'analyse des quatre-vingt onze traités contenus dans ces douze Volumes, le Plan de plus de deux cens Discours que ces Traités renferment, & un précis de leur développement; en sorte qu'on peut regarder ce volume comme un Abrégé du Dictionnaire Apostolique, avec cette épigraphe :

F vj

Spiritus Domini evangelizare pauperibus misit me.
Isaï. 61, & Luc. 4.

Le prix est de 4 liv. en blanc, & de 5 l. relié; à Paris chez Augustin-Martin Lottin, l'ainé, Libraire & Imprimeur de Monseigneur le Duc de BERRY, rue Saint Jacques, près S. Yves, au Coq, 1765; avec Approbation & Privilège du Roi.

Ce n'est point ici une nouvelle Edition, mais une Table nouvelle; en sorte que ceux même qui ont la première, trouveront encore de nouveaux avantages dans celle-ci; & ceux qui auront celle-ci, pourront aisément se passer de la première. Cette Table seule forme un Abrégé du Dictionnaire Apostolique; en sorte qu'elle peut suffire à ceux qui ne pourroient pas se procurer les douze Volumes, ou qui auroient assez de talent pour se contenter de ces Analyses, de ces Plans & de ces précis. C'est pour cela qu'on ne lui a point conservé ici la qualification de troisième tome; elle ne tient aux douze premiers, que par les chiffres qui y renvoient: mais du reste c'est moins une suite qu'un précis des douze tomes. Ce volume seul contient une abondante collection de principes & de vues sur les principaux points du dogme & de la morale, & c'est un secours qui peut devenir

d'autant plus utile, qu'il donne plus d'exercice aux talens : car les talens s'exercent plus à remplir de simples plans qu'à imiter des modèles. Le Dictionnaire propose des plans & des exemples ; cette Table ne donne que des plans & des pensées.

On trouve chez le même Libraire un livre dont voici le titre : *Breviarium Noviomense, Illustrissimi & reverendissimi in Christo Patris D.D. Joannis-Francisci de la Crote de Bourzac, Episcopi Comitum Noviomensis, Paris Franciæ, auctoritate, necnon venerabilis ejusdem Ecclesiæ Capituli consensu, editum Parisiis ; excudebat Augustinus-Martinus Lottin, Bibliopola & Typographus Serenissimi Ducis Bururicensis, viâ san-Jacobaâ, propè ades S. Yvonis, sub signo Galli, 1764, 4 vol. in 12 : en feuilles 10 liv.*

ŒUVRES mêlées de M. de la Fargue, des académies des sciences, belles-lettres & arts de Caen & de Lyon ; à Paris chez Duchêne Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût, 1765 ; avec approbation & privilège du Roi. Deux volumes in 12, ornés de très-belles gravures.

Un grand nombre de pièces contenues dans ce recueil avoient déjà été publiées séparément avec succès ; & nous croyons

que le public en verra la réunion avec plaisir. Les plus considérables en prose sont 1°. la traduction d'un ouvrage Anglois sur l'Acadie ou nouvelle Ecosse, que l'Auteur avoit donnée en 1755, & à la quelle il n'a fait aucun changement dans la nouvelle édition. Cette traduction offre des détails curieux, & occupe une place considérable dans ce recueil. 2°. Un discours ou espece de traité sur la lecture, que M. de la Fargue a composé pour servir à l'éducation du fils de M. d'Ormesson. C'est l'ouvrage du sentiment; & l'Auteur convient que c'est la seule partie de cet écrit qui soit de lui; car d'ailleurs il n'a fait qu'arranger ce qu'il a pu recueillir de plus digne d'être proposé à l'imitation des jeunes gens, soit dans les écrivains les plus célèbres de l'antiquité, ou dans les modernes de tous les pays. 3°. Un traité de la prononciation oratoire, où les comédiens, les avocats & les prédicateurs trouveront également à profiter. Les autres œuvres de M. de la Fargue sont des pieces de poésies fugitives en très-grand nombre & dans tous les genres. Les plus considérables sont une épître à l'amitié déjà connue par les ouvrages périodiques, & louée comme elle mérite de l'être, par les connoisseurs; le

Chevalier Duvet, poëme en deux chants , dans le goût du *ver-vert*, & où l'on trouve de l'esprit & de la légèreté. Une épître sur les embarras de Paris pleine de vivacité & d'images; &c. &c. Tout le premier volume offre la plus grande variété, & honore la littérature par la sagesse & le goût qui l'accompagnent.

LES Aventures d'un jeune homme , pour servir de supplément à l'histoire de l'amour. A Londres , & se trouve à Paris , chez *Jacques-François Quilleau*, Libraire, rue Christine, au Magasin Littéraire ; 1765 : brochure in-12.

Nous croyons qu'on lira avec plaisir ces aventures , dans lesquelles l'Auteur a mis de l'intérêt , & où l'on trouve des détails agréables.

Le catalogue de la bibliothèque de *Madame de Pompadour*, annoncé dans le précédent *Mercur*e , ne se distribuera que le 15 ou le 20 du présent mois de Février , chez *Hérissant*, rue St. Jacques, à St. Hilaire.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 12 Août 1764, dans la salle de l'Université.

M. *Maret*, Docteur en Médecine, Vice-Secrétaire, a ouvert la séance en annonçant que Monseigneur LE PRINCE DE CONDÉ honoroit l'Académie de sa protection.

L'on fait que les Princes éclairés ont contribué aux progrès des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, en protégeant les Sçavans, les Littérateurs & les Artistes. Les Académies de Paris, Nanci, Petersbourg & Berlin, doivent la célébrité qu'elles ont acquise à la protection de LOUIS LE GRAND, de LOUIS LE BIEN-AIMÉ, de STANISLAS LE BIENFAISANT,

de l'Impératrice CATHERINE, & de FRÉDÉRIC LE GRAND. C'est à l'émulation, excitée par les regards de ces augustes Monarques, que l'Univers est redevable des découvertes en tout genre qui rendront à jamais fameuses ces Sociétés littéraires. M. M. croit pouvoir en tirer cette induction.

« Puisque dans le sein de la paix qu'il
 » nous a procurée par sa victoire, CONDÉ,
 » aussi grand par ses vertus que par sa
 » naissance, daigne nous protéger, l'ave-
 » nir peut donc se montrer à nos yeux
 » sous un point de vue bien flatteur. Le
 » soleil, il est vrai, ne fertilise pas égale-
 » ment tous les terrains : mais il n'en est
 » aucun qui ne soit fécondé par ses rayons.
 » D'ailleurs, l'effet des premiers regards
 » de notre auguste Protecteur n'est-il pas
 » du plus heureux présage? »

Le don d'un cabinet d'histoire naturelle que M. *le Goud*, ancien Grand Bailli de la Noblesse du Dijonois, a fait à l'Académie, est l'événement dont M. M. fait mention ici ; & après avoir exposé les ressources qu'une collection aussi précieuse offre à ceux qui veulent cultiver leurs talens, il dit :

« Les circonstances les plus favorables
 » se réunissent donc pour nous animer au

138 MERCURE DE FRANCE.

» travail : la noble ambition d'être utiles
» à notre patrie nous y porte depuis long-
» temps , & l'envie de plaire au grand
» Prince qui nous protège va nous enga-
» ger à redoubler nos efforts ».

Il passa ensuite à la proclamation du prix que l'Académie adjuge tous les ans. Le sujet de celui de cette année étoit un problème de médecine. Il s'agissoit :

De déterminer la nature des anti-spasmodiques proprement dits.

D'expliquer leur manière d'agir ,
De désigner leurs différentes espèces ;
Et de marquer leur usage dans les maladies.

Plusieurs Sçavans ont concouru dans cette occasion. Mais *M. Guillaume Godard* , Médecin à Vervier près Liège , est celui qui a répondu le mieux aux vues de l'Académie.

La solution qu'il a donnée du problème proposé laisse peut-être quelque chose à désirer sur cet objet : mais jusqu'à présent on n'a rien dit de mieux sur le spasme : l'expérience paroît autoriser les conséquences que *M. Godard* déduit des principes qu'il a posés , & son mémoire est très-méthodique & très-lumineux.

Parmi ceux qui ont disputé la palme à *M. Godard* , il en est un qui auroit pu

balancer les suffrages , si la partie théorique de son mémoire eût été travaillée avec autant de soin que la partie pratique ; mais en négligeant la théorie , il a laissé tout l'avantage à son adversaire. Son mémoire cependant renferme de si excellens détails sur les différentes espèces d'antispasmodiques & sur leur usage dans les maladies , que l'Académie est persuadée de l'utilité de son ouvrage. Aussi voulant lui donner des preuves de son estime , elle déclare qu'il a mérité l'*Accessit*. Cet Auteur est M. *Marrigues* , maître en chirurgie à Versailles , & Chirurgien du Bailliage Royal de la même ville.

M. *Maret* lut ensuite l'extrait du Mémoire couronné , qu'il est d'usage de donner en racourci dans l'histoire de cette séance : mais comme il ne pourroit intéresser que des Médecins , on s'est déterminé à l'envoyer à l'éditeur du Journal de Médecine.

M. *Bouillet d'Aizerey* , Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Bourgogne , a lu sous le titre d'Essai un discours sur les abus de l'esprit.

Cet Académicien y fait voir que c'est à cet abus qu'on doit attribuer les égaremens des hommes , & que l'envie de montrer beaucoup d'esprit est la source des

écarts monstrueux de quelques Philosophes, & du mauvais goût des Littérateurs & des Artistes.

Les erreurs des *Servet*, des *Spinoza*, des *Machiavel*, &c. lui servent à prouver sa première proposition : mais il passe rapidement sur ces objets, parce que les systèmes impies de ces ingénieux sophistes lui font horreur. Il entre dans de plus grands détails sur les effets que l'abus de l'esprit produit dans la littérature sur les Beaux-Arts. Et c'est dans l'histoire des révolutions de la république des Lettres que M. *Bouillet* puise ses preuves.

Si les Belles-Lettres & les Arts dégénérèrent dans le siècle qui suivit celui d'*Auguste*, M. *Bouillet* fait sentir que d'envie de montrer beaucoup d'esprit fut une des causes de la corruption du goût, & que *Sénèque* & *Pline* le jeune la hâterent, « en introduisant un genre qui » n'est propre qu'à éblouir par des traits » brillans, par des antithèses, par le raffinement des pensées & par l'affecterie » du langage. *Pétrone* lui-même n'est pas exempt de l'affectation qu'il reprochoit à *Sénèque* & à *Pline* Ces défauts étoient des attraits : ils plurent d'abord ; ils furent bientôt imités, & insensiblement on s'accoutuma à faire

» parade des connoissances les plus sub-
 » tiles , & l'on s'éloigna de la manière
 » de concevoir naturellement les choses , &
 » de les exprimer de même ».

M. *Bouillet* fait ensuite observer que
 sur la fin du siècle de *Louis XIV* , si jus-
 tement comparé à celui d'*Auguste* , « *Font-*
 » *tenelle* & *la Mothe-Houdart* ont failli à
 » opérer parmi nous la même révolu-
 » tion ».

Un portrait de l'un & de l'autre de ces
 hommes célèbres , & un précis de leurs
 ouvrages , servent à M. *Bouillet* à faire
 appercevoir la source des dangers aux-
 quels leurs talens ont exposé le bon goût.
 On voulut copier *Fontenelle* , » & ses
 » imitateurs ne pouvant atteindre à la ma-
 » nière , n'en prirent que les défauts. *La*
 » *Mothe* avoit introduit des mots nou-
 » veaux , avoit inventé des constructions ;
 » & sous le beau prétexte d'enrichir notre
 » langue , il l'appauvrissoit réellement....
 » Les *Depons* , les *Hautteville* , les *Carrou*
 » & tant d'autres écrivains admirateurs
 » de *la Mothe* , suivoient la même route ,
 » & nous aurions de la peine à nous en-
 » tendre , si l'Auteur du Dictionnaire
 » néologique n'eût arrêté ce désordre par
 » le ridicule qu'il répandit sur ces nova-
 » teurs.... La fureur du bel esprit en pré-

» cipitoit l'abus : il corrompoit l'éloquence
 » de la Chaire & du Barreau ».

• Nos Orateurs de l'un & de l'autre genre
 ne s'astreignoient plus à imiter la belle
 nature : ils la trouvoient trop négligée ;
 » ils cherchoient à l'embellir ; l'étude des
 » anciens leur paroïssoit inutile , & ils se
 » croyoient assez riches de leur propre
 » fond pour pouvoir se passer de leur
 » secours.

• » Cette contagion , l'amour de la nou-
 » veauté , ou plutôt l'esprit de frivolité ,
 » s'étoit également répandu sur tous les
 » arts consacrés à l'utilité & au plaisir ».

• L'architecture cachoit ses propres beau-
 tés pour des ornemens bisarres & sans
 nombre : elle mettoit sa gloire à renverser
 les règles établies pour la distribution des
 différens ordres , à faire disparoître la
 symétrie que l'œil cherche toujours avec
 inquiétude. Les Musiciens & les Peintres
 s'égaroient en voulant briller & montrer
 du génie. Après avoir appuyé tout ce qu'il
 avance par des exemples pris dans les mo-
 numens qui sont encore entre nos mains ,
 ou sous nos yeux ; M. B. rend justice aux
 grands hommes qui s'opposèrent au tor-
 rent , & qui dissipèrent l'espèce d'ivresse
 ou l'envie de paroître avoir de l'esprit
 avoir plongé les Littérateurs & les Artis-
 tes , & il ajoute :

„ Depuis l'heureuse révolution qui s'est
 „ faite dans les esprits, tous les genres de
 „ littérature sont traités avec l'ordre, la
 „ clarté & la vérité qui leur sont propres ;
 „ & nous voyons renaître les beaux jours
 „ de ces Artistes célèbres, qui ont honoré
 „ le siècle de *Louis le Grand*. On est par-
 „ venu à corriger notre siècle de ce faux
 „ brillant, de ces petites pointes, de ces
 „ pensées entortillées qui sont de vérita-
 „ bles énigmes, & de ces éclairs de l'ima-
 „ gination qui ne frappent les yeux qu'un
 „ moment. On est enfin revenu à distin-
 „ guer les talens de l'abus qu'on en peut
 „ faire, & à reconnoître que le principe
 „ de la beauté d'un ouvrage est l'imitation
 „ de la belle & simple nature, perfection-
 „ née par le secours de l'art. Il lui faut
 „ un imitateur & non pas un copiste.

M. B. finit en développant cette idée, &
 en montrant que la belle & noble simpli-
 cité pare tous les arts, & constitue le vrai
 sublime dans tous les genres.

M. *Guiron de Morvautx*, Avocat Géné-
 ral du Parlement, fit ensuite l'éloge du
 Président *Jeannin*, ce Magistrat célèbre
 qui partagea avec *Villeroi* & *Sulli* la con-
 fiance d'Henri le Grand.

Le nom de *Jeannin*, dit M. de *Guyton*,
 est un de ceux que la postérité entend pro-

44 MERCURE DE FRANCE.

noncer avec respect , & qui réveillent dans tous les cœurs françois des sentimens d'admiration & de reconnaissance. « Et » si cet Académicien entreprend aujourd'hui l'éloge du Président *Jeannin* , ce » n'est pas , dit-il , pour ajouter à sa gloire , » mais c'est que la vertu a besoin de la » gloire des grands hommes.

Celui dont parle M. G. vit sept de nos Rois occuper successivement le trône. » Citoyen & Magistrat , il servit la patrie » dans ses revers , & ne contribua pas peu » à les faire cesser. Négociateur & Ministre , il la servit dans ses jours de prospérité , & travailla avec succès à en » assurer la durée.

C'est sous ces deux points de vue , que M. G. se propose de nous montrer le Président *Jeannin* ; mais le temps lui permit seulement de lire dans cette séance la première partie de cet éloge.

Le Président *Jeannin* naquit à Aurun , sur la fin du règne de *François Premier*. » De tous les avantages de la naissance , » il n'eut que celui qui peut mettre le » génie à portée de se passer des autres , » pour ne devoir qu'à lui seul son élévation , je veux dire l'exemple & les leçons d'un père sage.

Il fit la profession d'Avocat avec la plus grande

grande distinction; & il eût porté loin la gloire du Barreau françois, si sa réputation ne l'eût appelé à des fonctions d'un autre genre. Admis au nombre des conseillers de la Province, & député aux Etats généraux du Royaume, il fut en ces assemblées augustes, l'orateur de la plus grande partie de la Nation, & bien-tôt après élevé par son Roi aux premières places du Sénat.

» Il ne vit en ce surcroît de grace & d'honneur, qu'une obligation plus étroite de se consacrer au service de sa patrie. Sa prudence & sa fermeté préservèrent la Bourgogne des horreurs de *la Saint Barthelemi*. S'il fut attaché à une des chefs de la ligue, M. G. fait remarquer qu'il ne resta près de lui, que par ordre exprès de son Roi; & que si la nécessité des circonstances l'entraîna parmi les factieux, il s'y comporta toujours de façon, « que sa patrie eut à s'applaudir d'avoir trouvé un » si grand homme, sous les drapeaux de ses ennemis. En effet, il prévint par le » traité d'*Epernai*, les suites violentes de la Conférence de *Joinville*..... Lui » seul savoit arrêter la fougue ambitieuse » du Duc de *Mayenne*. Dans le tems même où ce lion farouche croyoit de » voir venger la mort du Duc de *Guise*, » il le ramenoit aux pieds de *Henri*,

G

» quand les factieux..... qui deman-
 » doient un chef l'arracherent à son ver-
 » tueux conseil..... Ce fut lui qui, per-
 çant le voile dont la Cour de Madrid cou-
 vroit ses prétentions, vit le premier, & fit
 connoître à la France, que le projet de
 l'Espagne étoit moins de protéger la reli-
 gion, que d'usurper un trône. Son élo-
 quence arracha Marseille des mains du
 Duc de Savoye; & dans un conseil assem-
 blé pour aiguïser de nouveau le fer des
 François contre leurs freres, il eut la no-
 ble hardiesse de représenter à *Mayenne*
 » qu'il devoit mettre bas les armes, &
 » reconnoître le Roi de Navarre. Enfin,
 » accommodant ses vœux, ses conseils &
 » ses actions au bien général... il étouffa
 » toujours le sentiment de son intérêt,
 » & la crainte impérieuse de travailler
 » contre lui-même. Pouvois-je donc crain-
 » dre d'avouer que Jeannin fut ligueur,
 » ajoute M. G. puisque, s'il demeura par-
 » mi les factieux, il servit plus utilement
 » son Roi, que s'il fût resté près de lui....
 » Aussi le vainqueur de la ligue, sachant
 » apprecier les hommes, & juger les mo-
 » tifs de leurs actions, à peine assis sur
 » son trône ébranlé, appelle Jeannin à sa
 » cour, & ne croit pas pouvoir travailler
 » plus efficacement à la félicité de ses

» peuples , qu'en employant à ce grand
 » œuvre une vertu échappée à tant de
 » périls , un génie éprouvé par tant d'ob-
 » tacles.

C'est par cette heureuse transition que M. G. termine la première partie de l'éloge du Président Jeannin ; & pour connoître la manière dont il a rendu tous les détails que renferme cette partie , il suffira de jeter les yeux sur le morceau suivant , où M. G. rappelle un des plus beaux traits de la vie de Jeannin.

« Du sein de la capitale inondée de
 » sang , la fureur gagne jusqu'aux extré-
 » mités du royaume , le glaive de la pros-
 » cription est envoyé dans les provinces.
 » Qui parera ce coup ? Quelle main tute-
 » laire arrêtera ces furieux ? Jeannin veille
 » sur la Bourgogne , & la Bourgogne est
 » préservée. Sans autre motif que le sou-
 » levement d'un cœur indigné , sans autre
 » caractère que celui d'un sage qu'on
 » consulte , sans autres armes que la
 » force de son éloquence , & les ressour-
 » ces de son génie ; il parle , & le messager
 » de la mort n'ose avouer en sa pré-
 » sence l'ordre sanguinaire qu'il apporte.
 » Il rappelle la loi de *Théodose* ; cette loi
 » le fruit du remord qui défend aux gou-
 » verneurs l'exécution précipitée d'un

G ij

» mandement de colere , arrête ceux
 » qu'une aveugle obéissance entraîne : il
 » reclame la forme légale de la volonté
 » souveraine pour un acte de cette con-
 » séquence ; & l'ordre de cesser le car-
 » nage arrive avant qu'on en ait donné
 » le signal.

» O vous , qui m'écoutez ! vous qui de-
 » vez à ce grand homme des jours , dont
 » le fer eut sans lui tari la source dans le
 » sein de vos ayeux ; & vous qui tenez
 » de lui un bien non moins précieux , ce-
 » lui de n'avoir point à rougir de la
 » barbarie de vos peres dans ces jours de
 » calamité , où tous devoient être victi-
 » mes ou assassins : c'est à vos cœurs que
 » je demande un éloge digne de *Jeannin*.
 » Que les transports de votre reconnois-
 » sance , que ce doux saisissement que pro-
 » duit en nos ames le passage subit de
 » l'horreur du péril à l'amour du Libéra-
 » teur , peignent des sentimens que je ne
 » puis exprimer !

M. *Picardet* , Conseiller à la Table de
 Marbre , termina la séance par la lecture
 du second chant , d'un Poëme Georgique
 sur les fleurs.

L'objet de M. *Picardet* , est de donner
 dans ce Poëme des préceptes généraux sur
 la culture des fleurs. Mais son intention

n'étant pas de faire un Traité, il a tâché d'éviter la diffusion que quelques critiques ont cru remarquer dans la *Maison Champêtre* du P. *Vanier* ; & la précision que le P. *Rapin* a mise dans son Poëme sur les jardins. « Au reste, dit-il, je n'ai » parlé avec un certain détail que des » fleurs que les Fleuristes cultivent avec » le plus de soin ; telles sont la jacinthe, » l'anémone, l'oreille d'ours, la renom- » cule, la tulipe & l'œillet. Je m'arrêterai » encore aux plus belles après celles-ci, » en suivant l'ordre des saisons pendant » lesquelles ces fleurs paroissent ; ainsi je » ferai mention de la jonquille, de la » ravenille, des giroflées, de la tubéreuse, &c. mais je ne parlerai de toutes les autres que par occasion.

Le premier chant que M. *Picardet* a lû dans une séance particulière, renferme des préceptes sur les fleurs en général, & sur la disposition d'un parterre. Il s'occupe dans celui-ci de la jacinthe seule. On y trouve tout ce qui concerne cette fleur ; & le Fleuriste y peut apprendre dans quelle terre & en quel tems il doit planter ses oignons : comment il préviendra leur stérilité, ou remédiera à leur trop grande fécondité. Les maladies de cette plante, les précautions à prendre pour s'assurer de bonnes

250 MERCURE DE FRANCE.

graines, le choix des engrais, &c. sont aussi les objets de l'attention de M. P. La poésie se prête si difficilement à certains détails, que la sécheresse est inséparable des Poèmes didactiques; & l'art du Poète consiste principalement à la diminuer par des descriptions agréables. La peinture que M. P. a faite du Printemps, donnera une idée de la manière dont il fait égayer son sujet.

Mais, à l'envi des jeunes aubépines,
 Sur ces buissons je vois des églantiers
 S'épanouir les roses purpurines.
 Mille bouquets couvrent ces espaliers,
 Et le zéphir, sur ses ailes badines,
 Vient m'apporter, des campagnes voisines,
 Le doux parfums de la fleur des pommiers.
 Que de beautés ! & qu'avec complaisance
 Je laisse errer mes yeux sur ces objets !
 O beau printemps ! tout sent votre présence.
 Oui, tel sans doute, orné par vos bienfaits,
 Parut le monde au jour de sa naissance,
 Quand l'Immortel débrouillant le cahos,
 Eut fait sortir du vaste sein des eaux
 Ce globe, enfant de sa toute-puissance.

Le morceau suivant fera juger de l'art avec lequel M. P. dicte, pour ainsi dire, des loix aux Fleuristes. Il s'agit ici de la

FEVRIER 1765. 131
distribution des jacinthes de différentes
couleurs dans une même planche.

Enfin, mes fleurs brillent de tous leurs
charmes.

Auprès du rose on ne voit point l'azur
Avec rudesse approcher son bleu pur.

Les gris, les chairs, nuances modérées,
Viennent couper l'éclat de leurs livrées.

Le violet, formé de tous les deux,

Le colombin, les douces porcelaines,

Les blancs divers, à cet accord heureux

Font concourir leurs teintes incertaines.

J'aime à penser qu'un beau carré de fleurs

Doit imiter une peinture exquise,

Où, dans le choix des plus vives couleurs,

L'une pourtant est à l'autre soumise.

Le goût défend ce ton crud & heurté,

Qui, brusquement & sans qu'un doux passage

De tous les plans ait lié l'assemblage,

A chaque objet tient mon œil arrêté.



ACADÉMIE DE CAEN.

CETTE Académie tint sa séance publique de rentrée le 6 Décembre 1764. M. de Fontette, Intendant de la Généralité, & Vice-protecteur de l'Académie, présidoit. On distribua le prix qu'il donne tous les ans.

M. de Lisle Duperré, choisi pour faire le discours de rentrée, dans lequel l'Orateur doit tracer l'éloge de *Louis XIV*, ouvrit la séance par une dissertation sur le *sublime dans le discours*. Il distingue trois genres de sublime, celui de pensée, celui de sentiment & celui d'expression. D'abord il présente ce qu'ils ont de commun entr'eux : il examine ensuite leurs différences. « Le sublime de pensée se recon-
 » noît à la grandeur de l'objet.....Le
 » sublime de sentiment se manifeste par
 » les impressions qu'il fait naître dans
 » l'ame.....Le sublime d'expression ré-
 » sulte de la beauté des images.....Le
 » premier naît du sein du génie, le se-
 » cond de l'élévation d'une ame grande
 » & sensible, & le troisieme de la force
 » de l'imagination. » M. D. définit les

deux premiers , l'expression simple d'une grande idée , ou d'un grand sentiment. Il prouve que la simplicité de l'expression n'est pas moins essentielle à ces deux genres , que la grandeur de l'idée ou du sentiment. Il passe au sublime du troisième genre ; il en établit l'existence, & les caractères qui le distinguent des deux autres. Il veut qu'on considère l'ame sous les trois rapports qui naissent de ses facultés : c'est l'esprit , le cœur & l'imagination. « Les
 » pensées appartiennent à l'esprit , les sen-
 » timens sont pour le cœur , & les expres-
 » sions sont pour l'imagination..... Si
 » l'esprit & le cœur ont leur genre de su-
 » blime , pourquoi l'imagination n'au-
 » roit-elle pas le sien ? Voir les grands
 » objets tels qu'ils sont , est le sublime de
 » pensée ; en être affecté comme on doit
 » l'être , est le sublime de sentiment : les
 » représenter dans leur grandeur , sera le
 » sublime de l'expression..... Les deux
 » premiers sont ceux de la nature ; ils sont
 » de tous les tems , & de tous les pays....
 » Le dernier est , pour ainsi dire , le su-
 » blime de l'art : c'est lui qui le perfec-
 » tionne ; & ce genre de sublime dépen-
 » dant des touches de l'imagination & de
 » la magie du stile , doit varier comme
 » les sources qui le produisent. » M. D.

cite ici le *pallida mors d'Horace* ; il le compare avec la traduction qu'en a donné *Malherbe* : & il en tire une nouvelle preuve de l'existence de ce genre de sublime. « S'il en étoit autrement, Malherbe » eût-il été contraint de changer les images du Poëte Latin ? »

Ce sujet conduit naturellement M. D. à l'éloge d'un Souverain, dont les sentimens & les actions furent toujours des traits de grandeur. « *Louis XIV* fut grand » jusques au dernier moment. Dans ces » instans où la foiblesse humaine se fait » sentir au Monarque comme au sujet, » *Louis* montre cette élévation d'ame, » qui caractérise si bien le sublime de sentiment. Un silence profond régnoit dans » son appartement. Les Grands l'environ- » noient les yeux baignés de larmes, & » l'affliction étoit peinte sur tous les visages. Au milieu de ce deuil universel, » *Louis* les yeux sereins, & jouissant » d'un calme intérieur, qui se manifestoit au-dehors, leur disoit : *pourquoi » pleurez-vous ? M'avez-vous donc cru » immortel ?* »

On fit la lecture du discours auquel l'Académie a décerné le prix. Le sujet étoit, « quels sont les moyens de multiplier les Manufactures de la Généralité,

» sans nuire à la culture des terres ? » Ce discours, dont l'Auteur ne s'est point encore fait connoître, a pour épigraphe : *Rerum creatrix Ceres*. Il indique très-bien les moyens de multiplier & de perfectionner les Manufactures : mais il ne satisfait point à la condition de ne pas nuire à la culture des terres. Le résumé de M. de Fontette, va donner une idée de ce discours.

M. Rouxelin, Secrétaire de l'Académie, lut des réflexions sur les moyens de faire naître l'amour du travail dans le cœur des Peuples. Elles intéressèrent, parce qu'elles font voir comment les Manufactures nuisent à la culture, & parce qu'elles exposent les moyens de prévenir ce mal. Comme il n'est question dans ce discours, que des moyens propres à inspirer l'amour du travail aux hommes de la dernière classe, il réduit ces moyens à trois : l'épargne, la certitude de disposer du fruit de ses sueurs, & les manufactures.

« N'êtes - vous pas surpris, MM. de
 » m'entendre prononcer le mot d'épargne ?
 » Depuis vingt années que la Nation fait
 » ses délices de l'économie, nous avons
 » cinq cens traités économiques. Il n'y a
 » que l'épargne dont on ne dit rien : M.
 » Faignet est peut-être le seul qui ait eu

G vj

» le courage d'en parler (1). Ce silence
 » feroit croire qu'il n'est pas décent de
 » citer l'épargne. Est-ce qu'on la confon-
 » droit, dit ce Savant, avec la lézine ou
 » l'avarice?..... Elle n'est cependant ni
 » l'une ni l'autre..... On ne doit pas rou-
 » gir de la conseiller. Aussi le fait-on, &
 » souvent, quoiqu'on ne s'en doute pas.
 » Ouvrons nos Livres économiques, &
 » nous verrons que la moitié des conseils
 » qu'ils renferment, appartient à l'épar-
 » gne..... Quel est d'ailleurs l'objet des
 » Auteurs de ces Livres? C'est d'enrichir
 » la Nation. Est ce qu'ils ne l'enrichiroient
 » pas aussi sûrement en conseillant l'épar-
 » gne?.... Il est intéressant d'apprendre
 » aux Cultivateurs à ménager leurs peines,
 » leurs engrais & leurs semences, comme
 » à multiplier les bestiaux de la meilleure
 » espèce..... Citoyens attachés aux Sociétés
 » d'Agriculture, voilà vos devoirs; &
 » vous êtes les bienfaiteurs de l'humani-
 » té, lorsque vous consacrez vos veilles
 » à les remplir. Mais quels seront, je vous
 » prie, les fruits de vos découvertes, si
 » l'homme de travail, sans cesse emporté
 » par des besoins factices, dépense en
 » moins d'un jour le salaire d'une semaine?
 » Vous avez raison de perfectionner l'œ-
 » (1) Dictionn. Encyclop.

„ conomie ; elle est précieuse à l'état ;
 „ mais ne perdez jamais de vue , que sans
 „ l'épargne , vos moyens économiques
 „ n'enrichiront aucun particulier : & c'est
 „ l'aisance des Citoyens qui fait la force
 „ d'une Nation. Je ne dirai pas sur quels
 „ objets on doit épargner. Ils sont relatifs
 „ aux personnes , aux tems , aux lieux &
 „ aux circonstances..... Mais je suis per-
 „ suadé que le Peuple adopteroit ceux qui
 „ lui sont propres , s'ils voyoient le gou-
 „ vernement , les Grands , les Riches &
 „ les Savans épargner. Ils le peuvent sur
 „ tant de moyens. Ceux que M. *Faignet*
 „ leur propose sont admirables..... Je
 „ n'en dirois pas autant de ceux qu'il con-
 „ seille sur la religion ; il seroit louable ,
 „ sans doute de réformer un certain luxe ;
 „ mais ne seroit-il pas dangereux de dé-
 „ pouiller le culte de la majesté de ses céré-
 „ monies ? „

M. *Rouxelin* prétend que sans la certitude
 de disposer du fruit de ses sueurs , il est
 impossible à l'homme d'aimer son travail.
 „ C'est cet amour cependant qui fait le
 „ bonheur des peuples , l'opulence de la
 „ nation , & la force du gouvernement :
 „ seul il multiplie les hommes & les ri-
 „ chesses. On ne l'obtient ni par la force
 „ ni par la terreur ; on contraint un es-

Y58 MERCURE DE FRANCE.

„ clave de labourer ; on ne parvient
 „ point à lui faire aimer son travail : il
 „ faudroit qu'il aimât son état ; & il ne
 „ le peut point. Le chêne naîtra dans les
 „ abîmes de l'océan , quand on verra les
 „ hommes chérir la servitude . & se per-
 „ pétuer dans cet état..... Des raisons
 „ politiques , dont je veux bien ne point
 „ apprécier la valeur , nous autorisent à
 „ donner des fers à nos voisins. Laissons
 „ leur du moins le droit de disposer d'une
 „ portion des fruits qui naîtront de leur
 „ travaux... Si nous leur ôtons tout , le
 „ découragement les anéantira , comme
 „ il a détruit les Mexiquains , autrefois si
 „ nombreux ; ou ce qui seroit égal , ils se
 „ mettront dans le cas de nous dire , ce
 „ que les Scithes répondirent au vainqueur
 „ de *Darius* : *qui ne possède rien n'a rien*
 „ *à redouter.* „

M. Rouxelin se fait l'objection que l'a-
 mour du travail est inutile , parce que les
 hommes vifs fournissent à nos besoins , &
 que les noirs contraints de travailler , nous
 enrichissent. Cette objection lui donne lieu
 de parler de cette espèce d'hommes , que
 la nature seule avoit destinés à l'esclavage.
 Il les peint cherchant à recouvrer leur li-
 berté par des actions , que nous punissons
 comme des forfaits , & que nous admi-

rions dans nos pareils. " Mais enfin de-
 „ puis plus de deux cens ans que nous les
 „ employons, pourquoi ne se reprodui-
 „ sent-ils point, comme nos animaux do-
 „ mestiques ? Pourquoi faut-il tous les
 „ ans en renouveler l'espèce ? C'est que
 „ l'être né libre & pensant, est incapable
 „ de se reproduire dans l'état de servitu-
 „ de : & celui qui ne dispose de rien, doit
 „ se croire dans cet état.... Veut-on voir
 „ des esclaves perpétuer leur espèce ? Adou-
 „ cissons leur sort ; traitons-les comme
 „ nos Naturalistes traitent les plantes qu'on
 „ leur apporte des Indes : ils ne les con-
 „ serveroient pas, s'ils leur laissoient sen-
 „ tir la rigueur de notre climat. Que l'es-
 „ clave ne sente jamais, s'il se peut, l'hor-
 „ reur de sa situation : il oubliera qu'il est
 „ esclave, s'il dispose de quelques fruits.
 „ Sans ce droit, il déteste son existence ;
 „ & loin de la conserver, il périt sans le
 „ moindre regret à la vie. „

M. Rouxelin juge que les manufactures
 sont un moyen d'inspirer l'amour du tra-
 vail, parce qu'elles en sont les écoles,
 parce qu'elles rassemblent les hommes, &
 parce qu'elles excitent une émulation qui
 conduit à cet amour. " On ne peut donc
 „ trop les multiplier, dans les lieux sur-
 „ tout où l'indigence fait régner la pa-

„ resse. N'allons pas croire , que toutes les
 „ espèces de manufactures opérèrent in-
 „ distinctement en tout tems & en tous
 „ lieux ces admirables effets ... Un hom-
 „ me riche & laborieux se proposa d'éta-
 „ blir une grande manufacture sur un
 „ terrain aride & d'y occuper six mille
 „ ouvriers Il leur fit construire des lo-
 „ gemens , dont après dix ans de travail ,
 „ il leur cédoit la propriété sous un cens
 „ très-modique ... De dix & douze lieues ,
 „ on accourut à son atelier ... & le pays
 „ devint totalement inhabité. Cet indus-
 „ trieux commerçant a fait sans doute le
 „ bien de ses ouvriers ; mais il a négligé
 „ le plus grand des biens : c'est le défri-
 „ chement & la culture des landes qui
 „ l'environnent de toutes parts. Il n'avoit
 „ même obtenu ces landes de SA MAJESTÉ ,
 „ que sous la condition de les défricher ;
 „ & loin de remplir cette condition , il a
 „ rendu ce défrichement impossible , parce
 „ qu'il enlève tous les bras. Je fais qu'a-
 „ vec le tems , ses ouvriers multiplierent
 „ prodigieusement , parce que par-tout où
 „ l'animal trouve sa subsistance , il ne
 „ tarde point à se reproduire : je conviens
 „ encore , que quand il y aura plus d'hom-
 „ mes que la manufacture ne peut en
 „ occuper , ce surplus défrichera. Mais

„ combien d'années s'écouleront , avant
 „ qu'on ressente les effets de cette fécon-
 „ dité ? Combien de richesses perdues ,
 „ parce qu'on n'a pas mis ces landes en
 „ valeur ? Règle générale , une grande
 „ manufacture ne convient point en des
 „ lieux où le nombre des habitans ne suffit
 „ pas pour cultiver tout le terrein. Je dirai
 „ plus , ces énormes fabriques dans les-
 „ quelles on rassemble les ouvriers né-
 „ cessaires à tous les détails , sont con-
 „ traires au bien public : elles font perdre
 „ l'occasion flatteuse de procurer mille
 „ avantages dans nos campagnes. En quoi ,
 „ me dira-t-on ? Le voici : Je diviserois
 „ mon entreprise ; au lieu de réunir cinq
 „ & six mille ouvriers , j'établirais cent
 „ petites manufactures dans autant de
 „ villages : elles y feroient les écoles du
 „ travail , & les sources des exemples
 „ Une ouvrière intelligente dans chaque
 „ paroisse , suffiroit ; elle ~~pourroit être le chef de~~
 „ femmes & les enfans elle perfection-
 „ nerait les filages & comme on n'œu-
 „ vreroit que chez elle , on lui obéiroit ...
 „ Toutes les femmes voudroient être ad-
 „ mises dans ces écoles volontaires
 „ Un enfant aspireroit avant sept ans au
 „ moment d'y travailler , parce qu'il ne
 „ se croiroit plus enfant. Il y prendroit

62 MERCURE DE FRANCE.

„ l'habitude du travail ; & cette habitu-
„ de , quand on l'a contractée , ne s'éteint
„ jamais. Comme il ne verroit autour de
„ lui que des femmes & des enfans , il
„ seroit agité du desir de suivre son père
„ à la charrue , pour y commander aux
„ animaux du labourage. Cet empire est
„ un plaisir d'instinct ; il affecte , parce
„ qu'il rappelle à l'idée de la liberté , qui
„ n'est jamais plus sensible , que quand
„ on commande . . . Ne craignez pas qu'un
„ tel homme préfère au plaisir de culti-
„ ver , les ouvrages passifs & sédentaires
„ des manufactures. Il faut être fait à la
„ mollesse & à la servitude qui naissent
„ du luxe des villes , pour goûter ce genre
„ de travail. Il ne convient point au ro-
„ buste Cultivateur qui , né pour la liber-
„ té la plus active , la retrouve dans ses
„ diverses occupations. Promene-t-il ses
„ regards sur ses bestiaux , il leur donne
„ l'être ; ~~tient-il~~ les manches de la char-
„ rue , il multiplie ses denrées ; aligne-t-il
„ ses bosquets , ses vignobles , ses haies ou
„ ses avenues , il varie la surface des cam-
„ pagnes. Il semble qu'il exerce un rayon
„ de la puissance de l'Être suprême ; il
„ desirer que son champ soit couvert de
„ tels grains ou de tels arbres , & la na-
„ ture obéit. L'homme de campagne ,

„ quoiqu'habitué dès l'enfance au travail
 „ des manufactures, ne préférera jamais
 „ la navette du Tisserand, fabriquant même
 „ les admirables tapisseries des Gobelins,
 „ au plaisir de commander à la nature, si
 „ le luxe n'a corrompu son cœur. Ne ba-
 „ lançons donc plus à multiplier ces fabri-
 „ ques dans nos campagnes; elles y feront
 „ naître le goût du travail : & nous som-
 „ mes privés de ce bien, par les grandes
 „ manufactures qui réunissent tous les
 „ détails. Celles de Lyon étonnent mon
 „ esprit, sans plaire à ma raison; je serois
 „ toujours tenté de croire qu'elles n'occu-
 „ pent quarante mille ouvriers, qu'en dé-
 „ vastant les campagnes, si je n'étois inf-
 „ truit que ces ouvriers sont presque tous
 „ des bras enlevés à l'étranger. „

„ Nous ne sommes point, il est vrai,
 „ dans le cas de prétendre à des manu-
 „ factures de cette importance; mais ce
 „ que je viens d'en dire doit être également
 „ la règle de nos ~~petites~~ fabriques, & de
 „ la plupart de celles du royaume. Si elles
 „ n'ont pas le vice de réunir tous les dé-
 „ tails, elles ont celui de n'en contenir pres-
 „ qu'aucuns : & ce vice est aussi contraire
 „ au bien public que l'autre. Un fabri-
 „ quant n'a sous ses yeux que les tisserans
 „ qu'il occupe; il ne s'inquiète ni du choix,

„ ni de la préparation des matières
 „ Il achete au hasard dans les marchés...
 „ & comme il paie le moins qu'il peut, il
 „ il rebute les fileuses. Le coton ou les
 „ dentelles offrent à celles-ci des profits
 „ plus considérables, & elles les préfère.
 „ Le fabriquant se plaint alors : il dit que
 „ ces nouvelles occupations font tomber
 „ sa manufacture. C'est sa faute.... il dé-
 „ pend de lui de prévenir cet anéantisse-
 „ ment.... Qu'il soit attentif à tous les
 „ détails ; qu'il fonde huit ou dix écoles
 „ de filage dans autant de paroisses, & plus
 „ s'il les lui faut ; qu'il y fasse préparer
 „ des bonnes matières ; & qu'il paie le
 „ travail au pair de ce qu'on gagne à d'au-
 „ tres occupations : Je lui garantis que la
 „ main-d'œuvre ne lui manquera plus...
 „ & il aura le bonheur de contribuer au
 „ bien public, en multipliant ces écoles
 „ précieuses..... car je ne cesserai de le
 „ répéter, le travail est un devoir ; & l'a-
 „ mour de ~~dévoir~~ est, comme l'amour de
 „ tous ceux de la société, une vertu né-
 „ cessaire aux hommes en général. Je l'é-
 „ tablirais s'il le falloit, & je prouverois
 „ que c'est par cet amour que l'Orateur
 „ devient éloquent & sublime, le Magis-
 „ trat intégrè & laborieux, le Militaire
 „ attentif & prévoyant, l'homme d'Etat

„ enfin capable de tout voir, & de tout.
 „ diriger. L'esprit contribue sans doute à
 „ nos succès : mais l'esprit, le génie
 „ même, s'ils ne sont secondés par l'a-
 „ mour du travail, ne forment jamais
 „ des hommes illustres. „

M. de Fontette en résumant ces dis-
 cours, rappella les principes auxquels
 l'orateur, jaloux de mériter les suffrages
 du public, devoit s'attacher. “ D'après ces
 „ principes, il est facile de juger les dis-
 „ cours dont nous venons d'entendre la
 „ lecture. Le sujet du premier, traité par
 „ les anciens & les modernes, nous pré-
 „ sente une nouvelle perspective, dont le
 „ dessein est embelli par d'ingénieuses
 „ distinctions.... La main qui a conduit
 „ le pinceau ne se livre elle-même à l'en-
 „ thousiasme, que pour crayonner le por-
 „ trait de Louis XIV, notre auguste
 „ fondateur. L'éloquence sage de son au-
 „ teur, image de son caractère dans un
 „ âge où il est permis de n'en point avoir
 „ encore, justifie le choix que l'Acadé-
 „ mie en a fait pour son Directeur. „ (2)

„ Les réflexions de M. le Secrétaire
 „ sont, comme lui, toutes patriotiques....
 „ En cherchant les moyens d'inspirer l'a-

(2) Monsieur Duperré venoit d'être choisi
 Directeur de l'Académie pour l'année 1765.

166 MERCURE DE FRANCE.

„ mour du travail aux peuples , il a trouvé ,
 „ fans le chercher , celui de traiter le fujet
 „ du prix propofé par l'Académie. Son
 „ plan fimple , dans l'idée comme dans
 „ l'exécution , donne lieu à des détails
 „ rendus avec l'énergie du fentiment , quand
 „ il fait le tableau d'une manufacture qui
 „ dépeuple les campagnes de fes habitans ;
 „ quand il propofe les moyens de prévenir
 „ ce mal , & fur-tout quand il fait des
 „ vœux pour affurer au payfan le fruit
 „ de fes fueurs , , ,

Monsieur de *Fontette* dit qu'on n'a pas jugé que le difcours , *rerum creatrix Ceres* , fut abfolument digne du prix : qu'en le lui donnant , l'Académie a voulu ranimer l'émulation qui , peut-être s'anéantiroit , fi le prix étoit encore réfufé. De-là il paffe à l'examen de quelques-uns des ouvrages qui ont concouru. Il cite un mémoire qui ne pouvoit être admis au concours , parce qu'il étoit figné de l'Auteur. Il a pour épigraphe ,

Ordine partetur divities & fortitudo Regis Patriaque felicitas.

“ Rien n'eft plus certain que ce principe ,
 „ adopté par *Sully* , & fuivi par le Minif-
 „ tre que nous voyons à la tête des finances ;
 „ mais les conféquences que l'Auteur , en
 „ tire feroient funeftes pour nous , fi nous

„ étions obligés d'attendre que l'ordre fût
 „ rétabli pour tenter quelques efforts. . . .
 „ Cet Auteur prétend que les manufac-
 „ tures ne peuvent nuire à la culture des
 „ terres, . . . & M. Rouxelin a prouvé le
 „ contraire „.

Monsieur de Fontette convient que
 le même Auteur est mieux fondé à dire,
 que pour l'exécution des meilleurs projets,
 chaque Généralité doit attendre & suivre
 l'impulsion que le Gouvernement donne
 à tout le corps. Sur quoi il observe que
 les pays d'Etats ont bien des avantages sur
 ceux d'Electon. “ Mais peut-être ne som-
 „ mes nous pas éloignés d'une nouvelle
 „ forme d'administration, qui, en laissant
 „ au peuple la nécessité du travail, lui
 „ rendra l'espérance d'en recueillir les
 „ fruits : cette espérance, changée en cer-
 „ titude, fécondra les terres, ranimera les
 „ arts, & rompra les fers qui enchaînent
 „ l'amour de la patrie „. M. de Fontette
 en conclut que nos recherches ne peuvent
 être que très-utiles pour les fabriquans &
 les cultivateurs, également aveuglés par
 leurs préjugés. “ C'est un mal auquel on
 „ ne remédie point par des lieux com-
 „ muns, tels que sont ceux que propose
 „ l'Auteur du discours, qui a pour épi-
 „ graphe ,

Anglos imitemur.

„ Il demande des chemins ; on y travaille :
 „ il voudroit que la riviere d'Orne fût
 „ rendue navigable , . . . on en cherche les
 „ moyens ; il propose une compagnie de
 „ commerce , . . & cette spéculation n'est
 „ pas nouvelle ; il promet un mémoire sur
 „ l'espèce de manufacture qui seroit la
 „ plus profitable à tel ou tel canton , &
 „ c'est l'objet qu'a parfaitement rempli
 „ l'Auteur du discours couronné „

Monsieur de Fontette répond à deux objections qu'on oppose aux moyens de cet Auteur 1°. On improuve les manufactures nouvelles, qui auroient pour objet de s'emparer des branches de commerce qui sont en vigueur dans les provinces voisines : secondement on ne doit pas , dit-on , perfectionner les manufactures anciennes , telles que celles des draps de Vire , de Valogne , de Cherbourg , &c. parce que le pauvre ne pourroit plus se vêtir de ces draps. M. de Fontette observe que la nature semble décider l'emplacement de chaque espèce de fabrique ; & qu'une province ne doit point ambitionner celles dont son terrain ne fournit pas les matières qui en sont la base ; mais qu'il seroit très-injuste de vouloir nous empêcher de fabriquer les matières que produit
notre

notre terrain sous prétexte qu'on les fabrique dans une autre province ; que la concurrence ne peut être même qu'avantageuse au public. Il en conclut que nous devons œuvrer tout ce que le sol & le climat nous fournissent ; d'où il prend l'occasion de citer plusieurs articles du discours couronné, qui intéressent particulièrement les différens cantons de la Généralité , où tout commerce paroît éteint, parce qu'on n'y voit aucunes espèces de fabrique. Il recommande encore d'établir des prix pour les ouvriers qui réussiroient le mieux à imiter les échantillons donnés : « ils me paroissent si nécessaires ; » que je les proposerai au Conseil pour les » objets qui méritent son attention ; tels » que la papeterie. . . La supériorité de » nos laines est reconnue. . . Nos fabriques » doivent donc tenter de faire les » meilleurs draps possibles. On doit fabriquer les étoffes grossières dans les cantons où les laines sont inférieures. . . Il n'est question que de perfectionner la » filature , & de multiplier les fileuses. Ce » soin regarde les fabriquans dont M. Rouxelin vient d'ouvrir les yeux sur leurs » véritables intérêts. . . En un mot, nous » avons des matières excellentes ; . . la » population est nombreuse & même aug-

„ menée. . . . La nature a établi le partage
 „ des occupations des hommes : ceux des
 „ villes & gros bourgs appartiennent aux
 „ manufactures. Ceux des campagnes sont
 „ destinés à la culture des terres , & on
 „ ne les verra plus envier le sort des pre-
 „ miers , dès qu'ils n'auront plus à redouter
 „ les injustices de l'arbitraire.

„ Mais ce n'est point assez que la crainte
 „ ne les force plus d'abandonner les cam-
 „ pagnes : il faut les préserver du désir
 „ d'une situation plus brillante. L'intérêt
 „ de l'état demande que l'agriculture, qui
 „ est son patrimoine & la source de ses
 „ richesses, ne soit pas négligée : & comme
 „ ce sont les cultivateurs opulents qui fer-
 „ tilisent les terres , qui multiplient les
 „ bestiaux & qui font la prospérité de la
 „ nation , il seroit de la plus grande impor-
 „ tance de leur donner cette considération,
 „ si nécessaire à l'homme , au-dessus des
 „ besoins. Cet objet a paru digne à l'Aca-
 „ démie de faire le sujet du prix de l'année
 „ 1765 „ Elle demande donc :

Quelles distinctions peut-on donner aux
 riches laboureurs , tant propriétaires que
 fermiers , pour fixer & multiplier les fa-
 milles dans cet état utile & respectable ,
 sans en ôter la simplicité , qui en est la
 base essentielle ?

✍ Pour entrer parfaitement dans le sens de cette question, on doit lire l'article admirable du Dictionnaire Encyclopédique, au mot *Fermier*, & sur-tout la fin du §. *Economie rustique*. Le prix est une médaille de trois cens livres : il sera distribué le 15 Décembre. Les discours seront adressés, francs de port, à M. *Rouxelin*, Secrétaire de l'Académie, avant le premier de Novembre 1765.

L'Académie doit distribuer le même jour les trois prix proposés par M. le Chevalier *Turgot*, Gouverneur-Commandant à Cayenne. Ceux qui se proposent de concourir pour un de ces trois prix, n'ont pas de temps à perdre pour faire l'envoi de leurs viandes, farines ou beurres.

✍ On lit, dans le premier volume du *Mercur* de Juillet dernier, à l'article *Académies*, que le discours de M. *Moyfart*, Professeur d'éloquence au Collège du Mont-Rouloir, sur les avantages de l'éducation, il faut lire de l'*émulation* & les dangers de l'*envie* considérés par rapport aux lettres.

Vu par l'Académie, ROUXELIN.



M É D E C I N E.

*AVIS sur la maladie de S. A. S.
 MADEMOISELLE.*

LEs bruits divers qui se sont répandus sur la dernière maladie de S. A. S. MADEMOISELLE, ont été trop intéressans à tous égards pour ne pas faire part au public du procès-verbal que les Médecins qui y ont été appelés en ont dressé : nous croyons que l'on nous sçaura gré des soins que nous nous sommes donnés pour lui procurer cet acte qui constate des faits qui fixent l'opinion que l'on doit en avoir.

L'an mil sept cens soixante cinq, le douzième jour de Janvier. Nous soussignés maîtres *Louis Vernage & Michel-Philippe Bouvart*, docteurs régens de la faculté de médecine de Paris, *Isaac Bellet* médecin du Roi, *François Petit* premier médecin de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'*Orleans*, premier Prince du Sang, & *Antoine-François Petit*, médecin ordinaire de mondit Seigneur, ayant été appelés par Monseigneur LE DUC D'ORLEANS, pour conférer entre nous sur la

maladie de Son Altesse Sérénissime MADEMOISELLE , & en constater la nature : nous certifions que nous nous sommes transportés au monastère de la Magdeleine de Trefnel, fauxbourg S. Antoine, dans l'appartement de MADEMOISELLE , le Mercredi 9 de ce mois, vers les cinq heures du soir, où maître *Petit* père nous auroit rapporté qu'ayant été mandé le Lundi 7 du présent mois de Janvier pour se rendre auprès de MADEMOISELLE , il avoit eu l'honneur de la voir vers neuf heures du matin ; qu'elle étoit pour lors à sa toilette depuis près d'une heure , paroissant se bien porter ; mais qu'elle lui avoit dit que depuis la veille elle s'étoit apperçue de quelques boutons sur la poitrine & au col qui lui causoient de grandes démangeaisons ; que ces boutons depuis la veille au soir étoient augmentés en nombre ; qu'en effet les ayant examinés , il les trouva d'un rouge vif , de la largeur d'une petite lentille , dont le milieu étoit élevé en une pointe remplie d'une sérosité limpide & visqueuse , qui s'écrasoit facilement sous le doigt ; que ces boutons étoient répandus principalement sur la poitrine , le col & le dos ; qu'il n'en paroïssoit pour lors ni au visage ni sur les mains ; qu'il lui avoit trouvé le poul

un peu plus fréquent que le naturel ; que lui ayant demandé si elle ne souffroit point actuellement ou si elle n'avoit rien souffert les jours précédens, elle répondit que ces boutons lui causoient une démangeaison importune, & qu'elle sentoit une légère pesanteur de tête ; qu'elle avoit dormi pendant les nuits précédentes, mangé avec appétit, & agi pendant ces jours-là comme à l'ordinaire ; que ce n'étoit que le Dimanche au soir qu'elle s'étoit apperçue de ces boutons par des démangeaisons qu'elle avoit senties ; qu'elle s'étoit éveillée la nuit suivante plus matin qu'à son ordinaire ; qu'ayant trouvé ces boutons multipliés & les démangeaisons augmentées, MADemoiselle l'avoit fait avertir de la venir voir ; qu'après ce premier examen, & sur le récit de MADemoiselle, il lui avoit proposé de se mettre au lit, & de ne manger qu'un léger potage à son dîner ; qu'il la revint le même jour le soir vers neuf heures ; qu'il avoit observé que les boutons étoient beaucoup augmentés en nombre à la poitrine, au col & au dos ; qu'il y en avoit même quelques-uns au visage ; que la fièvre étoit assez forte & la peau brûlante ; qu'elle n'avoit ni mal de tête, ni toux, ni mal de gorge, ni maux de reins, ni envie de vomir, & qu'il lui avoit con-

feillé pour lors de se réduire pour toute nourriture à de légers bouillons & à la tisanne.

Qu'il y étoit retourné le Mardi 8 vers neuf heures du matin ; qu'on lui rapporta que la fièvre avoit continué de la même force pendant la nuit jusqu'à trois heures du matin, & que pendant ce temps-là MADEMOISELLE avoit dormi d'un sommeil interrompu, & avec agitation ; que cette fièvre avoit diminué sensiblement vers trois heures, & que pour lors elle s'étoit endormie tranquillement jusqu'à huit ; qu'en effet il avoit trouvé la fièvre dans une grande rémission, mais que le nombre des boutons étoit beaucoup augmenté ; que le visage même en étoit plus garni que la veille ; que MADEMOISELLE, d'ailleurs, se trouvoit assez bien, n'ayant nul mal de tête ; qu'elle avoit cependant un peu de peine à avaler, parce qu'il lui étoit survenu quelques-uns de ces boutons à la langue, dans la bouche & au palais.

Qu'il la vit encore le même jour Mardi au soir vers neuf heures ; qu'il avoit trouvé la fièvre augmentée ; que cette augmentation avoit été précédée, comme la veille, d'un léger froid vers cinq heures ; qu'il n'avoit pas trouvé ce redoublement si fort que celui de la veille ; qu'il n'étoit accompagné ni de mal de tête, ni d'autres

H iv

accidens ; que le nombre des boutons étoit à-peu-près le même à la poitrine & au dos : mais qu'il étoit augmenté au visage , au point que l'on en auroit pu compter un cent ; que du reste **MADemoiselle** étoit assez bien.

Qu'il vit encore **MADemoiselle** le lendemain Mercredi, 9 dudit mois, vers 9 heures du matin, 3^{me} jour de la maladie ; qu'on lui avoit rapporté qu'elle n'avoit presque point dormi la nuit précédente , à cause de la grande démangeaison qu'elle avoit soufferte , plutôt qu'à raison de la fièvre , qui n'avoit pas été si forte que la nuit précédente ; que pour lors il l'avoit trouvée à la même rémission que la veille à la même heure ; que **MADemoiselle** n'avoit d'autres accidens que la démangeaison ; que les boutons n'étoient augmentés ni en nombre ni en grosseur ; qu'au contraire ceux qui avoient paru les premiers commençoient à s'affaïsser & même à se dessécher ; que dans un très-petit nombre de ces boutons , qui ne s'étoient point ouverts , la sérosité qui y étoit restée paroïssoit s'épaïssir & prendre une couleur jaune pâle.

Qu'il avoit observé pendant toute cette éruption qu'elle avoit paru d'abord à la poitrine , au dos & au col ; qu'elle ne s'é-

oit faite au visage que vers la fin ; que les boutons s'étoient accrus en peu de temps ; qu'ils ne s'étoient élevés au plus que d'une ligne au-dessous du niveau de la peau , & que tous s'étoient séchés promptement.

Lequel rapport étant fait , & ayant examiné par nous-mêmes MADemoiselle , nous avons jugé dès lors que cette maladie n'avoit ni la marche ni les symptômes de la petite vérole. Cependant , pour nous en assurer davantage , nous aurions jugé à propos , après cette première visite , d'en faire un plus ample examen pour en connoître parfaitement la différence , & en conséquence le Jeudi dixième dudit mois nous étant tous transportés audit monastère à neuf heures du matin , on nous auroit rapporté que MADemoiselle avoit dormi toute la nuit. L'ayant examinée , nous avons trouvé que la fièvre étoit considérablement diminuée ; que les boutons étoient pour la plus grande partie affaîlés & desséchés ; que les autres contenoient encore une sérosité limpide , & qu'il n'y en avoit qu'un très-petit nombre dont cette sérosité paroissoit s'épaissir & prendre la couleur de jaune pâle. Enfin nous étant encore transportés tous ensemble le Vendredi onze dudit mois à cinq heures du

H v

soir, on nous a rapporté que MADemoiselle avoit dormi toute la nuit, & ledit maître *Petit* nous a assuré qu'il l'avoit trouvée la veille à neuf heures du soir sans fièvre, & dans un très-bon état. En effet, nous avons trouvé son poulx dans l'état naturel, & tous les boutons entièrement séchés; en sorte que nous avons jugé que MADemoiselle étoit dans une parfaite convalescence.

Sur quoi nous sommes unanimement convenus que cette maladie n'avoit nullement le caractère de la petite vérole, puisqu'elle n'a été précédée d'aucun des symptômes précurseurs de cette maladie; que la fièvre n'a commencé qu'avec l'éruption, & que la première apparition de cette éruption, son accroissement, son état, son déclin & sa dessiccation n'ont duré en tout que quatre jours.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal les jour & an que dessus. *Signé*, VERNAGE. BOUVART. BELLET. PETIT. PETIT.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

HORLOGERIE.

*SUPPLÉMENT au traité d'horlogerie de
M. LE PAUTE, Horloger du Roi.*

LE grand traité d'horlogerie que M. le Paute donna en 1755, a été suivi de plusieurs supplémens, dans lesquels le Public a vu avec plaisir les progrès journaliers de l'horlogerie, & les efforts que cet artiste a faits pour en perfectionner les parties principales.

M. le Paute vient de donner au public une courte description de quelques ouvrages nouveaux, dans lesquels il a voulu se distinguer par le goût autant que par les avantages du physique ; c'est en étudiant les réflexions des maîtres de l'art qu'il est parvenu aux formes les plus élégantes & les plus belles : il a cru que la France, jusqu'ici recommandable par la perfection des mouvemens, devoit se signaler aussi par la beauté des formes & des modèles. Cette

H. vj

partie est peut-être la plus difficile, car nous ne voyons dans l'horlogerie étrangère presque aucune production de goût, & à peine connoît-on dans Paris même deux modèles de pendules en bronze auxquels les connoisseurs aient pu donner une approbation décidée.

M. le Paute a fait exécuter, par des artistes choisis, un modèle composé d'un piédestal & de deux figures en bronze, qui expriment ce que l'on a pu trouver de plus analogue au sujet ; l'une est *Uranie*, c'est-à-dire, la déesse du ciel ou la Muse de l'astronomie, appuyée sur la pendule, qu'on doit regarder comme le symbole de la sphère du monde & des mouvemens célestes dont elle exprime la durée. Cette figure est richement drapée, elle porte une ceinture d'étoiles, & tient à la main l'image du zodiaque pour annoncer que les mouvemens du soleil sont la mesure du temps. Sur l'autre côté de la pendule on voit le génie de l'astronomie sous la forme d'un enfant qui ouvre avec peine un compas ; il annonce par-là les difficultés qui se rencontrent dans l'étude de la nature, la nécessité de s'y livrer dès l'enfance pour y réussir, & d'être guidé par le génie pour parvenir à ces sublimes connoissances : il est assis sur les volumes de

l'histoire céleste , c'est-à-dire , des anciens recueils d'observations ; il est adossé contre le globe du monde , & environné des instrumens d'astronomie. Le piédestal présente une inscription digne de la plus sublime philosophie ; il porte le mouvement de la pendule , & il fournit le moyen d'avoir un excellent régulateur : on y place une pendule de dix-huit pouces de long , composé de plusieurs règles qui , par leurs directions opposées , remédient à la dilatation , avec une forte lentille qui maîtrise les inégalités du rouage ; par ce moyen une pendule de cheminée ou de bureau a un régulateur aussi parfait & aussi sûr qu'une pièce ordinaire qui seroit trois ou quatre fois plus grande. Cette pendule est un des plus beaux ouvrages qu'on ait encore vus dans ce genre.

Dans une autre pendule de *M. le Paute* , un piédestal de même forme se trouve accompagné du génie de l'astronomie & de celui du temps : mais celui-ci y est représenté dans une attitude de très-belle composition ; il franchit avec impétuosité les ruines d'un monument antique , & renverse dans sa course tout ce qui se présente à lui. Toutes ces figures , faites sous les yeux de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture , ont été regardées par les plus

182. MERCURE DE FRANCE.

grands maîtres comme des pièces achevées.

M. *le Paute* décrit aussi dans le supplément dont nous parlons une petite pendule en bronze dans le goût de *Boule*, ciselée par M. *Galien*, autre artiste célèbre dans son art ; une autre pendule en forme de vase, modelée par M. *Cauvet*, habile Sculpteur. Le piédestal du vase est à jour de tous côtés pour laisser voir les effets du mouvement ; enfin un cartel nouveau, dont le cadran est placé dans une forme quarrée, qui porte un vase en cassolette : la composition est de M. *Galien*.

M. *le Paute*, attentif à profiter de toutes les découvertes qui se font pour le progrès des arts, exécute actuellement dans presque toutes ses pendules à secondes & à équation la nouvelle verge de correction imaginée en Angleterre par M. *Harriſſon*, & dont l'invention lui a été communiquée par un amateur qui revenoit de Londres. Sans s'arrêter ici à en donner la description, il nous suffira de dire que M. *Harriſſon* l'a employé dans des pendules qui ne varient pas de plus d'une seconde par mois. L'Auteur de cette même invention vient d'envoyer pour la seconde fois en Amérique une montre singulière qu'il a faite pour trouver les longitudes en mer, & il a été constaté qu'elle n'avoit pas varié

de plus de quinze secondes en cinq mois de navigation ; en sorte qu'on ne doute pas que le prix de quatre cens soixante & dix mille livres , promis à l'inventeur des longitudes, ne soit bientôt adjugé à M. *Harrisson*.

Le pendule composé que M. *le Paute* a décrit dans son traité d'horlogerie , & qu'il a encore perfectionné depuis, est beaucoup plus simple que celui de M. *Harrisson* , & il suffit pour avoir des pendules qui soient réglées à une minute par an, ce qui fait qu'on le préfère souvent à celui qui est plus parfait , mais plus cher.

Ces nouveaux balanciers ont exigé de nouvelles formes de boîtes à secondes & de nouveaux modèles. M. *le Paute* en a fait exécuter qui ont l'avantage de pouvoir s'accrocher dans des appartemens, si la disposition des lieux l'exige ; en sorte que ces boîtes n'aient point de pied sur le parquet , & ne gênent point la disposition de l'ameublement : ces modèles ont été dessinés par M. *Peyre* , Architecte du Roi.

M. *le Paute* vient aussi d'exécuter en grand une nouvelle horloge *polycamératique* , c'est-à-dire, propre à marquer l'heure tout à la fois dans un grand nombre d'appartemens. Cette pièce est renfermée dans

une boîte de M. *Guibert*, Sculpteur des bâtimens du Roi.

Toutes ces nouveautés qui étendent parmi nous, & les progrès de l'horlogerie, & les agrémens du goût, ne sont qu'une partie des derniers ouvrages par lesquels M. *le Paute* s'est distingué ; & les connoisseurs qui ont eu occasion de les voir, l'ont invité à les faire connoître par l'impression du nouveau supplément que nous venons d'annoncer.

A R T S A G R É A B L E S.

M U S I Q U E.

SYMPHONIE avec hautbois, flûtes ou cors de chasse, par M. *Papavoine*. Prix 2 l. 8 s. A Paris, chez l'Auteur seulement, rue Mauconseil, la quatrième porte cochère après la rue François.

Terpsicore aux saisons, ou ariettes qui ont rapport aux saisons de l'année, avec des accompagnemens de violon & de basse. Première partie : l'hyver. Prix 3 liv. 12 s. Chez M. *Dessons*, rue de la Coutellerie;

F E V R I E R 1765. 185

chez M. *Boudoux*, Maître Plombier, & aux adresses de Musique.

N. B. On propose l'abonnement de ce recueil, qui paroîtra tous les trois mois, à raison de 12 liv. par année. Il faut s'adresser à M. *Dessons*.

Six trios pour deux violons & une basse, dédiés à MADAME ADELAÏDE DE FRANCE, par M. *Cardonne*, ordinaire de la Musique du Roi, & Officier de la chambre de MADAME LA DAUPHINE. Se trouvent à Versailles, chez l'Auteur, & à Paris, aux adresses ordinaires pour la Musique. Prix 6 liv.

L'on trouve chez le sieur *Bordet*, Auteur & Marchand de Musique, rue Saint Honoré, vis-à-vis le Palais Royal, entre la rue St. Thomas du Louvre & les Quinze-vingts, à la Musique Moderne, deux livres de sonates pour le clavecin, de la composition de J. G. *W. Mozart*, âgé de sept ans.

Le premier Œuvre de cet enfant, qui a fait l'admiration de tout Paris l'hiver dernier, & qui depuis n'a pas moins réussi à Londres, contient les sonates dédiées à MADAME VICTOIRE DE FRANCE. Le second contient les sonates dédiées à Madame la

186 MERCURE DE FRANCE.

Comtesse de TESSÉ. Le prix de chaque Œuvre est de 4 liv. 4 sols, mais il n'en reste que très-peu d'exemplaires, l'édition étant épuisée & les planches n'étant plus en France.

Ceux qui voudront joindre à ces sonates le portrait du petit Auteur, le trouveront à la même adresse. Prix 24 sols. On y voit ce Maître enfant jouant du clavecin, sa sœur à côté de lui regardant un papier de musique, & son père derrière lui l'accompagnant du violon ; la ressemblance est parfaite. Cette estampe est gravée d'après le dessein de M. de Carmonelle.

L'on trouvera aussi à la même adresse, & aux adresses ordinaires de musique, une grande symphonie, cinquième de M. Chambray, avec flûtes ou hautbois & cors *ad libitum*. Prix 2 liv. 8 sols.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

SUITE DES SPECTACLES DE LA COUR

A VERSAILLES,

*Par les ordres de M. LE MARÉCHAL DUC
DE RICHELIEU, Pair de France, &c. &c.
Premier Gentilhomme de la Chambre du
Roi en exercice ; & sous la conduite de
M. PAPILLON DE LA FERTÉ, Inten-
dant des Menus-Plaisirs de Sa Majesté.*

LE Mardi 8 Janvier les Comédiens François représenterent *la Gouvernante*, Comédie en 5 actes & en vers de feu M. DE LA CHAUSSEE. La Dlle. DUMESNIL jouoit le rôle de *la Gouvernante*. La Dlle. HUSS celui d'*Angélique*. Le rôle de *Sainville* étoit joué par le sieur BELLECOUR, &c.

La grande Pièce fut suivie du *Rendez-vous*, Comédie en vers en un acte de

188 MERCURE DE FRANCE.

feu M. FAGAN. Le sieur BELLECOUR & la Dlle HUSS jouèrent les rôles de *Valère* & de *Lucile*. Le *Crispin* étoit joué par le sieur PRÉVILLE. La Dlle BELLECOUR joua les rôles de *Soubrette* dans les deux Pièces.

Le lendemain, 9 du même mois, les Comédiens Italiens donnerent le *Diable boiteux*, Pièce Italienne, qui fut suivie du *Médecin d'Amour*, Opéra-Comique. Paroles de M. ANSEAUME. Musique de M. LA RUETTE.

Le Jeudi 10 les Comédiens François représentèrent *Athalie*, Tragédie de RACINE, dans laquelle la Dlle DUMESNIL joua supérieurement le rôle d'*Athalie*. Les autres rôles étoient distribués comme nous les avons rapportés précédemment, en parlant de la représentation de cette Tragédie à la Cour dans le deuxième Mercure de Janvier. La petite Pièce étoit *l'Etourderie*, Comédie en un acte & en prose de feu M. FAGAN.

Le Samedi 12 on exécuta l'*Acte du feu*, du *Ballet des Elémens*, Poème de feu M. ROI; musique de feu M. DESTOUCHES, & quelques parties de feu M. DE LA LANDE, tous deux Surintendans de la Musique du ROI (1).

(1) On avoit donné ce même Acte d'Opéra à

La Dlle AVENOT, de la Musique de
 SA MAJESTÉ, chanta le rôle d'*Emilie*.
 Loin de démentir, dans l'exécution de ce
 rôle, tout ce que nous avons dit d'avanta-
 geux lorsqu'elle débuta à Fontainebleau,
 ce jeune Sujet, qui n'avoit jamais joué
 sur aucun théâtre, a fait voir, indépen-
 damment de la beauté de la voix, tous
 les germes des talens que l'on desire dans
 l'exécution du chant théâtral. Malgré
 l'extrême embarras d'un pareil essai, &
 tout le trouble que l'on suppose facile-
 ment en cette occasion, il ne lui a échappé
 rien de disgracieux, encore moins de
 ridicule dans le maintien ni dans l'action.
 Au contraire, en plusieurs endroits du
 rôle elle a marqué ce sentiment intérieur
 & naturel d'intelligence & d'intérêt, qui
 manque souvent aux Sujets les plus con-
 sommés, parce qu'il n'est que très-diffici-
 lement suppléé par l'art, & jamais rém-
 placé. Dans le même Acte le sieur LAR-
 RIVÉE a joué & chanté le rôle de *Valère*,
 avec la belle voix & les talens heureux
 que l'on lui connoît. La Dlle DUBOIS
 chantoit le rôle de l'*Amour*.

la Cour l'hiver dernier, dans lequel M. LE BRETON
 a fait de la musique nouvelle pour les sympho-
 nies & les divertissemens.

190 MERCURE DE FRANCE.

La Dlle LANI, la Dlle GUIMARD, le sieur GARDEL, &c. ont dansé dans les Ballets de la composition de MM. LAVAL père & fils, Maîtres des Ballets du ROI.

L'exécution de la musique étoit dirigée par M. REBEL, Surintendant de la Musique, de semestre.

L'Acte d'Opéra fut précédé d'*Arlequin Bouffon de Cour*, joué par les Comédiens Italiens.

Le Mardi 15 les Comédiens François représenterent *les Déhors trompeurs*, Comédie en 5 actes & en vers de feu M. DE BOISSI.

Le rôle de *Baron* étoit joué par le sieur BELLECOUR; celui du *Marquis* par le sieur MOLÉ, &c. Le *Valet du Marquis*, par le sieur FEUILLY. La *Comtesse*, par la Dlle BELLECOUR. *Céliante*, par la Dlle PRÉVILLE. *Lucile*, par la Dlle HUSS, & celui de *Lisette* par la Dlle FANCIER.

Pour seconde Pièce, *le Florentin*, Comédie de LA FONTAINE, en un acte & en vers. La Dlle DROUIN y jouoit le rôle de la *Mère du Florentin*. Les autres Acteurs & Actrices étoient de ceux qui avoient joué dans la première Pièce.

Le Mercredi 16 les Comédiens Ita-

FEVRIER 1765. 195

liens jouèrent *Arlequin & Celio*, valets dans la même maison, Pièce Italienne, qui fut suivie de *Rose & Colas*, Comédie mêlée d'ariettes.

• Le Jeudi 17 les Comédiens François représenterent *Phédre*, Tragédie de RACINE.

Le rôle de *Phédre* par la Dlle DUMESNIL. Celui d'*Aricie* par la Dlle DUBOIS, &c. Le rôle de *Thésée* par le sieur BRIZARD; *Hippolite*, par le sieur MOLÉ. *Teramene*, par le sieur DUBOIS.

Pour petite Pièce, le *Consentement forcé*, Comédie en un acte & en prose de feu M. GUYOT DE MERVILLE. Les sieurs BONNEVAL, MOLÉ, BLAINVILLE. Les Dlles PRÉVILLE & FANIER jouoient dans cette Comédie.

La suite au prochain Mercure.

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

LA chaleur avec laquelle ont été suivis jusqu'à présent les *Talens lyriques* les Mardis & Jendis, confirme tout ce que

nous avons annoncé à la reprise de ce Ballet dans le précédent *Mercur*. La recette prodigieuse de ces jours, ordinairement les plus foibles de la semaine, justifie ce que nos Lecteurs auroient pu soupçonner être exagéré de notre part sur l'impression qu'ont fait les progrès du talent de M. LE GROS. Mlle ALLARD, absente de ce théâtre depuis quelque temps, a reparu dans le troisième acte de ce même Ballet sous le personnage de *Terpsicore*; moyennant quoi il ne manque plus rien aux desirs du Public dans ce Spectacle, pour lequel on ne peut exprimer jusqu'où vont ses transports.

On continue les Vendredis & Dimanches *Armide*, dont Mlle DU BOIS a chanté le rôle sans aucune interruption. On a remarqué dans cette Actrice des fruits sensibles d'un travail utile sur diverses parties de son rôle, qui avoient été peut-être un peu trop sacrifiées d'abord à l'extension & à l'éclat des sons. Abus qui étoit devenu si commun aux belles voix, qu'à peine osoit-on le reprocher. Le Public a rendu justice à l'émulation de Mlle DU BOIS, non-seulement par des applaudissemens, mais par sa constante assiduité aux représentations de cet Opéra, malgré la diversion des Mardis & des Jeudis, saisie avec
tant

tant d'empressement par le concours nombreux des spectateurs. Un succès dans le rôle d'*Armide*, qui comprend tout ce qui peut se rencontrer de difficile & d'important dans les autres rôles d'Opéra, doit être d'autant plus satisfaisant pour une Actrice, qu'il assure en quelque sorte le mérite & l'utilité de son talent pour le théâtre, pourvu qu'une continuelle application en soutienne & en étende les progrès.

Le Vendredi 25 Janvier M. LE GROS a repris dans le même Opéra le rôle de *Renaud*, qu'il avoit interrompu depuis plusieurs représentations. L'influence de son succès éclatant, dans la reprise des *Talens lyriques*, a été remarquable, tant de la part du Public, par ses applaudissemens, que de la part de l'Acteur dans la manière de rendre le rôle de *Renaud*, sensiblement supérieure à celle dont il l'avoit exécuté aux premières représentations d'*Armide*.

Le même jour, & dans le même Opéra, Mlle LARRIVÉE, que sa situation avoit forcée de priver le Public de ses talens pendant quelques mois, a chanté le rôle de *Lucinde*, & les jolis airs qu'on y a joints. Elle y a été reçue d'une façon aussi agréable pour elle que pour le Pu-

blic , qui lui a donné les témoignages les plus vifs du plaisir qu'il trouve toujours à l'entendre. Cette circonstance a rendu aux fêtes charmantes dont on a orné cet ancien Opéra, tout l'agrément dont elles sont susceptibles , & a renouvelé le goût & l'empressement des spectateurs pour ce chef-d'œuvre du Théâtre lyrique.

COMÉDIE FRANÇOISE

LE 9 Janvier on a remis sur ce théâtre le *Comte de Warwick* , Tragédie de M. DE LA HARPE , dont nous avons rendu compte dans sa nouveauté. La reprise de cette Tragédie a été continuée cinq représentations , jusques & compris le Samedi 19.

Le 20. on donna une représentation d'*Athalie* , dans laquelle joua la Dlle DUMESNIL avec des applaudissemens universels.

Le 21. on donna *Sémiramis* , qui avoit été demandée.

Le 23 , un jeune homme de seize ans & demi , fils du sieur BLAINVILLE , Acteur de ce théâtre , & qui n'avoit joué sur aucun autre , a débuté dans *Alyre* par le

FEVRIER 1765. 195

rôle de *Zamor*. La taille de ce jeune Acteur est favorable. Il a montré de l'énergie dans les choses fortes , & de l'intelligence dans les autres parties. Les connoisseurs qui avoient entendu en particulier ce jeune Sujet , en concevoient déjà de grandes espérances. Nous ne pouvons sur une seule représentation annoncer quel sera le jugement définitif du Public , qui a néanmoins fort accueilli le premier essai du débutant.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a continué avec succès les représentations du *Serrurier*.

Le 13 on a donné la première représentation d'*Arlequin & Camille esclaves en Barbarie*, Comédie nouvelle Italienne de M. GOLDONI , en trois actes , avec des divertissemens.

On a donné le 24 la première représentation de l'*Ecole de la Jeunesse*, Comédie nouvelle en trois actes & en vers , mêlée d'Ariettes ; paroles de M. ANSEAUME. Musique de M. DUNI. Le succès en a été très-vif. On a demandé les Auteurs avec un empressement général. Celui de la mu-

I ij

sique venoit de sortir : celui des paroles a paru seul , & a reçu de très-grands applaudissemens. Cette pièce , dont *Barneveld* a fourni le sujet , réunit en même temps le pathétique & la gaieté. Quelques critiques inferent de-là qu'elle n'est pas dans son vrai cadre , & soupçonnent qu'elle pouvoit avoir été destinée à se passer du secours de l'ariette , que l'on conçoit en effet produire un peu de disparate avec le genre intéressant , qui fait une partie , & même la base du sujet. Il n'est pas surprenant que cela chagrine les amateurs des règles du vieux goût , qui prescrivait des convenances & bien d'autres loix fondées sur la nature , sur la raison & sur la vérité théatrale , dont on s'est adroitement affranchi , & contre l'observation desquelles la mode prodigue de favorables dispenses. Nous rendrons compte dans le prochain *Mercur* , avec plus de détail du mérite de cet Ouvrage , tant dans les paroles que dans la musique.



CÉRÉMONIE PUBLIQUE.

LETTRE écrite de Marseille , contenant la relation d'une pompe funèbre à la mémoire de feu M. RAMEAU.

M.

ON a mis en exécution dans cette ville, pour l'illustre RAMEAU , l'idée de M. d'Alembert en parlant des éloges donnés à M. de Montesquieu. Il pensoit que le plus bel éloge de ce grand homme auroit été de placer sur son tombeau le Livre de *l'Esprit des Loix*. Quel plus grand éloge aussi pour M. RAMEAU que ses propres ouvrages ! Qui pouvoit le célébrer plus dignement que lui-même ? C'est ce qu'a entrepris & exécuté M. REY , Maître de musique du Concert de cette ville , avec beaucoup d'intelligence , de génie & de goût pour le choix & l'arrangement de la musique de la Messe solennelle, dont je vais vous donner la relation.

Jeudi dernier , 15 Novembre 1764 , jour marqué pour le Service funèbre de l'immortel RAMEAU , MM. les Commissaires du Concert , en cérémonie & tous

I iij.

198 MERCURE DE FRANCE.

en noir , ainsi que les amateurs , se rendirent à dix heures du matin aux Dominicains , où se trouvoit déjà la plus nombreuse assemblée. L'église étoit entièrement tendue de noir. La décoration de l'autel & du fond du chœur étoit somptueusement lugubre & très-bien entendue. On avoit placé au milieu du vaisseau un fort beau catafalque , sur l'enlèvement duquel s'élevoit une haute pyramide , où l'on voyoit au bas le médaillon du défunt , très-ressemblant , avec cette légende, *DILECTÆ MEMORIÆ J. B. RAMEAU*. Un baldaquin , suspendu à la voûte , terminoit & couronnoit la décoration du catafalque , éclairée d'un très-grand nombre de lumières. Les peintures & les figures allégoriques du cénotaphe étoient artistement disposées , d'une très-bonne exécution , & composées avec intelligence. L'autel & le pourtour de l'église étoient pareillement ornés d'écussons chargés d'emblèmes , de chiffres , de larmes & autres ornemens funébres.

Lorsque MM. les Commissaires entrèrent dans l'église , M. l'abbé PEYRE , organiste , commença à exécuter divers carillons & autres morceaux du plus grand chromatique , & très-convenables à la circonstance , après lesquels on commença la Messe.

Tout ce qui se chanta au chœur, dans cette Messe, étoit entièrement composé de différens morceaux de musique extraits des ouvrages connus de M. RAMEAU, & qui ont le plus contribué à sa célébrité. L'union, l'ordre & la distribution de ces divers fragmens forment un tout qui doit être regardé comme un chef-d'œuvre. Les paroles latines y sont si bien adaptées, & la musique semble si convenable aux paroles, que l'on croiroit le tout n'avoir pu être fait que pour cet ensemble. Il seroit à désirer que l'ingénieux Musicien qui a donné ses soins & son intelligence à ce travail, le rendît public. Il serviroit sans doute aux pompes funébres les plus augustes & les plus magnifiques.

Après la Messe on fit l'absoute, où MM. les Commissaires du Concert firent les honneurs.

N. B. On a cru devoir supprimer de cette lettre les détails indicatifs de tous les morceaux adaptés aux paroles de la messe ; 1°. parce qu'il n'est pas possible que ces indications ne fassent rencontrer quelquefois des paroles profanes avec les prières sacrées ; 2°. parce que si ce détail est intéressant pour les gens de l'art ou les amateurs, dont la mémoire est assez remplie des ouvrages de musique pour se les rappeler tous à la réclame des paroles, il seroit inutile au plus grand nombre des Lecteurs.

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De VIENNE, le 29 Décembre 1764.

LE Comte du Châtelet-Lomont , Ambassadeur de France auprès de Leurs Majestés Impériales & Royales , est arrivé ici avant-hier de sa Cour , où il avoit eu la permission de passer quelques mois.

De RATISBONNE, le 20 Décembre 1764.

Les nouvelles des pays du Bas-Elbe nous apprennent qu'il y a eu depuis peu de jours dans ces cantons , ainsi que dans la Saxe , de fortes secouilles de tremblement de terre , & que les débordemens des rivières ont été si fréquens dans ces contrées , qu'un terrain de vingt journaux , qui avoit été englouti par le tremblement de terre , a été rempli d'eau , & forme actuellement un lac d'environ quarante brasses de profondeur.

De MUNICH , le 5 Janvier 1765.

Le Comte Podstatzki Lichtenstein , Ambassadeur extraordinaire de leurs Majestés Impériales & Royales , a eu ce matin une audience de Leurs Alteſſes Electorales , dans laquelle il a fait la demande en forme de la Princesse de Bavière , à qui il a remis le portrait du Roi des Romains , qui a été apporté ici par le Comte de Schaffgotsch & qu'on estime cent mille écus.

De FLORENCE, le 28 Décembre 1764.

Hier, le Surintendant des chemins a reçu avis que les grandes pluies avoient fait écrouler aux environs de Bologne, une montagne qui dominoit le grand chemin & dont les débris ont rendu cette route impraticable.

De NICE, le 28 Décembre 1764.

Suivant une lettre de la Bastie, du 25, une partie du convoi qui transporte les troupes Françoises en Corse, a débarqué dans cette ville le 20; quelques vaisseaux ont été forcés par le mauvais tems de relâcher à Livourne; le Comte de Marbeuf, qui commande ce corps de troupes, étoit alors à Calvi. On a défendu à tous les François de s'écarter de la Bastie jusqu'à une certaine distance.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 19 Janvier 1765.

Le premier de ce mois, les Princes & les Princesses, ainsi que les Seigneurs & les Dames de la Cour, rendirent leurs respects au Roi, à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps de Ville de Paris eut le même honneur. Les Hautbois de la chambre exécuterent divers morceaux de musique pendant le lever de Sa Majesté. Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le cabinet du Roi, vers les onze heures du matin,

202 MERCURE DE FRANCE.

Sa Majesté sortit de son appartement & se rendit à la Chapelle, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Duc de Penthièvre & du Prince de Lamballe, ainsi que des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses devant Sa Majesté qui étoit revêtue du manteau royal, ayant par dessus le collier de l'Ordre & celui de la Toison d'Or. L'Evêque d'Orléans, Commandeur de l'Ordre, célébra la Grand Messe, à laquelle la Reine, Madame la Dauphine & Mesdames Victoire, Sophie & Louise assistèrent dans la tribune. La quête fut faite par la Princesse de Chimai. Après la Messe, le Roi fut reconduit à son appartement en la manière accoutumée. Le même jour, Leurs Majestés souperent à leur grand couvert; pendant le repas, les Musiciens du Roi exécuterent plusieurs symphonies sous la conduite du sieur de Bury, Surintendant de la Musique en survivance du sieur Rebel.

Le 30 du mois dernier, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Laval, avec Demoiselle de Monmorency.

Le Roi vient de créer trois places dans la maison de Madame: l'une d'Aumônier ordinaire, accordée à l'Abbé de Frichman; la seconde, de Chapelain ordinaire, accordée à l'Abbé de Ganderatz; & la troisième, de Clerc de Chapelle, donnée à l'Abbé Luci.

Le Roi a accordé au Prince de Lamballe le Régiment d'Infanterie de Beaujollois, qui portera désormais le nom de ce Prince.

Le Roi vient de disposer de la place de Conseiller d'Etat ordinaire , dont le sieur d'Aguesseau étoit pourvu , en faveur du sieur de la Bourdonnaye , & Sa Majesté a nommé à celle de Conseiller d'Etat de semestre , le sieur de Boullongne , Intendant des Finances. L'un & l'autre ont eu l'honneur d'être présentés au Roi , chacun en sa dernière qualité.

Le 5 , Joseph-Henry de Bourdeilles a prêté serment entre les mains du Roi , pour l'Evêché de Soissons.

Le 30 du mois dernier , la Marquise de Gantès a été présentée par la Princesse de Conty , à Leurs Majestés & à la Famille Royale , en qualité de Dame d'honneur de Mademoiselle de Sens.

Le sieur Boyer , Chevalier & Secrétaire de l'Ordre de Saint-Michel , Médecin ordinaire du Roi , présenta à Sa Majesté la médaille de l'Ordre & l'éloge de Louis Duret , célèbre Médecin de la faculté de Paris , Médecin ordinaire de Charles IX & de Henry III , composé par le sieur Chomel.

Le 6 , le Chevalier d'Origny a présenté à Sa Majesté un nouvel Ouvrage de sa composition , intitulé : *Chronologie des Rois du grand Empire des Egyptiens.*

Le sieur de la Teissonniere , ci-devant Major de Marienbourg , ayant atteint le 12 Novembre dernier , la centième année de son âge , Sa Majesté lui a accordé une gratification de deux mille livres. Cet Officier , qui a servi pendant quatre-vingt-sept ans , a été fait & reçu Chevalier de Saint-Louis par Louis XIV , en 1707 , après la bataille de Ramillies , où il avoit été blessé grièvement.

De PARIS , le 18 Janvir 1765.

Par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 5 de ce mois , Sa Majesté ordonne que les trois tirages des billets de la Loterie Royale établie par l'arrêt du 11 Novembre 1755 , qui étoient indiqués pour les mois d'Avril 1765 , 1766 & 1767 , se feront dans le cours du présent mois de Janvier , en trois séances différentes , relativement aux époques originaires fixées pour chacun desdits trois tirages , conformément à l'ordre établi par la table de distribution des lots annexés audit arrêt. Le second & dernier tirage de faveur , qui devoit se faire au mois de Mai 1767 , se fera au mois d'Avril prochain. La même ordonnance contient les arrangemens qui doivent être pris à cet égard.

L'Université vient de faire publier un programme , par lequel elle annonce que le prix d'éloquence latine, fondé pour les Maîtres-ès-Arts, par le sieur Jean-Baptiste Coignard, Secrétaire du Roi , & conservateur des hypothèques , sera adjugé en 1765 , au meilleur discours sur ce sujet : *Institutionis neglecta in pueris damna reparare quàm sit deinceps difficile*. L'Auteur de l'ouvrage qui a mérité le prix de 1764 , ne s'étant pas fait connoître , ce prix est proposé pour la troisième fois & sera aussi distribué en 1765. Le sujet étoit : *Ibi optimam esse juventutis institutionem , ubi viget maximè mascula & virilis disciplina*.

L O T E R I E.

Le 5 Janvier , on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune , sont 42 , 75 , 25 , 63 , 36.

S E R V I C E.

Le 2 Janvier, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, assistèrent au service anniversaire que l'on célèbre à Versailles pour les Chevaliers défunts, & auquel officia l'Evêque d'Orléans.

M O R T S.

Monsieur de Foyal de Donnery, Doyen & grand-Vicaire de Toul, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Mureaux, Ordre de Prémontré, Diocèse de Toul, mourut à Toul le 3 Janvier, âgé de soixante-six ans.

Henry-François-de-Paule d'Aguesseau, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal du Commerce, est mort à Saint-Vallier en Dauphiné le 31 Décembre dernier, dans la soixante-septième année de son âge.

Marie Deschiens de la Neuville, veuve de Louis Marie, Comte de Sainte-Maure; premier Ecuyer commandant la grande écurie du Roi; & Maréchal de Camp, est morte à Paris le 19 Décembre dernier, âgée de soixante-six ans.

Marie-Catherine-Julie Rougeot, épouse de François de Luffan, Marquis d'Elparbès, Colonel du Régiment de Périgord; est morte à Paris le 27 du même mois.

Marie-Charlotte de Château-Renauld, épouse de François de Varagne, Marquis de Belestat de Gardouch, ancien Enseigne des Gendarmes de Berry, & Dame pour accompagner Mesdames, est morte à Paris le 6 Janvier, dans la trente-septième année de son âge.

206 MERCURE DE FRANCE.

Le 14 Novembre 1764, N. Comte de Faudoas est décédé dans son château de Scrillac, près Beaumont - le - Vicomte, Province du Maine, âgé de 39 ans. Il laisse de son mariage avec Dame Margueritte-Louise-Gabrielle Dupon Dautbevoye, à présent sa veuve, trois enfans qui sont, le Comte de Faudoas, âgé de 9 ans, le Baron de Faudoas, âgé de 8 ans, & le Chevalier de Faudoas, âgé de 4 ans & demi. La maison de Faudoas est une des plus illustres & des plus connues du Royaume; son nom a toujours été cher à la France; les Rois ont honoré les Comtes de Faudoas du titre de Restaurateurs & Conservateurs de la Couronne, & ils les ont qualifiés tels dans les lettres d'érection de leur Comté.

Suivant les registres publics des paroisses de cette Capitale, il y a eu ici pendant le cours de l'année 1764, 19404 baptêmes, & 4838 mariages. Il est mort 17199 personnes; le nombre des Enfans-trouvés a été 5560.

Le Roi étant en son Conseil, tenu le 19 Janvier, a accordé par Arrêt au Duc de *Menpesat*, Chevalier d'honneur de l'*Ordre de Malthe*, l'un des quatre premiers Barons du Dauphiné, la main levée de ses terres du Dauphiné, saisies par la Chambre des comptes de Grenoble.

De MENDE, le 29 Décembre 1764.

La bête féroce dont on a parlé il y a quelque tems dans les papiers publics, après avoir porté l'effroi & causé des ravages dans plusieurs

Provinces, est depuis quelque tems dans la nôtre. On la vit il y a quelques jours à dix lieues d'ici auprès de Saint Flour, & elle est actuellement dans nos environs. Elle a dévoré avant-hier une petite fille qui gardoit les bestiaux à une lieue d'ici. Un détachement de Dragons a été pendant six semaines à sa poursuite sans avoir pu l'appercevoir. La Province a proposé une récompense de mille écus pour quiconque tuera cet animal ; mais personne n'a pu encore trouver le moment de l'attaquer.

A V I S D I V E R S.

Liqueurs étrangères.

HUILE de VÉNUS vanillée, Nanamaratocq, Moka & Badiane, liqueurs très-fines & nouvelles, composées de ce que l'Inde & l'Amérique produisent de plantes les plus agréables & de fruits les plus délicieux ; qualités qui doivent les faire d'autant plus les faire rechercher, qu'on ose assurer qu'elles ont un degré de perfection difficile à atteindre. La saveur & la partie balsamique des fruits qui en font la base, s'y retrouvent naturellement, & en rendent l'usage délicieux. Elles ont encore l'avantage de ne pas nuire à la santé.

On les a mises, pour la commodité publique, en bouteilles de pinte & en demi-bouteilles ; savoir, à six liv. la bouteille le Nana, à 7 liv. la Vanillée, le Moka & la Badiane à 6 liv.

On en trouvera seulement chez le sieur DIODER, marchand Bijoutier, rue Saint Honoré, vis-à-vis la rue d'Orléans, à Paris.

208. MERCURE DE FRANCE.

BÉCHIQUE souverain , ou Syrop pectoral , approuvé par brevet du 24 Août 1750 , pour les maladies de poitrine , comme rhume , toux invétérées , oppression , foiblesse de poitrine & asthme humide. Ce Béchique , en tant que balsamique , a la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon , d'adoucir l'acrimonie de la lymphe ; & comme parfait restaurant , il rétablit les forces abbatues , rappelle peu à peu l'appétit & le sommeil , produit en un mot des effets si rapides dans les maladies énoncées , que la bouteille , taxée à 6 livres , scellée & étiquetée à l'ordinaire , suffit pour en faire éprouver toute l'efficacité avec succès. Il ne se débite que chez la Dame veuve MOUTON , marchande Apothicaire , rue S. Denis , à côté des Filles-Dieu , vis-à-vis le Roi François , à Paris.

Le sieur *François Devaux* , Maître Coutelier à Paris , & ancien Juré de la communauté , rue Saint-Louis , près les Quinze-vingt , annonce au public qu'il vient d'être reçu Coutelier du Roi. L'accueil que Sa Majesté , & ses Valers de chambre , Messieurs *Gaze & Bligny* , de quartier actuel , ont fait à ses razors qu'ils ont nommés à la *Devaux* , & qui sont d'une nouvelle trempe & construction , razant de plus près & coupant avec plus de douceur , lui donnent lieu d'espérer que ceux qui lui feront l'honneur de recourir à lui , seront contents.

Le prix est de 6 livres pièce.

Taffetas d'Angleterre , par M.

WOODCOCK.

Ce taffetas est ce qu'il y a de plus propre & de plus utile pour les coupures & brûlures.

On en peut toujours avoir sur soi, son odeur étant agréable. Appliqué immédiatement sur la plaie, il arrête d'abord le sang, & ôte entièrement la douleur. Il faut seulement le mouiller avec la langue avant de le poser ; il tient si bien qu'on peut même mouiller l'endroit où il est, sans craindre qu'il se détache : il suffit de le couper de la grandeur de la blessure.

Ce raffetas se vend chez le sieur *Lebrun*, Md. Epicier-Droguiste, au magasin de Provence & de Montpellier, rue Dauphine, à Paris. Il y a des pièces à 36 & à 18 sols. A Lyon chez *Prodon & Compagnie*. A Nantes, chez *Morin & Vallin*, à 36 sols la pièce.

Vû l'Approbation, permis d'imprimer, ce 31 Décembre 1761.

DE SARTINE.

Les tablettes d'Angleterre, pectorales & stomachales, trouvées par le sieur AR-CHBALD.

Ces tablettes sont un remède sûr & infailible contre les maladies ordinaires de la poitrine & du poulmon, telles que le rhume, la toux, & l'enrouement, &c. Elles préviennent l'asthme, la phthisie, la pulmonie, & dissipent les humeurs qui se fixent sur la poitrine, & dont l'irritation occasionne des efforts continuels pour tousser.

Ces tablettes, par leurs vertus balsamiques & nutritives, guérissent les tendres vaisseaux de l'estomach, qui sont souvent lacérés par ses mouvemens convulsifs ; & en fortifiant ses organes, elles aident à la digestion, & ne manquent jamais d'avancer la chylification.

Ces tablettes se fondent dans l'eau comme

210 MERCURE DE FRANCE.

du sucre, le goût en est des plus agréables, & ne manque jamais de corriger l'haleine & les exhalaisons impures de l'estomach.

Manière de se servir de ces tablettes.

Quand on est enrhumé ou enrôué, on prend une de ces tablettes dans la bouche, où elles se fondent comme du sucre. On le répète toutes les fois que la toux devient incommode, & on en peut prendre ainsi cinq ou six fois par jour, ce qui préviendra en même tems les maladies dont le poulmon est si souvent attaqué. Ceux qui ont l'estomach foible, ou mauvais goût dans la bouche, en prennent également cinq ou six par jour, ou plus ou moins. La quantité n'en scauroit nuire en aucune façon; l'épreuve qu'on en peut faire en laissant fondre une de ces tablettes dans un verre d'eau, fera voir qu'il n'y entre rien de pernicieux, & que la composition est bienfaisante & des plus salutaire.

Ces tablettes se vendent par commission chez le sieur *Lebrun*, Md. Epicier, rue Dauphine, au magasin de Provence & de Montpellier, à 36 sols la boîte; à Lyon chez *Prodon* & compagnie à Nantes, chez *Morin & Vallin*, à 36 L la boîte.

L'on trouve chez le même Marchand le véritable Elixir de Garrus.

Vu l'approbation, permis d'imprimer ce 31 Décembre 1761.

DE SARTINE.

Par privilège exclusif, permission & lettres-patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Paris.

Le sieur de *Sigogne*, neveu du feu sieur de *Sigogne*, Médecin des Cent Suisses de la garde

du Roi, donne avis au public, qu'il est seul possesseur, & tient du feu sieur de Sigogne son oncle, avec lequel il a travaillé pendant plusieurs années, le secret de la composition de l'Elixir connu sous le nom d'*huile de Venus*.

M. le premier Médecin de Sa Majesté, après avoir vérifié par lui-même ses opérations pour cette composition, & avoir reconnu toutes les propriétés de cet Elixir, a donné au sieur de Sigogne un brevet & privilège exclusif le 5 Avril 1761, lequel a été enregistré en la Prevôté de l'Hôtel du Roi, le 9 des mêmes mois & an.

Sa Majesté elle-même, voulant récompenser en la personne du sieur de Sigogne neveu, non-seulement le mérite de l'invention de son oncle, mais encore ses travaux & connoissances personnelles, a eu la bonté de lui accorder, le 28 Février 1762, des lettres-patentes portant privilège exclusif pour la composition & débit de cet Elixir dans toute l'étendue du Royaume; elles ont été enregistrées en la Cour de Parlement de Paris, le 31 Juillet 1762, sur les certificats des Doyen & ancien Doyen de la Faculté de médecine de Paris, & avis de Messieurs les Lieutenant-Général de Police & Procureur du Roi au Châtelet de Paris, donnés les 2 & 14 du même mois de Juillet, en exécution d'un arrêt préparatoire du 30 Juin précédent.

Depuis, & par un autre arrêt du 4 Septembre 1762, ladite Cour de Parlement, pour prévenir tous les inconvéniens qui pourroient tromper le public, empêcher la contrefaçon de cet Elixir, & même l'annonce faite par plusieurs personnes, qu'elles tenoient du feu sieur de Sigogne son secret avec son cachet, a fait défenses à

112 MERCURE DE FRANCE.

toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de contrefaire, vendre & débiter ledit Elixir connu sous le nom d'*huile de Venus*, & de se servir du nom & du cachet du feu sieur de Sigogne, sous les peines portées par l'arrêt.

Dispositif de l'Arrêt du 20 Juin 1764.

Au préjudice de ces défenses, deux particuliers ayant osé y contrevenir : par un autre arrêt de la Cour de Parlement du 20 Juin 1764, il leur a été fait de nouvelles défenses d'employer à l'avenir le nom & cachet du sieur de Sigogne & de faire insérer dans les papiers publics & tableaux aucune annonce de l'*huile de Venus*.

Propriétés de l'huile de Venus.

Cet Elixir, un des plus puissans stomachiques qu'il y ait, rétablit par son usage continué, les estomachs les plus foibles, en en prenant tous les jours une cuillerée à bouche, une heure ou deux après le repas.

Cette huile fortifie les vieillards, en consumant cette pituite froide & crue qui les accable, aide à faire la digestion, & fortifie le cerveau & toute l'œconomie animale.

Elle procure les regles aux filles & aux femmes, en réparant le vice des fermens de l'estomach, & en donnant de la fluidité aux humeurs excrémenteuses qui doivent s'évacuer tous les mois ; & c'est de-là principalement que dépend la santé ou la maladie du sexe.

Elle dissipe & calme toutes sortes de vapeurs, en en prenant une cuillerée ou deux, & buvant un verre d'eau fraîche par-dessus.

Elle facilite merveilleusement les accouchemens laborieux ; on en prend dans le travail

jusqu'à quatre cuillerées, même six : la quantité ne peut jamais faire de mal.

C'est un des plus puillans spécifiques pour calmer & guérir sur le champ toutes sortes de coliques ; on en prend une ou deux cuillerées.

C'est un excellent cordial pour les petites véroles ; on en mélange une troisieme ou quatrieme partie avec les eaux de chardon - bénit, ou de scabieuse : on en donne plus ou moins. suivant que la nature l'indique

Cette huile peut s'employer avec succès dans les affections scorbutiques : son usage continué d'une cuillerée ou deux par jour apres le repas, garantit de ces maux dangereux, ou en arrête le progrès, en consumant cet acide fixe & froid qui ronge la tissure du sang, & souvent même les os ; ce remede pousse au dehors par les excretions & les sécrétions naturelles.

Une ou deux cuillerées de cette liqueur arrête subitement le mal de mer ; c'est-à-dire ces dégoûts, ces défaillances, ces nausées, ces vomillemens affreux qui sont occasionnés par le mouvement du vaisseau & par l'odeur de la mer.

De toutes les liqueurs connues, il n'y en a point de si agréable que celle-ci pour le goût ; d'ailleurs bien différente des autres liqueurs ordinaires, celle-ci ne peut jamais faire de mal, quelqu'usage que l'on en fasse.

Elle ne s'évente jamais, & plus elle est gardée, meilleure elle est, & pour les qualités & pour le goût.

Il y a des bouteilles, demi-bouteilles & des petites.

La demeure du sieur *de Sigogne*, est à Paris, rue de l'Arbre-sec.

Il y a plusieurs personnes qui s'ingèrent de

214 MERCURE DE FRANCE.

contrefaire & de vendre l'*huile de Venus* : le public est averti que la véritable ne se vend que chez le sieur de *Sigogne*.

Il y aura sur chaque bouteille une étiquette signée du sieur de *Sigogne*, avec son cachet.

L'empreinte du même cachet sera aussi sur le bouchon.

ERRATA.

Page 37, vers deux, *un long baudrier au côté*.
Page 38, vers vingt-un, *elle est belle & n'est pas coquette*.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le *Mercur* du mois de Février 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Janvier 1765.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

ELOGE historique de M. le Baron de <i>Closen</i> .	5
ETRENNES à ma Maîtresse.	35
STANCES sur une fort aimable Demoiselle, quêtant avec une modestie charmante dans une Collégiale.	38

F E V R I E R 1765. 215

VERS de M. <i>Pougin de St. Aubin</i> , à M. <i>L... A...</i> le jour de la fête, en lui envoyant un tableau en pastel, &c.	41
RÉPONSE de M. <i>L... A...</i> à M. <i>Pougin de St. Aubin</i> .	42
ÉPÎTRE à Mlle de la <i>R...</i>	43
L'INNOCENCE reconnue, anecdote Française.	45
VERS à l'occasion de la bonne année, à Mlle. H... à qui l'Auteur avoit présenté un com- pliment pour la première fois qu'il lui parloit.	62
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> sur la statue du Roi, érigée par la Ville de Rheims.	64
LETTRE à M. de la <i>Place</i> , à l'occasion du mo- nument de la ville de Rheims.	65
ÉPÎTRE à M. <i>Dorat</i> , par un Suisse, que la lettre de <i>Comminge</i> a fait pleurer.	67
LE Pinçon en cage, à la Fauvette, chanson allé- gorique, sur l'air : <i>Que ne suis-je l'onde pure</i> .	70
A Madame <i>Thi...</i> pour le jour de sa fête.	72
ENIGMES.	73
LOGOGRYPHES.	75
DIALOGUE. <i>CLIMENE. DORIS</i> :	76

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DISCOURS sur l'utilité des Sociétés Littéraires.	77
LETTRE à M. de la <i>Dixmerie</i> , sur le recueil de ses Contes Moraux & Philosophiques.	81
RÉPONSE de M. de <i>Beaumont</i> à la lettre impri- mée de M: R * * * sur la Jurisprudence des rentes.	85
MANUEL des champs, ou recueil choisi, &c.	90
CONTES Philosophiques & Moraux, par M. de la <i>Dixmerie</i> .	100
DICTIONNAIRE Ecclésiastique & Canonique, par une société de Religieux & de Juriscon- sultes, &c.	102

216 MERCURE DE FRANCE.

ANNONCES de livres.

III

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Dijon , tenue le 12 Août 1764 , dans la salle de l'Université.	136
ACADÉMIE de Caen.	152

MÉDECINE.

Avis sur la maladie de *S. A. S. Mademoiselle.*

ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

HORLOGERIE. Supplément au traité d'horlo- gerie de <i>M. le Paute</i> , Horloger du Roi.	179
---	-----

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	184
----------	-----

ART. V. SPECTACLES.

SUITE des spectacles de la Cour à Versailles , par les ordres de <i>M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU</i> , Pair de France , &c. &c.	187
SPECTACLES de Paris. Opéra.	191
COMÉDIE Française.	194
COMÉDIE Italienne.	195
CÉRÉMONIE publique. Lettre écrite de <i>Marseille</i> , contenant la relation d'une pompe funèbre à la mémoire de feu <i>M. RAMEAU</i> .	197
ART. VI. Nouvelles Politiques.	200
LOTÉRIES.	224
SERVICE.	225
MORTS.	<i>ibid.</i>
Avis divers.	207

De l'Imprimerie de *LOUIS CELLOT* , rue
Dauphine.

